

EXERCICE 2025**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 4 décembre 2025**AVIS n°CFVU/2025-024**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 4 décembre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 28 novembre 2025.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1. Parcoursup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil
- 2.2. Sélection en bachelor universitaire de technologie (BUT) : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.3. Sélection en licence professionnelle et licence de gestion : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.4. Sélection en master 1ère année : modalités de candidatures, critères de sélection et capacité d'accueil globale par mention
- 2.5. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme (suite)
- 2.6. UFR Sciences et techniques
 - 2.6.1. Demande d'accréditation dans le master mention Informatique du parcours Artificial Intelligence & Social Robotics applied to Global Health dans le cadre du projet NEOLAIA
 - 2.6.2. Demande d'accréditation dans le master mention Biodiversité, écologie et évolution du parcours Insects as Solutions for a Sustainable Future (ISSF) dans le cadre Erasmus Mundus
- 2.7. Dossier d'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

.....

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1. Parcoursup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil**Exposé de l'avis :**

Comme les années précédentes, l'ensemble des informations liées aux formations doivent être adoptées avant l'ouverture de la plateforme Parcoursup. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les attendus locaux, les critères généraux d'examen des vœux et les capacités d'accueil présentés par les composantes concernées par cette plateforme pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les attendus locaux, les critères généraux d'examen des vœux et les capacités d'accueil des composantes, qui figureront sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 21 Abstention : 3
Votes Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil pour la plateforme Parcoursup

2.2. Sélection en bachelor universitaire de technologie (BUT) : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil présentés par les IUT concernés sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil des Bachelors universitaires de technologie (BUT) figurant sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 21 Abstention : 2
Votes Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères et capacités d'accueil en BUT pour la plateforme Parcoursup

2.3. Sélection en licence professionnelle et licence de gestion : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Licence expérience en entreprise et Licences professionnelles pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et des capacités d'accueil en Licence expérience en entreprise et Licences professionnelles pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 21 Abstention : 0
Votes Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères et capacités d'accueil en Licence expérience en entreprise et Licences professionnelles

2.4. Sélection en master 1ère année : modalités de candidatures, critères de sélection et capacité d'accueil globale par mention

Exposé de l'avis :

Comme chaque année, l'ensemble des informations liées à la sélection doivent être adoptées avant l'ouverture début janvier du site Mon Master.

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master pour l'année universitaire 2026/2027. Le document a été modifié en séance.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master 1ère année pour la rentrée universitaire 2026/2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 21 Abstention : 3
Votes Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master 1ère année

2.5. Offre de formation 2024-2028 : supplément au diplôme

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les suppléments aux diplômes de l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales, Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues et de l'IUT de Tours en complément de ceux votés lors de la CFVU du 18 septembre et du 16 octobre 2025.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les suppléments aux diplômes de l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales, Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues et de l'IUT de Tours dans le cadre de l'offre de formation 2024-2028.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 21 Abstention : 0
Votes Exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0

Pièce jointe : Suppléments aux diplômes de l'offre de formation 2024-2028

2.6.1. UFR Sciences et techniques - Demande d'accréditation dans le master mention Informatique du parcours Artificial Intelligence & Social Robotics applied to Global Health dans le cadre du projet NEOLAiA

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'accréditation dans le master mention Informatique du parcours Artificial intelligence & social robotics applied to global health.

Ce parcours s'inscrit dans le cadre du projet européen NEOLAiA. Il vise à former des spécialistes capables de développer des solutions technologiques éthiques et centrées sur l'humain pour répondre aux défis de santé mondiale. Il a pour but de former des experts en intelligence artificielle et robotique sociale appliquée à la santé globale, capables de maîtriser la collecte, le traitement et l'application des données pour des solutions innovantes.

Le programme s'étend sur deux années universitaires et la langue d'enseignement est l'anglais.

La capacité d'accueil pour l'université de Tours est de 20 étudiants.

Plus de 40% du programme est mutualisé avec les autres parcours de la mention et environ 25% est proposé par une des universités partenaires pour les enseignements ayant lieu à Tours. Le coût pour l'établissement est 182 HTD au 1^{er} semestre et 194 HTD au second semestre.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la demande d'accréditation dans le master mention Informatique du parcours Artificial intelligence & social robotics applied to global health dans le cadre du projet NEOLAiA

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 19 Abstention : 0
Votes Exprimés : 19 Pour : 19 Contre : 0

Pièce jointe : Maquette du master mention Informatique du parcours Artificial intelligence & social robotics applied to global health

2.6.2. UFR Sciences et techniques - Demande d'accréditation dans le master mention Biodiversité, écologie et évolution du parcours Insects as solutions for a sustainable future (ISSF) dans le cadre Erasmus Mundus

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la demande d'accréditation dans le master mention Biodiversité, écologie et évolution du parcours Insects as solutions for a sustainable future (ISSF) dans le cadre Erasmus Mundus.

Le master Erasmus Mundus Joint Master "Insects as Solutions for a Sustainable Future" (ISSF) est un programme européen de deux ans (120 ECTS) délivré conjointement par quatre universités : Tours, Orléans, KU Leuven et Nova de Lisboa, avec le soutien de plus de 60 partenaires internationaux.

Il forme des spécialistes des sciences des insectes, capables de répondre aux enjeux de durabilité, d'agriculture, d'industrie et de santé publique. Le parcours inclut trois semestres de formation répartis dans les universités partenaires : écosystèmes et agrosystèmes (S1, Tours/Orléans), industrie et innovation (S2, Leuven), puis santé publique (S3, Lisbonne), suivis d'un stage de 6 mois (S4).

Les cours comprennent des modules de biologie des insectes, de compétences fondamentales, de projets immersifs, ainsi que des enseignements spécialisés et linguistiques. Les étudiants obtiennent un diplôme conjoint et bénéficient d'une formation théorique, pratique et interculturelle.

Le programme financera 4 promotions de 20 étudiants entre 2026 et 2029, dont 60 boursiers et 20 étudiants non boursiers.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur demande d'accréditation dans le master mention Biodiversité, écologie et évolution du parcours Insects as solutions for a sustainable future (ISSF) dans le cadre Erasmus Mundus.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 19
Abstention : 0
Votes Exprimés : 19
Pour : 19
Contre : 0

Pièces jointes : Présentation et maquette du master mention Biodiversité, écologie et évolution du parcours Insects as solutions for a sustainable future

2.7. Dossier d'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le dossier de demande d'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) pour les masters M2E pour une mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027, suite à la réforme de ces diplômes, et destinés à remplacer les masters MEEF.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur dossier de demande d'accréditation de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation pour les Masters M2E pour une mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 19
Abstention : 4
Votes Exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0

Pièce jointe : Dossier de demande d'accréditation de l'INSPÉ pour les masters M2E

Fait à Tours, le 5 décembre 2025,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

Parcours	Capacités d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Informatique Blois	35	Les attendus sont ceux du baccalauréat général avec spécialité mathématique réussie. La spécialité NSI est appréciée mais n'est pas un attendu. Les personnes n'ayant pas les attendus (maths faibles ou bac non général) suivront un parcours adapté (OUI_SI). Les personnes les plus éloignées des attendus (manques flagrants en mathématiques) suivront la licence en 4 ans (L1 en 2 ans). Les personnes avec des excellents résultats (mention TB) en mathématiques et NSI pourront suivre la licence en 2 ans	NON	OUI - La lettre de motivation permet de juger la cohérence entre le parcours et le projet professionnel du candidat.
Chimie	40		NON	NON
L.AS Chimie	50		NON	NON
Informatique Tours	60		NON	OUI - La lettre de motivation permet d'évaluer la capacité du candidat à se présenter. Elle doit mettre en avant les connaissances et projets personnels du candidat autour de l'informatique. Nous attendons également du candidat quelques lignes sur son projet d'études et/ou projet professionnel.
Mathématiques	70		NON	NON
LAS Mathématiques	20		NON	NON
Physique	40		NON	OUI
Sciences de la Terre et de l'Environnement	35	Cependant il est recommandé d'avoir des acquis scientifiques dont une bonne maîtrise des bases en mathématiques, physique et chimie (le premier semestre de la licence est commun avec les licences de physique et de chimie). A noter que cette licence se distingue des autres licences de Sciences de la Terre par une part plus importante faite aux Sciences de l'Environnement, avec des enseignements spécifiques sur des enjeux actuels (risques climatiques, inondation, pollution des eaux et des sédiments, qualité et érosion des sols,...), préparant plus spécifiquement aux masters Environnement en France ou à l'étranger. Enfin, la Licence Sciences de la Terre et de l'Environnement de l'Université de Tours accorde une place importante aux apprentissages sur le terrain (Ecoles de terrain dans les Alpes, le Massif Central, l'Hérault, la Bretagne).	NON	OUI - La lettre de motivation permet d'évaluer la capacité du candidat à se présenter. Il est important de préciser clairement son projet en lien avec les Sciences de la Terre et de l'Environnement. La commission d'évaluation appréciera particulièrement les lettres de motivation mentionnant que le candidat s'est renseigné concernant le contenu des enseignements dispensés dans cette formation
Sciences de la vie	240		NON	NON
L.AS Sciences de la vie	160		NON	NON
CMI Technologies Quantiques	15	Le candidat doit avoir de solides bases en physique et mathématiques, elles font parties des prérequis à la compréhension des mécanismes quantiques.	NON	OUI - La lettre de motivation sert à évaluer la motivation et la connaissance de la formation et de ses débouchés
Double licence Physique - Chimie	15		NON	OUI - La lettre de motivation est un élément pris en compte dans le cadre de l'examen des vœux afin de juger l'intérêt pour la formation et la cohérence du projet du candidat.
CPES Sciences de la transition écologique et sociétale	40	Le CPES est un cursus spécifique de 3 ans associant une université ou école et une CPGE. Sélectif, il s'adresse à des lycéens de bon niveau souhaitant acquérir une formation ambitieuse en raison de la diversité des disciplines étudiées et de leur approfondissement. Le caractère pluridisciplinaires du CPES, et l'accent mis sur les thématiques environnementales dans cette licence, implique que les candidats portent un intérêt à la variété des disciplines enseignées, à la fois scientifiques et non scientifiques. Des connaissances solides de niveau première ou terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT) sont très fortement recommandées. Un bon niveau général et un intérêt pour les disciplines liées aux humanités (français, histoire-géographie, philosophie notamment), sont également attendus. Les élèves devront posséder des aptitudes à un travail approfondi et avoir de bonnes capacités d'organisation. Ils devront disposer de bonnes compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression écrite et orale et faire preuve de curiosité intellectuelle, en particulier pour les sujets interdisciplinaires tels que ceux relatifs aux grands enjeux environnementaux. L'approche par projets collectifs tout au long de la licence nécessite également une appétence pour le travail en groupe.	OUI	OUI - La lettre de motivation doit permettre à la CEV de se rendre compte si le candidat a ou non bien compris les attendus de la formation et si son projet de formation est bien en adéquation avec la formation.

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Informatique Blois			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Notes des spécialités mathématiques et spécialité numérique.	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
	Notes en français, enseignement scientifique, autres enseignements de spécialité, options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes	Bulletins de Première et Terminale	Important
	Notes en anglais	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Bonnes capacités de raisonnement critique	Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Eléments de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Chimie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 90 %	Sont privilégiés les bacs généraux et dans une moindre mesure le bac STL spécialité SPCL. Notes en Mathématiques et Physique-Chimie sont prises en compte avec celles des spécialités Mathématiques et Physique-Chimie jusqu'en terminale. Les notes de français et d'anglais sont prises en compte dans une moindre mesure	Appréciations et Résultats dans ces matières de la première à la terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Méthode de travail et Capacité à réussir	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Autonomie	Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Informatique Tours

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Notes en mathématiques et si disponible notes en numérique	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
	Notes dans d'autres disciplines scientifiques	Résultats durant tout le parcours	Important
	Notes en anglais	Bulletins de Première et Terminale	Important
	Progression	Bulletins scolaires	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs, résultats au bac de français	Important
	Méthode de travail	Fiche Avenir, Bulletins de Première et Terminale	Important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Implication	Appréciations des professeurs	Important
	Autonomie	Fiche Avenir, Bulletins de Première et Terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation	Lettre de motivation - Cohérence du parcours	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Motivation et projet professionnel	Lettre de motivation - Bulletins scolaires	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Mathématiques

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Notes en mathématiques	Bulletins de Première et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Physique

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 80 %	Notes en mathématiques et physique	Bulletins de Première et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Activités extra scolaires et engagements	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences de la Terre et de l'Environnement

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 70 %	Niveau en Sciences de la vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques.	Notes de Première et Terminale - Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Résultats dans les spécialités scientifiques du baccalauréat	Notes du baccalauréat	Important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Motivation pour la formation demandée	Lettre de motivation	Important
	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Sciences de la vie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 98 %	Bacs généraux privilégiés. Notes en Sciences de la Vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques prises en compte à égalité que ce soit en spécialité ou non. Les notes de Français et d'Anglais sont prises en compte dans une moindre mesure	Notes de Première et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - CMI Technologies Quantiques (TechQu)

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Matières non scientifiques	Première et Terminale et Bac	Complémentaire
	Matières scientifiques	Bulletins de Première et Terminale. Notes du Bac (quand elles existent).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Méthode de travail	Fiche Avenir et entretien	Très important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Autonomie, engagement, capacité à s'investir	Fiche Avenir - Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
	Sérieux et attitude face au travail. Autonomie dans le travail. Implication. Capacité à s'investir	Fiche avenir - Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Motivation et cohérence du projet. Projet de formation motivé	Projet de formation motivé (écrit et oral) - Entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Activité extra-scolaires et engagement dans les projets collectifs (milieux associatifs, sportifs...)	Entretien	Important

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Physique Chimie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 55 %	Notes en Physique-Chimie et en Mathématiques	Notes et bulletins de première et terminale - Résultats aux épreuves du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Méthode de travail - Acquisition de la démarche scientifique	Appréciations des professeurs - Avis du conseil de classe - Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	très Important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe	Fiche Avenir - Bulletins	très Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Connaissance des exigences, du contenu et des des débouchés de la formation - Cohérence du projet - Intérêt pour la formation	Lettre de motivation - Fiche Avenir - Appréciations des professeurs	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Engagement citoyen - Engagement lycéen - Intérêt pour la démarche scientifique	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" - Fiche Avenir	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - CPES

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Niveau dans les spécialités (si scientifique, HGGSP et SES) et en anglais en première et terminale. Niveau en philosophie et histoire-géographie en terminale. Notes de français au baccalauréat.	Notes et classement en terminale, notes en première - Champ «niveau de la classe» de la fiche Avenir.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Méthode de travail	Champ «méthode de travail» de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Autonomie / Capacité à s'investir	Champs «autonomie», «capacité à s'investir» de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation / Connaissance de la formation et cohérence du projet	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Engagement dans les activités péri ou extra-scolaires, activités et centres d'intérêt en rapport avec la formation	Champs «Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement» et «Détail des engagements et responsabilités de l'élève» de la fiche Avenir - Rubrique «Activités et centres	Complémentaire

Parcours	Capacité d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte dans les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Double licence Histoire / Sociologie	100		NON	NON
Histoire	320		NON	NON
Philosophie	90		NON	NON
Psychologie	450		NON	NON
Sociologie	320		NON	NON
Histoire de l'Art	180		NON	NON
Musique et Musicologie	160		NON	NON
Musicologie parcours LFA	20		NON	OUI - Elle permet d'évaluer l'adéquation entre le projet de formation et/ou professionnel des candidat-es et la formation proposée, leur intérêt pour la langue et la culture allemandes, leur parcours musical. Les séjours antérieurs dans les pays de langue allemande et la connaissance du cursus sont également des critères pris en compte
Musicologie - Parcours Jazz et Musiques Actuelles (JMA)	10			OUI
Musicologie - Parcours Musicien Interprète (MI)	15			OUI

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Histoire / Sociologie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Histoire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Philosophie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique du candidat, plus particulièrement en ce qui concerne les enseignements philosophiques suivis	Notes de première et de terminale. Notes du baccalauréat.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Psychologie			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les enseignements du tronc commun : Français, Langues vivantes, Philosophie, Enseignement scientifique ou Mathématiques	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Notes en : HLP - Mathématiques - SVT – HGGSP - SES - Physique-Chimie - SI - Biologie et physiopathologie humaines - Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences sanitaires et sociales	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat	Essentiel
	Niveau scolaire (moyenne générale au bac et/ou notes obtenues aux épreuves anticipées)	Notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique - Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Bulletins (appréciations) / Fiche Avenir	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %			
Savoir-être	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Bulletins (appréciations)	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation - Capacité à réussir dans la formation - Cohérence du projet - Adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen - Engagement associatif - Intérêt pour la démarche scientifique - Curiosité pour les questions sociétales	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sociologie			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Histoire de l'Art			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours Musique et Musicologie			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours LFA

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 60 %	Niveau en langue allemande	AbiBac et/ou Certificat CECRL niveau B1 en Allemand et/ou Allemand LV1-2	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Prérequis en formation musicale et connaissance d'un instrument (écoute et solfège, lecture en clés de sol et de fa ; maîtrise des rythmes usuels ; des rudiments du système tonal, pratique musicale)	Certificats d'inscription en conservatoire, école de musique ou de suivi de cours particuliers d'instrument/solfège	Très important
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Motivation	Adéquation entre le projet de formation et/ou professionnel et la formation proposée, /intérêt pour	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	La pratique d'un instrument dans un conservatoire et/ou une école de musique est un élément bonifiant au regard de la formation.	Eléments valorisés dans la lettre de motivation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours JMA

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Résultats et appréciations dans l'ensemble des matières	Certificat de l'obtention d'un cycle 2 (minimum) en instrument ou en chant d'un conservatoire classé	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Prérequis en formation musicale et connaissance d'un instrument (écoute et solfège, lecture en clés de sol et de fa ; maîtrise des rythmes usuels et du système tonal, pratique musicale)	Certificats d'inscription en conservatoire, école de musique ou de suivi de cours particuliers d'instrument/solfège	Essentiel
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Capacité à s'inscrire dans une dynamique de groupe	Dynamisme et engagement	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	La motivation et l'adhésion au projet pédagogique sont essentiels.	Ouverture d'esprit sur les différents genres musicaux.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	L'engagement dans des structures culturelles et associatives sont retenus.	Niveau de l'engagement	Très important

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours MI			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Validation d'un cycle 2 des conservatoires classés en instrument ou en chant.	Certificat de validation d'un niveau de Fin de cycle 2 d'un conservatoire classé CRR ou CRD	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	En formation musicale, attestation du niveau de fin de cycle 2 minimum	Le niveau évalué lors du test doit correspondre à un niveau de Fin de cycle 2 minimum	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Résultats académiques et niveau de pratique instrumentale	Audition par le conservatoire à rayonnement régional Francis Poulenc de Tours	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La commission d'examen attend une motivation importante, la formation nécessite une pratique musicale constante.	Les candidats devront interpréter un programme musical d'un niveau minimum de Cycle 3, devant jury (programme disponible sur le site Internet du CRR)	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratiques musicales dans un orchestre	Niveau de la pratique musicale	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Parcours	Capacité d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Droit Blois	100		NON	OUI - La lettre de motivation sert à départager les candidats à niveau équivalent, ou à classer les candidats dont les notes ne permettent pas d'évaluer le niveau.
Droit	535		NON	OUI - La lettre de motivation sert à départager les candidats à niveau équivalent, ou à classer les candidats dont les notes ne permettent pas d'évaluer le niveau.
Double licence Droit - Science politique	60	C'est une formation exigeante, où les étudiants doivent suivre les cours de deux disciplines universitaires, et acquérir les savoirs et les compétences propres à chacune d'elles. Elle suppose un bon niveau académique, mais aussi des qualités telles qu'une grande capacité de travail, des facultés d'adaptation, et une forte curiosité intellectuelle. Une très bonne maîtrise de la langue française est indispensable, ainsi qu'un bon niveau en LV ; des cours pourront être dispensés en anglais.	NON	NON
Droit Français - allemand	25		NON	OUI - La lettre permet d'évaluer l'intérêt que porte l'étudiant aux aspects civilisationnels et linguistiques liés au pays partenaire / cohérence du projet de formation vis-à-vis de ses aspirations professionnelles / évaluation du savoir-être de l'étudiant dans un contexte interculturel.
Géographie	150		NON	NON
Economie	145	Les candidats sont invités à mûrir leur projet de formation avant de prendre la décision de se lancer dans des études d'Economie, une formation faisant appel à des concepts mathématiques assez poussés. Nous observons que les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent chaque année des difficultés sérieuses lors de leur arrivée en première année de Licence d'Economie. C'est le cas aussi des candidats en filière générale avec des faiblesses en Mathématiques.	NON	NON
L.AS Economie	70	Les candidats sont invités à mûrir leur projet de formation avant de prendre la décision de se lancer dans des études d'Economie, une formation faisant appel à des concepts mathématiques assez poussés. Nous observons que les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent chaque année des difficultés sérieuses lors de leur arrivée en première année de Licence d'Economie. C'est le cas aussi des candidats en filière générale avec des faiblesses en Mathématiques.	NON	NON

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Antenne de Droit Blois 5260

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %	Moyenne des notes aux épreuves anticipées de français, des notes de première et terminale et des notes des EDS. Une pondération est effectuée en fonction du baccalauréat.	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Appréciations des professeurs principaux et les chefs d'établissement. Ces données peuvent être utiles en cas d'égalité entre des candidats.	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Expression du projet professionnel après les études de droit. Cette donnée est prise en compte de manière très ponctuelle pour certains dossiers particuliers (insuffisance de notes disponibles etc.) ou en cas d'égalité entre les candidats	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit 4888

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %	Moyenne des notes aux épreuves anticipées de français, des notes de première et terminale et des notes des EDS. Une pondération est effectuée en fonction du baccalauréat.	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Appréciations des professeurs principaux et les chefs d'établissement. Ces données peuvent être utiles en cas d'égalité entre des candidats.	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Expression du projet professionnel après les études de droit. Cette donnée est prise en compte de manière très ponctuelle pour certains dossiers particuliers (insuffisance de notes disponibles etc.) ou en cas d'égalité entre les candidats	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Droit Science politique			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Français, Histoire/géographie, Philosophie, Langues vivantes, ainsi que notes des	Bulletins et notes des classes de Première et de Terminale. Résultats des	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 98 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt personnel pour les enjeux sociaux, politiques et juridiques ; expériences d'engagement dans des activités collectives scolaires ou parascolaires.	Rubrique "Activité et centres d'intérêt"	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit Français Droit Allemand 13217

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Notes notes de 1ère et de terminale en Français, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes, sciences économiques et sociales. Expériences linguistiques (voyages d'études, stages...)	Bulletins et notes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Notes et moyennes complétées par les appréciations portées sur la fiche Avenir de l'élève.	Bulletins et Fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Engagement et activités associatives scolaires et extra-scolaires.	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Expériences interculturelles et linguistiques (immersion, voyages d'études...) Connaissance et intérêt pour la formation : Participation à la JPO / Rencontre Forums / Prise de contact individuel	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Expériences interculturelles et linguistiques (programme Brigitte Sauzay ou programme Voltaire par exemple) / Curiosité pour les questions sociétales	Activités et centres d'intérêt + Projet de formation motivé	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Géographie et aménagement 4880

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau en français aux épreuves anticipées du baccalauréat - Niveau en terminale dans l'enseignement commun ou de spécialité relevant de la géographie - Niveau en terminale dans les enseignements de spécialité liés indirectement à la géographie - Niveau en terminale dans les matières de langue et de philosophie. Pondération en fonction du baccalauréat	Bulletins de première et de terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Economie gestion 27811

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %	Notes aux épreuves anticipées au baccalauréat de français, en mathématiques et dans les matières de spécialités	Bulletins de Première et Terminale.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Capacités de travailler en autonomie et de manière responsable	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
	Situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.	Champ "Capacité de l'élève à réussir dans la formation visée" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Parcours	Capacité d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Sciences de gestion	140		OUI	NON
Management international	30	Aisance orale et écrite en langue anglaise, voire également dans une autre langue étrangère, et une bonne capacité d'adaptation. En effet, un nombre conséquent de cours sont dispensés en langue anglaise et la deuxième année s'effectue dans une université étrangère. Il est ainsi demandé au candidat de rédiger sa lettre de motivation en ANGLAIS.	OUI	OUI + Evaluation de la connaissance des attendus de la formation et de ses débouchés, du niveau en Anglais et de la cohérence du projet

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences de gestion - 4887

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 88 %	Notes obtenues en Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Français, Philosophie, Langues vivantes, Histoire-Géographie, etc.	Bulletins de Première et de Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 6 %	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 6 %	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Gestion - Management international 23710			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Français, Philosophie, Langues vivantes, Histoire-Géographie.	Bulletin de Première et de Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 60 %	Niveau en langues vivantes	Notes de première et terminale en Langues Vivantes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle en langue anglaise	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés de la formation	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir - Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Très important
	Cohérence du projet	Fiche Avenir - Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux	Activités et centres d'intérêt	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Engagement associatif	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Participation à une cordée	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratique sportive	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Parcours	Capacité d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Droit - Langues / anglais-espagnol	120	Afin de se donner toutes les chances de réussir, les candidat.e.s doivent avoir commencer leur année avec très bon niveau en anglais (B2 ou C1 en anglais) et en langue B (B2 en espagnol). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats. Nous recommandons aux candidat.e.s de passer un test gratuit de positionnement en langues en ligne avant de prendre leur décision. Voici des suggestions: Pour l'anglais: https://idefium3d.uoh.univ-montp3.fr/test/ https://englishonline.britishcouncil.org/free-english-level-test-cefr-2/ Pour l'espagnol (en bas de page): https://pruebadenivel.cervantes.es/exam.php?id=17	NON	NON
Droit - Langues / anglais-italien	40	Afin de se donner toutes les chances de réussir, les candidat.e.s doivent avoir commencer leur année avec très bon niveau en anglais (B2 ou C1 en anglais) et en langue B (B2 en espagnol). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats. Nous recommandons aux candidat.e.s de passer un test gratuit de positionnement en langues en ligne avant de prendre leur décision. Voici des suggestions: Pour l'anglais: https://idefium3d.uoh.univ-montp3.fr/test/ https://englishonline.britishcouncil.org/free-english-level-test-cefr-2/ Pour l'italien: https://www.dante.global/it/corsi/testa-il-tuo-italiano	NON	NON
Droit - Langues / anglais-allemand	40	Afin de se donner toutes les chances de réussir, les candidat.e.s doivent avoir commencer leur année avec très bon niveau en anglais (B2 ou C1 en anglais) et en langue B (B2 en espagnol). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats. Nous recommandons aux candidat.e.s de passer un test gratuit de positionnement en langues en ligne avant de prendre leur décision. Voici des suggestions: Pour l'anglais: https://idefium3d.uoh.univ-montp3.fr/test/ https://englishonline.britishcouncil.org/free-english-level-test-cefr-2/ Pour l'allemand: https://www.goethe.de/de/spr/kur/tsd.html	NON	NON
LEA Anglais Allemand	35		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées.
LEA Anglais Espagnol	170		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées.
LEA Anglais Italien	40		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées.
LEA Anglais Chinois	40		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées.
LLCER Anglais Espagnol	50		NON	NON
LLCER Anglais Italien	50		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées.
LLCER Anglais	250		NON	NON
LLCER Espagnol	100		NON	NON
Lettres	150		NON	NON
Sciences du langage	135		NON	OUI - La lettre de motivation est consultée par la commission, notamment dans les cas où les candidatures doivent être départagées

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit Langues			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Très bon résultats dans les matières suivantes : Français, Mathématiques, Langues Vivantes, Histoire-Géographie, Philosophie. Spécialités prises en compte: HGGSP, Droit, LLCER, Mathématiques. Options prises en compte: Droit, Mathématiques	Notes et moyennes de Première et Terminale. Résultats du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Allemand			
Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %	Notes obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : français, histoire/géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et moyennes de Première et Terminale. Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Chinois

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %	Notes de première et terminale et en particulier sur les notes obtenues dans les matières suivantes (si suivies) : français, histoire géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important. Histoire-géographie : important	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %	Notes de première et terminale, en particulier dans les matières suivantes (si suivies) : Anglais, Espagnol, Sciences économiques et sociales, Histoire, Géographie, Géopolitique et sciences politiques	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important. Histoire-géographie : important.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat.	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Italien

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %	Notes de première et terminale et en particulier dans les matières suivantes (si suivies) : français, histoire géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence LLCER Anglais - Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Résultats en Français, Histoire, Géographie, Anglais et Espagnol lorsqu'ils font partie des enseignements suivis.	Notes de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Connaissance de la formation et de ses débouchés professionnels	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Anglais

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 95 %	Les critères d'examens sont prioritairement les notes de première et terminale en français, histoire-géographie et langues vivantes lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.	Notes de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Connaissance de la formation et des ses débouchés professionnels	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Lettres

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences du Langage

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 95%	Niveau académique	Notes et moyennes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5%	Connaissance de la formation et de ses débouchés professionnels	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Anglais Italien

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 95 %	Résultats en Français, Histoire, Géographie, Anglais et Italien lorsqu'ils font partie des enseignements suivis.	Notes de Première et de Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Connaissance de la formation et de ses débouchés	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Parcours	Capacité d'accueil 2026	Attendus locaux 2026	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
PASS Chimie	155		OUI	NON
PASS Economie	80		OUI	NON
PASS Mathématiques	90		OUI	NON
PASS Physique	80		OUI	NON
PASS Sciences de la Vie	300		OUI	NON
PASS STAPS	70		OUI	NON

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail PASS 27667

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de terminale et du baccalauréat avec une prédominance des 2 spécialités en adéquation avec les options disciplinaires de PASS - Notes en langues vivantes, philosophie et histoire-géographie	Bulletins de Terminale - Notes du baccalauréat	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 95 %	Notes de première avec une prédominance des 3 spécialités en adéquation avec les options disciplinaires de PASS - Notes en français, mathématiques, langues vivantes et histoire-géographie	Bulletins de Première	Essentiel
	Notes en français (oral et écrit) et mathématiques aux épreuves anticipées du baccalauréat	Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %			
Savoir-être	Être autonome et s'investir	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 3 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Certificat de capacité d'Orthophoniste	50	OUI	Oui : La lettre de motivation est utilisée pour évaluer d'une part les compétences académiques, et plus particulièrement la maîtrise de la langue française et d'autre part l'argumentation du choix de la formation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Certificat de capacité d'Orthophoniste 39388

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques dans le domaine scientifique	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : enseignement scientifique, mathématiques, physique-chimie, SVT, biologie écologie, sciences sanitaires et sociales	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Résultats académiques dans le domaine des lettres et langues	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : français, littérature, langues - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
	Résultats académiques dans le domaine des sciences humaines et sociales	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : HGGSP, humanités, philosophie, SES, droit et économie, droits et grands enjeux du monde contemporain, santé et social	Très important
	Si réorientation ou reprise d'études	Éléments du cursus pédagogique et/ou professionnel dans les domaines des sciences, des lettres et langues et des sciences humaines et sociales - Si disponible : bulletin de 1ère et terminale,	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée	Maîtrise de la langue française orale et écrite (lecture, orthographe, vocabulaire, grammaire, discours) - Éléments renseignés dans les différentes rubriques du dossier, éléments évalués en entretien	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 41 %	Capacités à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel	Capacités de communication et d'expression orale, d'écoute et d'argumentation à l'oral - Éléments évalués en entretien	Très important
	Capacités d'organisation, capacité à réussir	Éléments renseignés dans la Fiche avenir ou la Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, éléments évalués en entretien	Important
Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles	Qualités humaines d'empathie, de bienveillance et d'écoute, capacités d'adaptation, d'analyse, ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, capacité d'adaptation aux situations et différents interlocuteurs - Éléments évalués en entretien	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 18 %	Autonomie, capacité à s'investir dans le travail	Éléments renseignés dans la Fiche Avenir, éléments évalués en entretien	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Connaissance du métier	Argumentation du choix professionnel, Intérêt pour le soin, pour la langue et pour autrui - Éléments renseignés dans la lettre de motivation, éléments évalués en entretien	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 22 %	Connaissance de la formation	Cohérence du projet de formation, intérêt pour la formation d'orthophoniste - Éléments renseignés dans la lettre de motivation et/ou éléments évalués en entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles en lien avec le projet professionnel	Expériences en lien avec la communication et le langage, l'accompagnement, le soutien et/ou le soin (engagements lycéen, citoyen ou associatif) - Éléments renseignés dans les différentes rubriques du dossier, éléments évalués en entretien	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 4 %			



IUT
de Blois



Attendus & Critères généraux d'examen des vœux

Campagne Parcoursup 2026

IUT de BLOIS

BUT MMI (Métiers du multimédia et de l'Internet)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Métiers du Multimédia et de l'internet)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une culture générale de bon niveau : s'informer sur les questions d'actualité, s'intéresser aux nouvelles technologies, et aux tendances du numérique,
- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique et raisonné,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les techniques associées à la communication numérique (culture scientifique, conception et programmation Web),
- Avoir une curiosité et de l'intérêt pour la création de site web, réalisations de vidéos, animation d'un réseau social,
- Avoir un usage courant d'Internet et du numérique,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement scientifique/logique structuré et adapté à une situation.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation dans les matières relevant de la technique et/ou de la créativité (programmation, audiovisuel, communication, graphisme, etc.),
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT MMI

- Bon niveau dans les matières générales, Bonne aisance du français écrit et oral, Connaissance suffisante de l'anglais, Connaissances de base dans les domaines techniques et scientifiques
- Culture générale de bon niveau, Usage courant d'internet et du numérique, Intérêt pour la communication numérique, Activités personnelles en lien avec l'information et la communication
- Acquisition de méthodes de travail, Capacité à s'investir, Capacité à travailler en groupe, Autonomie
- Motivation, Bonne connaissance de la formation, Cohérence du projet du candidat, Argumentation convaincante
- Expérience d'encadrement, Engagement citoyen, Expériences professionnelles, Pratiques culturelles ou sportives, Réalisations personnelles



métiers
du multimédia
et de l'internet

BUT SGM (Science et génie des matériaux)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Science et Génie des Matériaux)

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger un texte
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique
- * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale
- * Maîtriser les notions de base du raisonnement scientifique : rigueur, logique, méthodes, maîtrise du calcul numérique, bonne utilisation des outils mathématiques
- * Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques, en particulier la caractérisation et la mise en œuvre des matériaux (moulage composite, impression 3D ...).
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITÉS HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT SGM

- Maîtriser les notions de base d'une démarche scientifique et technologique.
- Savoir utiliser les outils de base de technologie de l'information, avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, être capable de travailler en équipe
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite
- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet



BUT MP (Mesures Physiques)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Mesures Physiques)

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- S'informer sur les questions d'actualité et s'intéresser aux contextes économique et social national et international,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
- Aimer expérimenter en particulier en physique et en chimie et avoir le goût de la réalisation,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les sciences en général,
- Savoir s'impliquer et s'organiser pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT MP

- Résultats obtenus dans les matières scientifiques, anglais et des notes de l'épreuve anticipée de français de fin de classe de première. Capacité de progression entre la première et la terminale.
- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières énoncées précédemment où il est attendu un niveau correct et régulier.
- Comportement et attitude face au travail du candidat.
- Motivation à intégrer la formation.
- Engagement citoyen Expériences professionnelles.



BUT R&T (Réseaux et Télécommunications)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Réseaux et télécommunications)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Détenir une culture générale et scientifique de bon niveau : questionner le monde qui nous entoure et savoir trouver des informations exactes, s'intéresser aux évolutions économiques, éthiques, sociales et technologiques à échelles nationales et internationales,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe, écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les technologies de l'information et l'Internet ; savoir utiliser un ordinateur pour communiquer et chercher de l'information,
- Avoir des bases en informatique,
- Avoir des bases scientifiques,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif, être à l'écoute et rigoureux,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT R&T

- Toutes les notes de sciences, français, anglais. Progression entre la première et la terminale
- Evaluations au lycée avec une attention pour les matières citées. Niveau correct et régulier attendu
- Appréciations de l'équipe pédagogique (comportement et assiduité)
- Projet de formation motivé, présence aux journées portes ouvertes et/ou à l'épreuve écrite



**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - CARRIERES SOCIALES

parcours Animation Sociale et socioculturelle

capacité d'accueil = 52 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe,
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

2. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : C1

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

3.1. RESULTATS ACADEMIQUES

Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : disciplines littéraires et en sciences humaines (histoire, géographie, SES, SMS, droit...), notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat,

3.2. SAVOIR-ETRE

Capacité d'engagement dans une formation : comportement dans toutes les matières, assiduité, appréciations de l'équipe pédagogique

3.3. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHERENCE DU PROJET

Première expérience de l'animation : expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (BAFA, service civique, encadrement de groupes...)

3.4. ENGAGEMENTS, ACTIVITES ET CENTRES D'INTERET, REALISATIONS PERI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Diversité des centres d'intérêt et des pratiques (pratiques culturelles, sportives, techniques, suivi de l'actualité)
- Expérience du bénévolat ou de l'engagement au service d'un collectif

ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - INFORMATION COMMUNICATION

parcours Communication des organisations

capacité d'accueil = 28 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
 - Communication, médias, traitement de l'information, culture numérique ;
 - Sociologie, littérature, histoire ;
 - Economie, gestion, droit.
- Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : web, réseaux sociaux numériques, conception graphique, réalisation audiovisuelle.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

2. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien
- Niveau de français : C2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec le parcours (disciplines littéraires, linguistiques ou liées aux sciences humaines)
- Notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat
- Examen de l'attitude et du comportement lors des enseignements et stages passés
- Appréciations de l'équipe pédagogique
- Examen approfondi du CV, du projet de formation et vérification de son adéquation avec la formation
- Etude d'éventuelles pièces complémentaires (book, compte-rendu d'entretien, rapport de stage...)

**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - INFORMATION COMMUNICATION

parcours Information Numérique dans les organisations

Capacité d'accueil = 28 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
 - Circulation de l'Information, Technologies numériques, informatique ;
 - Communication, médias, culture numérique ;
 - Sociologie, histoire ;
 - Economie, gestion, droit.

Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : surveillance de l'information, l'innovation numérique, web, animation de communauté, communication interne, systèmes d'information, conception graphique.

1.3. QUALITÉS HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

2. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien
- Niveau de français : C2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VOEUX

- Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec le parcours (disciplines littéraires, linguistiques ou liées aux sciences humaines ou numériques)
- Notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat
- Examen de l'attitude et du comportement lors des enseignements et stages passés
- Appréciations de l'équipe pédagogique
- Examen approfondi du CV, du projet de formation et vérification de son adéquation avec la formation
- Étude d'éventuelles pièces complémentaires (book, compte-rendu d'entretien, rapport de stage...)

**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Capacité d'accueil = 132 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Connaître les calculs mathématiques de base,
- Connaître les potentialités de l'environnement numérique,
- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit,
- Savoir analyser différents types de documents (texte, tableau, graphique, etc.),
- Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (B1 minimum).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Mettre en œuvre des techniques mathématiques (poser des calculs, poser une équation, modéliser un processus par une fonction),
- Etre en capacité d'utiliser des logiciels et les fonctionnalités des calculatrices,
- Etre capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
- Construire un raisonnement logique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Espagnol, Allemand ou Italien **sinon Japonais débutant**
- Niveau de français : B2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VOEUX

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat,
- Capacité de progression entre la première et la terminale,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.).

ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - GENIE BIOLOGIQUE

parcours Diététique et Nutrition

Capacité d'accueil = 23 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel) :** Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique STL, STAV, ST2S - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : STI2D, STHR ou STMG avec une remise à

niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.

- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique...) et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Diététique et nutrition évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcourSUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Diététique et nutrition. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcourSUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.
- **Intérêt pour le domaine de l'alimentation, de la diététique et de la nutrition (Important)** : Documentation active du candidat dans les domaines de l'alimentation, la diététique et la nutrition, participation à des conférences, à des événements en lien avec ces domaines. Engagement citoyen ou associatif dans ces domaines.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - GENIE BIOLOGIQUE

Parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies

Capacité d'accueil = 23 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel)** : Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique STL, STAV, ST2S - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : STI2D, STMG ou STHR avec une remise à niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.
- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, Biologie,

informatique...) et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.

- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcourSUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcourSUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.
- **Intérêt pour le domaine de l'environnement et les écotechnologies (Important)** : Documentation active du candidat dans les domaines de l'environnement, participation à des conférences, à des événements en lien avec ces domaines. Engagement citoyen ou associatif dans ces domaines.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - Génie Biologique

parcours Biologie Médicale et Biotechnologie

Capacité d'accueil = 50 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel)** : Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique STL, STAV, ST2S - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : STI2D, STHR ou STMG avec une remise à niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.
- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique...) et celles

obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.

- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte.

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Biologie médicale et Biotechnologie évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Biologie médicale et Biotechnologie. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Capacité d'accueil = 88 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre.
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LA CANDIDATURE

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,
- Motivation pour la spécialité.

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Les résultats scolaires de 1ère et de terminale, mais aussi les appréciations sont évalués.
- Les disciplines scientifiques (mathématiques, physiques et sciences de l'ingénieur...selon l'origine du candidat), langue vivante, associées, aux notes de français obtenues au baccalauréat permettent de classer les candidats. Une évaluation du dossier est faite en prenant en compte la note de l'élève, la moyenne de la classe et la note maximale de la classe ou, à défaut, le classement de l'élève.
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières : un des critères de sélection porte sur le comportement général du candidat et s'appuie sur les remarques et notifications d'absences faites par l'administration et les enseignants dans les bulletins de Première et de Terminale.
- De manière générale, l'évaluation tient aussi compte des éléments suivants : appréciations de l'équipe pédagogique, connaissances des disciplines et du programme enseigné dans la spécialité, motivation pour la spécialité GEII.
- **Entretien individuel** : il vise à cerner l'intérêt du postulant pour la formation et sa connaissance du cursus. Cet entretien, mené par un enseignant, doit permettre de comprendre la motivation réelle du candidat pour la formation et son projet professionnel. L'entretien porte également sur son ouverture sur le monde et son esprit d'analyse.

4. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante : Anglais
- Niveau de français requis : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPECIFIQUES ET CRITERES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Capacité d'accueil = 168 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer de façon adaptée à l'écrit et à l'oral, notamment en public, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales.
- Être capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...).
- Détenir un bon niveau de culture générale : faire preuve de curiosité et d'ouverture sur les enjeux sociaux, politiques et économiques du monde contemporain.
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître, mobiliser et utiliser avec efficacité les calculs fondamentaux et les outils quantitatifs.
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème.
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques.
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux.
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les domaines relevant du marketing, du commerce et de la communication.
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

2. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien **sinon Japonais débutant**
- Niveau de français requis : B2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Les demandes d'admission déposées sur la plateforme PARCOURSUP sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :
 - Les notes obtenues en première et terminale
 - Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
 - Les appréciations des enseignants de première et de terminale
 - La progression du candidat et sa motivation
 - Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
 - L'assiduité et comportement
 - La fiche avenir
 - La lettre de motivation intitulée qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
 - La rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

CAPACITES D'ACCUEIL

BUT	Parcours	Capacité d'accueil
Génie Biologique	Biologie médicale et biotechnologie	50
	Diététique et nutrition	23
	Sc. de l'environnement et écotechnologies	23
GEII		88
Carrières Sociales	Animation sociale et socioculturelle	52
GEA		132
Information-Communication	Communication des Organisations	28
	Information numérique dans les organisations	28
Techniques de Commercialisation		168



Licences

Critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Campagne rentrée 2026

I.A.E. Tours Val de Loire



Licence expérience en entreprise

Licence 3 ^{ème} année	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Mention	60	FA
Licence expérience en entreprise	60	FA

Formations acceptées

Principalement, L2 Gestion ou Economie et Gestion, DUT (GEA, TC), mais des candidats issus d'autres filières avec une expérience en gestion et un projet professionnel cohérent peuvent être acceptés.

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier + Entretien éventuel	Qualité du dossier Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec la licence Projet professionnel clair en cohérence avec la licence Expériences professionnelles dans le domaine de la formation (stages, emplois, bénévolat...)

Date de campagne de recrutement
02 février 2026 au 02 mars 2026



Licences Professionnelles

Critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Campagne rentrée 2026

I.A.E. Tours Val de Loire



Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
50	FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

01 février 2026 au 31 mars 2026

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
dossier et entretien éventuel afin d'obtenir des précisions sur la motivation du candidat et sur son projet professionnel, si ces éléments ne sont pas suffisamment clairs à la lecture du dossier	Qualité du dossier (mérite académique et expériences professionnelles) Projet professionnel clair en cohérence avec la licence

UFR Droit, Économie et Sciences Sociale



Faculté de droit, économie
& sciences sociales

Mention Activités juridiques

Parcours Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI/FA/FC

Dates de campagne de candidature <u>souhaitées</u>
Du 2 au 30 mars 2026

Mention Activités juridiques

Parcours Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien	Résultats universitaires Motivation Clarté du projet professionnel et cohérence avec la formation demandée Expériences professionnelles en lien avec la formation (emplois, stages, bénévolat)

Mention Activités juridiques : assistant juridique

Parcours Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FA/FI/FC

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 2 au 30 mars 2026

Mention Activités juridiques : assistant juridique

Parcours Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier, entretien, vérification des prérequis	Résultats universitaires Motivation Clarté du projet professionnel et cohérence avec la formation Expérience en lien avec la formation (emplois, stages, bénévolat, engagement associatif)

IUT de Blois



Mention Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Parcours Amélioration continue de la production industrielle

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA-FC
/	24

Dates de campagne de candidature souhaitées

1^{ère} campagne : du 3 février au 15 mars 2026

Si 2^{ème} campagne : du 11 mai au 21 juin 2026

Si 3^{ème} campagne : du 13 juillet au 23 août 2026

Mention Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Parcours Amélioration continue de la production industrielle

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Après examen du dossier de candidature par le jury d'admission, un entretien de recrutement en présentiel ou téléphonique avec questionnaire Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise ou d'une convention de stage dans le cas de la formation continue	- Résultats académiques - Assiduité au vu des bulletins équivalents à L1, L2 pour les étudiants en poursuite d'études - Avis circonstancié d'un référent pédagogique pour les étudiants en poursuite d'études - cohérence du projet professionnel, stages et expériences professionnelles, motivation pour la spécialité

Mention Optique professionnelle

Parcours Métiers de la vision :
réfraction, contactologie, basse-vision

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA-FC
/	18

Dates de campagne de candidature souhaitées

1^{ère} campagne : du 15 décembre 2025 au 28 janvier 2026

Si 2^{ème} campagne : du 9 février au 23 mars 2026

Si 3^{ème} campagne : du 11 mai au 21 juin 2026

Mention Optique professionnelle

Parcours Métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse-vision

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Examen du dossier de candidature par le jury d'admission	- Résultats académiques 2 années de BTS opticien-lunetier ou diplôme équivalent - Appréciations générales des enseignants de BTS - Assiduité et comportement (inutile si indiqué dans les relevés de notes) - Projet professionnel et intérêt pour la formation COMPÉTENCES GÉNÉRALES - Être actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre, - Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre une problématique visuelle et de rédiger une solution. - Disposer d'une bonne culture générale, - Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES - Montrer sa motivation et sa curiosité pour la vision et en particulier pour l'examen de la vue, la contactologie et la basse vision. - Disposer d'une habileté manuelle, - Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique visuelle, - Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation visuelle. QUALITÉS HUMAINES - Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux et tâches de groupe via les projets, travaux pratiques et stage - Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

IUT de Tours



Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques

Parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement (MSEE)

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA
24	

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 1^{er} avril mars au 23 avril 2026
(1^{er} au 15 avril pour déposer les dossiers et jusqu'au 23 avril pour compléter les dossiers déjà déposés)
Entretiens de sélection : deux journées entre le 1 et le 4 juin 2026

Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques

Parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Après examen du dossier de candidature par le jury d'admission, un entretien de recrutement où pourront être abordés : - Motivation pour la formation - Projet personnel et professionnel en lien avec la formation, perspectives à l'issue de la formation - Connaissance du domaine de formation : connaissance des réseaux, des publics, des méthodologies d'intervention – expériences de relation avec un public - Capacité à présenter et analyser ses expériences en lien avec le domaine de formation - Curiosité, centre d'intérêt : pratiques culturelles, sociales, sportives – stratégies de documentation, d'apprentissage – rapport à l'écrit, à la lecture, aux médias – compétences techniques	- Études en rapport avec la spécialité de la formation : sciences, gestion et protection de la nature, géographie, animation - Cohérence du parcours de formation au regard de la formation sur laquelle postule le candidat - Prérequis : expérience d'animation face public, intérêt pour la culture scientifique et environnementale - Expériences professionnelles dans le domaine de la formation (stages, emplois...) - Pertinence du projet personnel et professionnel au regard de la formation - Assiduité et investissement dans toutes les matières - Parcours extra-universitaire (emplois, stages, engagements associatifs, service civique...)

UFR de Pharmacie



Mention Bio Industries et Biotechnologies

Parcours Contrôle qualité en biotechnologies

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Contrôle qualité en biotechnologies	16	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

du 1^{er} au 31 mars 2026

Réouverture si effectif non atteint avril/mai

Bio Industries et Biotechnologies

Parcours Contrôle qualité en biotechnologies

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien	Examen du dossier de candidature : - qualité du dossier (CV, lettre de motivation...) - notes en bac+1 et bac+2 en sciences de la vie ou chimie (BTS, 2^e année de BUT, L2 avec des bases en biochimie et biologie) - cohérence du parcours avec le projet professionnel - pertinence des missions des stages réalisés Entretien : - intérêt pour le domaine des biotechnologies - motivation à travailler dans le contrôle qualité - dynamisme et motivation dans la recherche d'un contrat d'apprentissage

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Formulation et contrôle qualité des cosmétiques

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
16	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

du 16 février au 31 mars 2026 inclus
Réouverture si effectif non atteint fin avril/début mai

Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Formulation et contrôle qualité des cosmétiques

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien	Examen du dossier fourni par le candidat déterminant la convocation à l'entretien individuel de motivation : - Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3) ou autre selon formation en cours) - Cohérence du parcours avec le projet professionnel exprimé - Stages effectués dans le domaine cosmétique ou dans les domaines de la formulation ou du contrôle qualité (critère non pertinent pour les étudiants de L2 générale) - Eventuelles lettres de recommandation Eléments appréciés à l'entretien individuel de motivation : - Appétence pour le domaine cosmétique - Connaissance du domaine cosmétique - Capacité à se présenter, à exposer son projet professionnel, ses compétences et ses motivations - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage Eléments suspensifs : - Signature d'un contrat d'apprentissage / Lettre d'engagement pour l'admission définitive Formations privilégiées : L2/L3 SV et Chimie; BTS Métiers de la Chimie /Bio-analyses et contrôle/ MECP; 2^{ème} /3^{ème} année BUT Chimie/ Génie chimique, Génie des Procédés

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
16	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

1^e session du 23 février au 31 mars 2026
2^e session du 13 avril au 03 mai 2026

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	Examen du dossier fourni par le candidat : - Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3)) - CV - Questionnaires réponses - Eventuelles lettres de recommandation Eléments appréciés à l'entretien : - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage - Connaissance des enjeux liés à la transition écologique - Capacité à travailler en équipe - Appétence pour le végétal Eléments suspensifs : - Signature d'un contrat d'apprentissage - Lettre d'engagement pour l'admission définitive Formations privilégiées : L2/L3 SV et Chimie, BTS Métiers de la Chimie, Biotechnologies, Analyse et Contrôle, BTSA Anabiotech, 2 et 3^{ème} année BUT Chimie, Génie chimique, Génie Biologique et Génie des Procédés

Mention Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 23 février au 23 mars 2026 inclus
Réouverture si effectif non atteint avril/mai

Mention Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	Examen du dossier fourni par le candidat : - Relevés de notes - CV - Lettre de motivation - Eventuelles lettres de recommandation Éléments appréciés à l'entretien : - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage - Capacité à faire preuve de rigueur et de logique - Capacité à travailler en équipe - Appétence pour l'utilisation de l'outil informatique Éléments suspensifs : - Signature d'un contrat d'apprentissage - Lettre d'engagement pour l'admission définitive

UFR des Sciences et Techniques



Mention Productions Animales

Parcours Durabilité et valorisation des produits de l'élevage

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 9 février au 27 mars 2026
réouverture si effectif non atteint du 4 mai au 26 juin 2026

Mention Productions Animales

Parcours Durabilité et valorisation des produits de l'élevage

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien éventuel	Être titulaire (le jour de l'inscription) d'un Bac+2 ou expérience professionnelle confirmée en biologie ou agronomie ou biotechnologie, motivation pour les filières d'élevage, projet professionnel en accord avec les besoins du marché de l'emploi des secteurs de la production, transformation et distribution

Mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours Analyse Sensorielle et Qualité

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
25	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 9 février au 27 mars 2026
réouverture si effectif non atteint du 4 mai au 26 juin 2026

Mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours Analyse Sensorielle et Qualité

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien éventuel	Être titulaire le jour de l'inscription d'au moins un Bac+2, adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation et les besoins du marché de l'emploi dans le secteur de l'analyse sensorielle (domaines : agroalimentaire, cosmétologie, parfumerie, aromatisation) et de la qualité (domaine agroalimentaire).



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Histoire

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	80
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire - Histoire de l'art – Histoire de l'art et archéologie
Mail du responsable pédagogique	julie.verlaine@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail du gestionnaire administratif	Pascale.payet@univ-tours.fr
Mots-clés	Histoire, histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, recherche historique, histoire urbaine, sociétés urbaines

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Attendus pour l'entrée dans le parcours	• Avoir acquis des connaissances solides en histoire correspondant à l'acquisition d'une licence dans cette discipline. • Faire preuve de motivations pour s'engager dans un travail de recherche.
Critères d'examen des candidatures	• Résultats académiques ; • Cohérence du projet ; • Pour les titulaires d'une autre mention de Licence (<i>Lettres, Langues, LLCER, Droit, Science Politique, Sociologie...</i>) : Justifier d'un projet de recherche en lien avec le Master demandé.
Modalités de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire

Parcours Histoire des cultures européennes

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire - Histoire de l'art – Histoire de l'art et archéologie
Mail du responsable pédagogique	julie.verlaine@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail du gestionnaire administratif	Pascale.payet@univ-tours.fr
Mots-clés	Histoire, histoire ancienne, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine, recherche historique, histoire européenne, culture européenne

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Attendus pour l'entrée dans le parcours	• Avoir acquis des connaissances solides en histoire correspondant à l'acquisition d'une licence dans cette discipline. • Faire preuve de motivations pour s'engager dans un travail de recherche.
Critères d'examen des candidatures	• Résultats académiques ; • Cohérence du projet ; • Pour les titulaires d'une autre mention de Licence (<i>Lettres, Langues, LLCER, Droit, Science Politique, Sociologie...</i>) : Justifier d'un projet de recherche en lien avec le Master demandé.
Modalités de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire de l'art

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	80
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	colin.debuiche@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand/Italien
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail du gestionnaire administratif	Patricia.coste@univ-tours.fr
Mots-clés	histoire de l'art, médiation, exposition, musée, patrimoine, culture, arts, stage

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (*architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...*) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Une expérience de la pratique de la médiation (stage d'observation ou stage pratique) est la bienvenue sans être restrictive

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Critères d'examen des candidatures

- Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie
- Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art
- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Prise de la mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2)
- Niveau en langue(s) étrangère(s), bienvenu dans le cadre de la médiation
- Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général (prendre connaissance du livret des enseignements)
- Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...)
- Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé)
- Perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend 2 phases de stage (M1 et M2)
- État des orientations professionnelles envisagées
- Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Histoire de l'art

Parcours Métiers des langues et de la culture : études italiennes/Histoire de l'art *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licences : Etudes Européennes et Internationales, Histoire de l'art et archéologie, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Lettres, Lettres, langues
Mail responsable pédagogique	Julien.noblet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Italien
Langues vivantes d'enseignement	Français et italien
Mai du gestionnaire administratif	patricia,coste@univ-tours.fr
Mots-clés	Histoire de l'art, conservation de musée, animation du patrimoine, valorisation du patrimoine culturel, tourisme culturel, promotion du tourisme local, culture italienne.

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (*architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...*) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- - Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Solide culture en langue, littérature et civilisation italiennes,
- Capacités d'analyse littéraire et de synthèse,
- Compétences dans le domaine de la traduction,
- Maîtriser la compréhension écrite et orale de la langue italienne,
- Maîtriser l'expression écrite et orale tant en italien qu'en français.

Mention Histoire de l'art

Parcours Métiers des langues et de la culture : études italiennes/Histoire de l'art

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie • Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 • Prise de la mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2) • Niveau en langue(s) étrangère(s), bienvenu dans le cadre de la médiation • Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général (prendre connaissance du livret des enseignements) • Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...) • Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé) • Perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend 2 phases de stage (M1 et M2) • État des orientations professionnelles envisagées • Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	pascale.charron@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand/Italien
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Patricia.coste@univ-tours.fr
Mots-clés	Histoire de l'art, concours, recherche, métiers du patrimoine, métiers de la culture, musées, stage

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Appétence et maîtrise de l'expression écrite
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Un stage dans une institution culturelle, muséale ou archivistique est le bienvenu sans être une donnée restrictive

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie • Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 • Prise de mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2) • Niveau en langue(s) étrangère(s) • Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général • Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...) • Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé) • État des perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend un stage (M1) • État des orientations professionnelles et des concours envisagés • Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Musicologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Musicologie – Autre licence en sciences humaines pour des candidats pouvant justifier de compétences musicales
Mail responsable pédagogique	vincent.cotro@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	Karima.elgazhi@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale
- Culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées
- Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique
- Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire
- Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique
- Maîtrise des procédés de l'écriture musicale
- Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique
- Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique
- Formation à la technique de clavier et à la technique vocale
- Pratique collective vocale et instrumentale

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence acceptée ou licence de musique, musicologie ou autre licence en sciences humaines pour des candidats pouvant justifier de compétences musicales ; • Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ; • Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; notamment ceux reliés à histoire de la musique et aux sciences humaines. • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien

Mention Philosophie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Philosophie, Science politique, Humanités, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'éducation, Théologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Lettres
Mail responsable pédagogie	fosca.mariani@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Lucile.fresneau@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Disposer d'une parfaite maîtrise de la langue française.
- Disposer d'une bonne maîtrise des connaissances et des méthodes fondamentales de la philosophie : analyse conceptuelle, problématisation, argumentation.
- Posséder une culture générale philosophique structurée et étayée sur des lectures précises des ouvrages classiques de la philosophie : histoire de la philosophie, concepts, problèmes.
- Disposer de solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Critères d'examen des candidatures	• Projet de recherche pour le mémoire préparatoire • Inscription possible du projet de mémoire dans les spécialités du master et de ses enseignants-chercheurs • Pour les candidats n'ayant pas une formation initiale dans le domaine : Pertinence du choix de master pour la formation et la recherche du candidat
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Psychologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	120
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Psychologie

Parcours Cognition, neurosciences et psychologie*

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Psychologie
Mail responsable pédagogique	lucie.angel@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Bertille.jamais@univ-tours.fr
Mots-clés	Cognition, Neurosciences, Psychologie, Recherche

Mention Psychologie

Parcours Cognition, neurosciences et psychologie*

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Cognition, neurosciences et psychologie

Critères d'examen des candidatures	La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants : - Résultats académiques au cours de la licence ; - Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. Les expériences en lien avec le projet professionnel seront également des éléments pris en compte. Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants : - L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le domaine de la recherche en psychologie - L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ; - L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ; - L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g rontologique normale et pathologique

Modalit�s d'enseignement	FI/FC
Dipl�mes conseill�s	Psychologie
Mail responsable p�dagogique	kristell.pothier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseign�es	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Fran�ais
Mail gestionnaire administratif	Bertille.jamais@univ-tours.fr
Mots-cl�s	

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g rontologique normale et pathologique

Attendus pour l'entr e dans le parcours

- Connaissances th oriques et m thodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du d veloppement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie g rontologique)
- Culture g n rale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et th ories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en rep rant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de fa on appropri e les diff rentes m thodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enqu te, observation, exp rimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropri s   l'analyse du comportement humain
- Elaborer une probl matique de recherche et tenter d'y apporter des r ponses   la fois th oriques et pratiques
- Ma triser la d ontologie et l' thique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g rontologique normale et pathologique

Crit�res d'examen des candidatures	La s�lection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Dans le cas d'une proc�dure en deux �tapes, pour la premi�re (admissibilit�), les crit�res de s�lection sont les suivants : - R�sultats acad�miques au cours de la licence ; - R�sultats acad�miques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours vis� en M1. Dans sa lettre de motivation, l'�tudiant doit pr�senter un projet professionnel clair et coh�rent avec le parcours vis� en M1. Les enseignements choisis en licence doivent �tre en lien avec le parcours vis� en M1. Les exp�riences en lien avec le projet professionnel seront �galement des �l�ments pris en compte. Dans le cas d'une proc�dure en deux �tapes, pour la seconde (admission), les crit�res de s�lection sont les suivants : - L'�tudiant doit t�moigner de connaissances sur le m�tier de psychologue ; - L'�tudiant doit pr�senter un projet professionnel clair et coh�rent avec la formation suivie ; - L'�tudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours vis� en M1 ; - L'�tudiant doit r�pondre de mani�re pertinente aux questions pos�es. La proc�dure en une seule �tape ne comporte que l'examen du dossier sur les crit�res d�finis pr�c�demment.
Modalit� de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconf�rence

Mention Psychologie

Parcours Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : sociabilisation, éducation et handicap

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Psychologie
Mail responsable pédagogique	caroline.giraudeau@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Bertille.jamais@univ-tours.fr
Mots-clés	Enfant - Handicap - Education - Socialisation - Emotions

Mention Psychologie

Parcours Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : sociabilisation, éducation et handicap

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Critères d'examen des candidatures	La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants : - Résultats académiques au cours de la licence ; - Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte. Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants : - L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ; - L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ; - L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ; - L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Psychologie
Mail responsable pédagogique	<u>robert.courtois@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	<u>Bertille.jamais@univ-tours.fr</u>
Mots-clés	

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Connaissance des troubles mentaux
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...)
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage, perte d'autonomie, fin de vie, ...)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Critères d'examen des candidatures	La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants : - Résultats académiques au cours de la licence ; - Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte. Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants : - L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ; - L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ; - L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ; - L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Psychologie
Mail responsable pédagogique	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Bertille.jamais@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie sociale, clinique et pathologique, cognitive, du développement, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en s'appuyant sur les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, seniors)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Critères d'examen des candidatures	La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants : - Résultats académiques au cours de la licence ; - Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte. Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants : - L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ; - L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ; - L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ; - L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de l'éducation – Philosophie – Psychologie - Sociologie
Mail responsable pédagogique	Jerome.lafitte@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Isabelle.peronnet@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaître les acteurs et les métiers dans le champ de l'éducation et de la formation, notamment en ce qui concerne la formation tout au long de la vie et les pratiques numériques en formation.
- Comprendre les enjeux relatifs à l'éducation, la formation et l'insertion, concernant des publics diversifiés (enfants, adolescents, adultes...) et des terrains éducatifs multiples, notamment éducation au et par le numérique.
- Identifier une ou plusieurs questions de recherche, qui pourront être développées au sein du mémoire de Master 1.
- Identifier un ou plusieurs lieux de stage, dans le champ de l'éducation et de la formation, correspondant aux 420h (12 semaines) prévues en M1, s'effectuant en alternance tout au long de l'année.
- Mettre en œuvre des méthodologies d'enquête en éducation et formation, servant des finalités de recherche et/ou professionnelles.
- Pouvoir travailler sur ses propres pratiques et expériences en matière éducative ou formative, afin de les comprendre et de les analyser.
- Maîtriser les outils indispensables à l'étude, la communication et l'exercice professionnel sur les terrains de l'éducation et de la formation, tels que l'informatique et l'internet (C2i niveau 1) et les outils linguistiques en français (développement des compétences orales et écrites) et en anglais (capacités d'expression, anglais scientifique).

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence de Sciences de l'éducation, ou de l'une des autres licences acceptées ; • Projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en Master Sciences de l'éducation ; • Qualité des résultats académiques en licence. Pour les étudiants titulaires d'une licence autre que la licence en Sciences de l'éducation : - Avoir déjà suivi des enseignements en lien avec l'éducation et la formation ; - et/ou investissement dans des activités, stages ou projets en lien avec l'éducation et la formation.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sociologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie - Sociologie Science politique - Sciences de l'éducation Histoire - Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	alex.alber@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Marylene.moreau@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Mobiliser les principales théories sociologiques **et/ou anthropologiques** contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- **Elaborer un guide d'entretien, réaliser des entretiens semi-directifs, les retranscrire**
- Utiliser **les méthodes quantitatives** (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- **Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.**
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ; • Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Prise en compte de la progression entre la L1 et la L3 (S1 à S5) ; • Pratique de l'enquête ; • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sociologie

Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie - Sociologie Science politique - Sciences de l'éducation Histoire - Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	delphine.corteel@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Marylene.moreau@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Sociologie

Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Mobiliser les principales théories sociologiques **et/ou anthropologiques** pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- **Elaborer un guide d'entretien, réaliser des entretiens semi-directifs, les retranscrire**
- Utiliser **les méthodes quantitatives** (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, rédiger un rapport complet et synthétique
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ; • Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Prise en compte de la progression entre la L1 et la L3 (S1 à S5) ; • Pratique de l'enquête ; • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	90
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine Parcours Renaissance

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	jean.senie@univ-tours.fr pascal.brioist@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Renaissance

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Un bon niveau de licence dans les domaines suivant : Histoire, Histoire de l'art, Histoire des sciences et des techniques, Musique, Lettre, Philosophie, Langues.
- Un fort intérêt pour les cultures et/ou le patrimoine de la période de la Renaissance démontré par une lettre de motivation.

En matière de compétences :

- Bonne capacité de rédaction en français
- Capacité à formuler un projet de mémoire de recherche dans le domaine de la Renaissance avec éléments bibliographiques
- Autonomie d'organisation

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Renaissance

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	isabelle.hannequart@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Valorisation du patrimoine alimentaire, animation de projets en lien avec l'alimentation

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance souhaitée d'un secteur de l'alimentation fondée sur une expérience personnelle.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française.

En matière de compétences :

- Capacité à formuler un projet de mémoire de recherche dans le domaine de l'alimentation avec éléments bibliographiques **et problématique**.
- Autonomie d'organisation. **et capacité à collaborer dans un groupe**.
- Créativité pour le développement de projets.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, sans entretien • Niveau académique, progression dans les études • Projet professionnel et projet de recherche clairs en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	jean-baptiste.rigot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Archéologie, archéomatique, recherche, stages, méthodes, outils, Proto-histoire, Antiquité, période médiévale

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Attendus en matière de connaissance

- Prérequis : une expérience de fouille d'au moins quatre semaines (l'été avant la rentrée si possible) avec rapport de stage.
- Mobiliser une culture générale archéologique et historique ainsi que les principales méthodes disciplinaires : fouille, prospection, relevés, photographies, dessins, plans.
- Mobiliser les savoirs fondamentaux en histoire de l'art et en histoire de l'architecture.
- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude.
- Organiser des ressources documentaires et une bibliographie normalisée.
- Présenter et organiser un corpus de données.
- Avoir des notions en bases de données ; connaître les données spatiales et savoir les manipuler.
- Mobiliser les concepts et les problématiques scientifiques nécessaires à l'étude d'un site archéologique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral dans au moins une langue vivante étrangère (de préférence anglais ou allemand)

Compétences

- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	dino.meloni@univ-tours.fr remi.jimenes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français - Anglais
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Administration des entreprises culturelles - Conception de projets culturels - Animation du patrimoine - Valorisation du patrimoine culturel - Conservation de musée

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Intérêt pour les sciences du patrimoine et la valorisation du patrimoine.
- Établir un lien entre sa formation universitaire et/ou professionnelle et le master MSP.
- Développer avec précision un projet de mémoire dans le domaine du patrimoine en s'appuyant sur des connaissances approfondies du champs académique.
- Définir un projet professionnel précis en lien avec le master MSP.

En matière de compétences :

- Très bonne expression écrite en langue française et de compétences en informatique.
- Une certification de type C2i ou Pix sera appréciée.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Double diplôme UQAM/CESR

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire
Mail responsable pédagogique	dino.meloni@univ-tours.fr remi.jimenes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français - Anglais
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Administration des entreprises culturelles - Conception de projets culturels - Animation du patrimoine - Valorisation du patrimoine culturel - Conservation de musée

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Double diplôme UQAM/CESR

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Intérêt pour les sciences du patrimoine et la valorisation du patrimoine.
- Établir un lien entre sa formation universitaire et/ou professionnelle et le master Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle.
- Développer avec précision un projet de mémoire dans le domaine du patrimoine en s'appuyant sur des connaissances approfondies du champs académique.
- Profil licence d'histoire

En matière de compétences :

- Très bonne expression écrite en langue française et de compétences en informatique.
- Une certification de type C2i ou Pix sera appréciée.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Double diplôme UQAM/CESR

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master, • Motivation pour le double diplôme et être prêt à passer la deuxième année de Master à l'Université de Montréal (UQAM - Canada)
Modalité de traitement des candidatures	Dossier et entretien

Mention Humanités numériques

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25-30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Humanités numériques

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie - Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères - Lettres - Lettres et langues - Musicologie - Philosophie - Sciences et humanités - Sciences pour l'ingénieur - Informatique - Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - Economie et gestion - Sciences sociales – Sociologie
Mail responsable pédagogique	carlos-emiliano.gonzalez-gallardo@univ-tours.fr elena.pierazzo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français, Anglais
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Numérisation, Données, Patrimoine, Médiation

Mention Humanités numériques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance d'un certain nombre de projets et ressources de médiation numériques des patrimoines.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française

En matière de compétences :

- Familiarité avec l'utilisation des logiciels communs; être à l'aise avec son ordinateur; capacité de manipulation des fichiers et des dossiers (enregistrer, renommer, déplacer...).
- Autonomie d'organisation ; créativité pour le développement de projets.

Certifications des compétences :

- C2I niveau 1 ou certification Pix recommandée

Mention Humanités numériques

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du dossier de candidature (Essentiel) • Niveau académique (important) • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master (très important) • Motivations pour l'apprentissage informatique (important)
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Histoire
Mail responsable pédagogique	carlos-emiliano.gonzalez-gallardo@univ-tours.fr elena.pierazzo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français, Anglais
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Numérisation, Données, Patrimoine

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance d'un certain nombre de projets et ressources de médiation numériques des patrimoines.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française
- Profil licence d'histoire

En matière de compétences :

- Familiarité avec l'utilisation des logiciels communs; être à l'aise avec son ordinateur; capacité de manipulation des fichiers et des dossiers (enregistrer, renommer, déplacer...).
- Autonomie d'organisation ; créativité pour le développement de projets.

Certifications des compétences :

C2I niveau 1 ou certification Pix recommandée

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master, • Motivations pour l'apprentissage informatique, • Motivation pour le double diplôme et être prêt à passer la deuxième année de Master à l'Université de Montréal (UQAM - Canada)
Modalité de traitement des candidatures	Dossier et entretien

Mention Humanités numériques

Diplôme conjoint CESR/Université de Padoue

Humanités numériques pour la critique des textes et des sources

Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Histoire de l'art - Histoire - Archéologie - Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères - Lettres - Lettres et langues - Musicologie - Philosophie - Sciences et humanités
Mail responsable pédagogique	elena.pierazzo@univ-tours.fr Sabrina.ferrara@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français, Anglais, Italien
Mail gestionnaire administratif	scolarite.cesr@univ-tours.fr
Mots-clés	Critiques textuelle, philologie numérique, sources ancien

Mention Humanités numériques

Diplôme conjoint CESR/Université de Padoue

Humanités numériques pour la critique des textes et des sources

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance d'un certain nombre de projets et ressources d'édition numériques des sources anciennes
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française (B2) et italienne (B2)

En matière de compétences :

- Familiarité avec l'utilisation de logiciels courants; être à l'aise avec son ordinateur; capacité à manipuler des fichiers et des dossiers (enregistrer, renommer, déplacer...).
- Autonomie d'organisation ; créativité pour le développement de projets.

Résultat académiques :

- Une note de sortie au diplôme d'au moins 100/110 (pour une licence obtenue en Italie) ou une mention Bien ou Très bien (pour une licence obtenue en France) ou l'équivalent, c'est-à-dire une note se situant dans les 30% les plus élevés du système éducatif qui a délivré le diplôme.

Certifications des compétences :

- Des compétences informatiques de base attestées par un certificat international tel que ECDL ou équivalent ; ou un test d'auto-évaluation en ligne (par exemple, au moins les deux premières étapes du test en ligne du PIX) ; ou un certificat universitaire attestant d'une culture numérique de base

Mention Humanités numériques

Diplôme conjoint CESR/Université de Padoue

Humanités numériques pour la critique des textes et des sources

Critères d'examen des candidatures	• Analyse du dossier de candidature, • Niveau académique, • Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master, • Motivations pour l'apprentissage informatique, • Motivation pour le double diplôme et être prêt à passer la deuxième année de Master à l'Université de Padoue (UNIPD - Italie)
Modalité de traitement des candidatures	Dossier et entretien



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr hovig.terminassian@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	"paysages", "changement climatique", "aménagement durable du territoire", "recherches en sciences de l'homme et de la société"

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Critères d'examen des candidatures	• Cursus global ; • Résultats académiques en licence ; • Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ; • Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ; • Capacités de réflexion et de rédaction ; • Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ; • Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Territoires et urbanisme

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr hovig.terminassian@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	"études urbaines", "aménagement durable du territoire", "développement local", "recherches en sciences de l'homme et de la société"

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Territoires et urbanisme

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Territoire et urbanisme

Critères d'examen des candidatures

- Cursus global ;
- Résultats académiques en licence ;
- Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;
- Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ;
- Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ;
- Capacités de réflexion et de rédaction ;
- Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ;
- ~~Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).~~

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Recherche

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr hovig.terminassian@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail responsable administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	"recherches en sciences de l'homme et de la société", "paysages", "études urbaines"

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Recherche

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Recherche

Critères d'examen des candidatures

- Cursus global ;
- Résultats académiques en licence ;
- Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;
- Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ;
- Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ;
- Capacités de réflexion et de rédaction ;
- Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ;
- ~~Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).~~

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Domaine Droit-Economie-Gestion

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	20
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Economie – Economie et gestion – Mathématiques - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales MIA SHS – Economie, Mathématiques
Mail responsable pédagogique	julie.scholler@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Étude de marché, Économie, Économétrie, Analyse économique, Statistiques, Informatique décisionnelle Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité, Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales, Études et prospectives socio-économiques Data Analyste, Consultant Data, Économètre

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les fondamentaux en microéconomie
- Maîtriser l'économétrie théorique niveau intermédiaire
- Avoir réalisé des travaux empiriques en économie quantitative et analyses statistiques appliquées
- Posséder des bonnes connaissances en statistiques et probabilités
- Disposer de bases solides en mathématiques appliquées à l'économie
- Savoir programmer, expériences de code à minima en R et/ou Python
- Avoir une bonne culture générale et en économie
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et en anglais

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier académique, les notes en : Econométrie, Microéconomie, Mathématiques, Statistiques, Probabilités, Informatique
- CV détaillé
- Relevés de notes bac et post bac
- Diplômes ou titres obtenus depuis le bac
- Lettre de motivation présentant le projet professionnel et personnel clair en cohérence avec la spécialité du Master
- Programme détaillé en cas de cursus à l'étranger
- Justificatifs d'expérience (*stages, travail salarié, activités associatives*)

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Droit de l'entreprise

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit AES
Mail responsable pédagogique	benjamin.lavergne@univ-tours.fr ; gwenola.bargain@univ-tours.fr ; juliette.brunie@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clas	Droit des affaires, Droit des contrats, Droit des sociétés, Propriété intellectuelle, Commande publique, Droit fiscal

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil, et en droit des affaires, notamment en droit des sociétés
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse)
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources)
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Critères d'examen des candidatures

- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;
- Expériences professionnelles (*emploi étudiant, stage...*) ;
- Implication dans la vie de l'Université ;
- Investissement dans des activités extra-universitaires ;
- Motivation.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit – AES
Mail responsable pédagogique	<u>benjamin.lavergne@univ-tours.fr</u> ; <u>gwenola.bargain@univ-tours.fr</u> ; <u>juliette.brunie@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Droit social, Droit du travail, Droit de la fonction publique, Droit de la protection sociale

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil, et en droit social, notamment en droit du travail
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse)
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources)
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Critères d'examen des candidatures

- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;
- Expériences professionnelles (*emploi étudiant, stage...*) ;
- Implication dans la vie de l'Université ;
- Investissement dans des activités extra-universitaires ;
- Motivation.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit de la santé

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	35
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit
Mail responsable pédagogique	emmanuel.aubin@univ-tours.fr , farida.arhab-girardin@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Droit de la santé, Défense et conseil juridique, Personnels de direction de la fonction publique (hôpitaux), Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, Personnels administratifs de catégorie A des hôpitaux publics, avocats, indemnisation et assurance.

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances **fondamentales en droit privé ou en droit public.**
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices juridiques.
- Maîtriser les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier, trouver et hiérarchiser les sources)
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique à l'écrit comme à l'oral
- Avoir une bonne culture générale
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Critères d'examen des candidatures

- **Bons** résultats dans les enseignements fondamentaux **de licence** notamment droit des obligations, droit administratif, droit des contrats spéciaux, procédure civile, droit des sociétés, droits et libertés fondamentales, le cas échéant, en contentieux administratif, droit de l'Union européenne.
- Projet professionnel clair en cohérence avec la formation
- Motivation
- Expériences professionnelles (emploi étudiants, stage,...) et/ou activités associatives **ou autre investissement extra-universitaire.**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit de la santé

Parcours Biotechnologies et droit *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	DNL Droit
Mail responsable pédagogique	sylvain.ravenne@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français - quelques cours en anglais
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Droit de la propriété intellectuelle, Brevets, Biotechnologies

Mention Droit de la santé

Parcours Biotechnologies et droit

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les fondamentaux du droit, et en particulier du droit des obligations
- Maîtriser le raisonnement et la méthodologie juridiques
- Maîtriser l'expression écrite et orale
- Avoir une bonne culture générale et notamment scientifique (*sans être un pré-requis, une formation scientifique antérieure est évidemment appréciée*)
- Maîtriser la langue anglaise (*écrit et oral*)
- Avoir une forte motivation pour s'investir dans l'apprentissage des matières scientifiques

Mention Droit de la santé

Parcours Biotechnologies et droit

Modalité de traitement des candidatures	Dossier Le cas échéant, audition
Critères d'examen des candidatures	• Résultats en licence, et notamment en droit des obligations • Motivation pour la double formation en droit et en biologie • Projets professionnels cohérents avec la double formation en droit et en biologie • Expérience professionnelle et/ou associative traduisant un intérêt pour les sciences

Mention Droit du patrimoine

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	44
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit
Mail responsable pédagogique	masterdroitdupatrimoine@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Droit – droit civil – droit privé - conseil juridique - droit immobilier – notariat- activités immobilières – construction – juristes – notaires – avocats- collaboration juridique – cadre de l'immobilier

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit ; notamment en droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit des sociétés ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices (commentaire de décision, commentaire de texte, cas pratique) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Critères d'examen des candidatures

- Cursus post-bac du candidat
- Résultats dans les enseignements disciplinaires particulièrement ceux en lien avec le **M1 master droit du patrimoine** ;
- Projet professionnel clair en cohérence avec **le M1 les débouchés du master droit du patrimoine** ;
- Stages et expériences **professionnelles et/ou associatives** ;
- Motivations **pour intégrer le master**
- **Intérêt pour le secteur du droit du patrimoine et de l'immobilier.**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit
Mail responsable pédagogique	masterdroitdupatrimoine@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Activités financières et d'assurance - Droit – droit civil – droit privé – conseil juridique – notariat – juristes – avocats – notaires – collaboration juridique – conseil en gestion de patrimoine financier

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit ; notamment en droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit des sociétés ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices (commentaire de décision, commentaire de texte, cas pratique) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Critères d'examen des candidatures

- Coursus post-bac du candidat ;
- Résultats dans les enseignements disciplinaires particulièrement ceux en lien avec le M1 master droit du patrimoine ;
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 les débouchés du master droit du patrimoine ;
- Stages et expériences professionnelles et/ou associatives ;
- Motivation pour intégrer le master ;
- Intérêt pour le secteur du droit du patrimoine.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit européen

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

~~60~~ 58

Modalités d'enseignement

FI/FC

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence Droit, droit européen, droit-langues, droit-français-droit allemand, droit public, droit privé
Mail responsable pédagogique	christine.guillard@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais (LV1) – Allemand, espagnol ou italien (LV2)
Langues vivantes d'enseignement	Français/anglais pour quelques cours
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Pas de mots clés

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- **Avoir une licence de droit**
- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et les principaux exercices (commentaire, dissertation, cas pratique)
- Être en capacité de mener un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche documentaire et juridique
- Avoir une bonne culture juridique et générale
- Être en capacité de comprendre un cours en anglais
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Critères d'examen des candidatures

- Résultats dans les enseignements fondamentaux de licence de droit (**très important**)
Cohérence et qualité du parcours universitaire
- Projet professionnel clair et en adéquation avec un master de droit européen (**important**)
- Motivation (**essentiel**)
- Expériences (*mobilité, stages, travail, bénévolat, activités associatives, universitaires et extra-universitaires*) (**complémentaire**)
- Bonne maîtrise de l'anglais (**important**)
- Connaissance d'une deuxième langue : allemand, espagnol ou italien (**complémentaire**).

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Droit européen

Parcours Droit-Langues

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit-langues, droit européen, droit-français-droit allemand, droit public, droit privé, LEA
Mail responsable pédagogique	claude.ophele@univ-tours.fr anne.jeannot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Allemand, espagnol ou italien; anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français et allemand (quelques cours)
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	traduction, interprétariat, droit, international, Europe, stage, mobilité internationale, mémoire

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- Maîtriser la méthodologie juridique (*analyse, synthèse*) et les principaux exercices (*commentaire, dissertation, cas pratique*)
- Être en capacité de mener un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche documentaire et juridique
- Avoir une bonne culture juridique et générale
- Être en capacité de comprendre un cours en anglais
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral
- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- ~~• Maîtriser la méthodologie juridique (*analyse, synthèse*) et les principaux exercices (*commentaire, dissertation, cas pratique*)~~
- ~~• Être en capacité de mener un raisonnement juridique~~
- Maîtriser deux langues juridiques étrangères : anglais et allemand ou espagnol ou italien
- Avoir des connaissances sur plusieurs systèmes juridiques étrangers
- Avoir des bases en droit comparé
- Détenir des compétences en traduction juridique

Mention Droit européen

Parcours Droit-Langues

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du cursus universitaire
- Maîtrise des fondamentaux du droit européen
- Connaissance de deux langues juridiques étrangères
- Bonne maîtrise linguistique en anglais
- Connaissance d'une deuxième langue : allemand, espagnol ou italien
- Cohérence du projet professionnel
- Expériences d'expatriation (*Erasmus ou autre coopération*)
- Expérience (*stages, travail salarié, activité associative*)

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Droit européen

Parcours Franco-Allemand

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - Droit Langues allemand - Droit Français Droit allemand - Droit européen
Mail responsable pédagogique	anne.jeannot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français/Allemand
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	droit / franco-allemand / Europe / international / double diplôme / cursus intégré / Bochum / stage/ mobilité internationale / mémoire

Mention Droit européen

Parcours Franco-Allemand

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les langues françaises et allemandes (*C1 mini*)
- Maîtriser la méthodologie juridique des deux pays partenaires
- Maîtriser les connaissances fondamentales et être capable de mettre en œuvre un raisonnement en droit français, allemand & européen
- Avoir une bonne culture générale & intérêt pour l'actualité européenne
- Avoir une expérience de l'interculturalité (*séjour Erasmus par exemple, stage de longue durée...*)
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles & maîtriser l'oral

Mention Droit européen

Parcours Franco-Allemand

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du cursus universitaire & résultats académiques antérieurs
- Connaissance du système juridique du pays partenaire (*double diplôme et/ou mobilité internationale, stages*)
- Compétences linguistiques : **B2/C1** en français et allemand
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1
- Compétences interculturelles / activités extra universitaires

Modalité de traitement des candidatures

Dossier
Examen des candidatures par un jury binational entre les universités de Tours et Bochum

Mention Droit public

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Diplômes conseillés	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit - AES (parcours Administration et gestion publique ; Administration et gestion territoriales ...) - Administration publique - Science politique - Géographie et aménagement.
Mail responsable pédagogique	corinne.manson@univ-tours.fr corinne.touret@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Juriste d'administration centrale (ministère, service déconcentré), de collectivité territoriale ou de groupement de collectivités, de bureau d'études et de conseils, d'association ...: service juridique, RH, commande publique, finances, urbanisme ... ; cadre territorial Concours administratifs cat. A : Att. territorial, IRA, IFIP, IJS, OCTA

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit public, notamment en droit administratif ;
- Disposer d'une bonne culture juridique ;
- Disposer d'une bonne culture générale ;
- S'intéresser ~~à la diversité des problématiques soulevées par l'action publique en général et par l'action locale~~ aux problématiques soulevées par l'action publique en général et par les stratégies d'action et le pilotage de projets locaux en particulier ;
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (recherche documentaire ; analyse ; synthèse) ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et d'argumentation.

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Critères d'examen des candidatures	• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Parcours antérieur (activité salariée, engagements associatifs, etc.) ; Expériences : <i>activité salariée, stage, engagements associatifs, mobilité, implication dans la vie de l'université, etc.)</i> ; • Le cas échéant, expériences professionnelles sous forme de stage ou autre ; • Projet professionnel en cohérence avec le M1 ; • Motivation.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence : Droit, Droit-langues, AES, Droit et Science politique. IEP
Mail responsable pédagogique	corinne.manson@univ-tours.fr -marie-laure.gely@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	cadres supérieurs de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière ; juristes ; inspecteurs des finances publiques ; avocats ; magistrats administratifs ; enseignants-chercheurs ; ressources humaines ; droit des étrangers ; commande publique ; contentieux

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit public, notamment dans les matières fondamentales de licence ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (recherche documentaire ; analyse ; synthèse) ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et d'argumentation ;
- Avoir fait la preuve de sa motivation, notamment par la réalisation ou la recherche de stages ou de toutes autres expériences professionnelles

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Critères d'examen des candidatures

- Cursus,
- Résultats académiques en Licence,
- Expériences professionnelles diverses,
- Cohérence du projet professionnel avec la formation,
- Motivation,
- Savoir-être,
- Investissement dans des activités extra-universitaires.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury,
Entretien

Mention Droit privé

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit privé URL INTERNET

Parcours Droit privé fondamental

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence Droit, Licence Droit-langues, IEP
Mail responsable pédagogique	frederic.danos@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Pas de mots clés

Mention Droit privé

Parcours Droit privé fondamental

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, en particulier en droit civil (droit des obligations, droit des biens, contrats spéciaux), et en droit des affaires, en particulier en droit des sociétés
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse, raisonnement)
- Maîtriser la méthodologie de la recherche documentaire juridique
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre et de développer un raisonnement juridique
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale
- Motivation

Mention Droit privé

Parcours Droit privé fondamental

Critères d'examen des candidatures	• Cursus, • Résultats académiques en Licence, • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Expérience professionnelle, de stage ou de mobilité ; • Motivation
Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien

Mention Justice, procès et procédures

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50 45
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence Droit, IEP
Mail responsable pédagogique	francois.fourment@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Droit privé - Droit civil - Procédure civile - Droit pénal - Procédure pénale - Droit judiciaire

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil et en droit pénal ;
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse, conduite d'un raisonnement juridique) ;
- Maîtriser la méthodologie de la recherche documentaire juridique ;
- Disposer de bonnes qualités rédactionnelles et d'expression orale ;
- Disposer d'une bonne culture juridique générale ;
- Disposer d'une bonne culture générale.

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Critères d'examen des candidatures	• Résultats universitaires, • Motivation, • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit
Mail responsable pédagogique	federica.oudin@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol (l'espagnol n'est pas proposé en M2)
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Activités juridiques conseil et contentieux – droit civil et procédure civile – droit pénal et procédure pénale – avocats – aide et médiation judiciaire – magistrats – inspecteurs et officiers de police – commissaires de justice – directeurs des services de greffe – directeurs des services pénitentiaires – iuristes

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil et en droit pénal ;
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et une bonne maîtrise de l'oral.

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Critères d'examen des candidatures	• Résultats universitaires, • • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1, • • Stages, emplois, • • Implication dans la vie de l'université, • • Investissement dans les activités extra-universitaires.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien

Mention Droit de l'environnement

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit, AES
Mail responsable pédagogique	ddamien.thierry@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Environnement, urbanisme, planification, gestion de projets, cadre de collectivités territoriales, cabinets d'étude, chargé de mission, développement durable.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les bases fondamentales du droit administratif et des institutions administratives.
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse juridique, cas pratique, dissertation juridique...).
- Avoir une bonne culture générale a minima sur les questions liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Critères d'examen des candidatures	• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Expérience de stage ou de mobilité ; • Cohérence du projet professionnel avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Droit, AES
Mail responsable pédagogique	damien.thierry@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	pauline.jossec@univ-tours.fr
Mots-clés	Environnement, urbanisme, planification, gestion de projets, cadre de collectivités territoriales, cabinets d'étude, chargé de mission, développement durable.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les bases fondamentales du droit administratif et des institutions administratives.
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse juridique, cas pratique, dissertation juridique...).
- Avoir une bonne culture générale a minima sur les questions liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Critères d'examen des candidatures	• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; • Expérience de stage ou de mobilité ; • Cohérence du projet professionnel avec le master.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine Gestion

Mention Management et administration des entreprises

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

20

Modalités d'enseignement

FI/FC

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Toutes licences (DNL) hors gestion / management
Mail responsable pédagogique	emmanuelle.boch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.iae.master-mae@univ-tours.fr
Mots-clés	MAE, Management, Double compétence

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation
- Faire preuve d'esprit de synthèse
- Avoir des appétences pour les données chiffrées comme pour la lecture de textes complexes
- Être curieux de l'environnement socio-économique et de l'actualité
- Détenir des compétences relationnelles et d'ouverture d'esprit

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du dossier • Score IAE Message • Projet d'orientation universitaire et professionnel en cohérence avec l'offre de formation en gestion du M1 • Motivation • Soft skills
Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien.

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FA/FC

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Modalités d'enseignement	FA/FC
Diplômes conseillés	DNL - Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES – Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales – Économétrie
Mail responsable pédagogique	abdelmalik.ola@univ-tours.fr michel.nefti@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.iae.master-cgao@univ-tours.fr
Mots-clés	Audit, contrôle de gestion, Pilotage de Performance, CGAO

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Avoir une affinité pour l'analyse des chiffres
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier
- **Score IAE Message**
- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Projet professionnel clair en cohérence avec les métiers de la Comptabilité, du Contrôle de Gestion et de l'Audit
- Motivation
- Soft skills
- **Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien.

Mention Gestion des ressources humaines

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FA/FC

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Modalités d'enseignement	FA/FC
Diplômes conseillés	DNL -Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	typhaine.lebegue@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarité.master-grh@univ-tours.fr
Mots-clés	Ressources humaines, Inclusion, GRH

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier
- **Score IAE Message**
- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1
- Motivation
- Soft skills
- **Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien

Mention Finance

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FA/FC

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Modalités d'enseignement	FA/FC
Licences conseillées	DNL - Economie – Gestion – Economie et Gestion – Droit - AES – Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales – Econométrie – Mathématiques
Mail responsable pédagogique	Mariem.ghares@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.iae.master-finance@univ-tours.fr
Mots-clés	Finance, Banque, Chargé d'affaires, Analyste risques

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du dossier • Score IAE Message • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 • Motivation • Soft skills • Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage
Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien

Mention Marketing, vente

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FA/FC

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Modalités d'enseignement	FA/FC
Diplômes conseillés	DNL - Management – Gestion – Economie et Gestion – AES – Economie
Mail responsable pédagogique	laurent.maubisson@univ-tours.fr arnaud.riviere@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	solarite.iae.master-marketing@univ-tours.fr
Mots-clés	Marketing, Digital, Stratégie

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier
- **Score IAE Message**
- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1
- Motivation
- Soft Skills
- **Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25
Modalités d'enseignement	FA/FC

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management des PME et **entrepreneuriat**

Modalités d'enseignement	FA/FC
Diplômes conseillés	DNL - Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	laurent.chevalier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.iae.master-pme@univ-tours.fr
Mots-clés	Entrepreneuriat, Management des PME

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management des PME et **entrepreneuriat**

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management des PME et **entrepreneuriat**

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du dossier ; • Score IAE Message • Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 • Motivation • Soft Skills. • Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage
Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Modalités d'enseignement	FA/FC
Diplômes conseillés	DNL - Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	laurent.chevalier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	scolarite.iae.master-mqp@univ-tours.fr
Mots-clés	Qualité, Gestion de projet

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, marketing...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives (grâce à des outils ou manuellement)
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail et au collectif de la promotion
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation

Mention **Entrepreneuriat** et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier ;
- **Score IAE Message**
- Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1
- Projet professionnel clair en cohérence avec le M1
- Motivation
- Soft Skills
- **Intérêt et engagement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.**

Modalité de traitement des candidatures

Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine ART, LETTRES, LANGUES

Mention JOURNALISME

Capacité d'accueil de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	36
Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Toutes les mentions de licence
Mail responsable pédagogique	Laurent.bigot@univ-tours.fr
Mail gestionnaire administratif	Valerie.lagrange@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langue vivante d'enseignement	Français

Mention JOURNALISME

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Parcours académique antérieur (*depuis le bac*) de bon niveau ;
- Bon niveau de culture générale ;
- Bonne qualité d'expression écrite et orale (*grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.*) ;
- Connaissance des métiers du journalisme (*lectures, rencontres, premières expériences*) ;
- Suivi de l'actualité ;
- Richesse des expériences extra-universitaires et extra-scolaires ;
- Bon niveau $\geq$ B2 dans au moins une langue étrangère pour les candidats français et $\geq$ C1 en français pour les candidats étrangers ;
- Diversité des éléments fournis pour attester de l'intérêt du candidat envers la formation.

Mention JOURNALISME

Modalité de traitement des candidatures

Concours avec étude de dossier pour l'admissibilité
+ entretien pour l'admission
Entretien pour les 200 meilleurs dossiers.

Critères d'examen des candidatures

Admissibilité

Etude de dossier : curriculum vitae détaillé ; lettre de motivation évoquant le parcours, le projet, les arguments qui prévalent au choix de l'école de journalisme visée ; originalité du profil du candidat; liens vers d'éventuelles publications et productions, (écrites, audio ou vidéo, journalistiques ou non) ; autres références en ligne ; attestations, lettres de recommandation ou autres preuves des expériences évoquées ; copie du diplôme et le relevé de notes du baccalauréat ; copie de tous les diplômes et relevés de notes de l'enseignement supérieur...

Qualité de la présentation, ordonnancement des pièces

Qualité du français (*grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.*)

Résultats obtenus lors des épreuves des précédents diplômes

Richesse des expériences extra-universitaires et extra-scolaires

Diversité des éléments fournis pour attester de l'intérêt du candidat envers la formation

Admission (Epreuve orale) : entretien pour les 200 meilleurs dossiers.

Noté sur 20, l'entretien est éliminatoire pour toute note strictement inférieure à 10

Appréciation de l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses attentes, ses savoirs, ses capacités de communication et sa motivation, ainsi que ses connaissances du monde des médias d'une part, et les attendus de la formation et du monde professionnel journalistique d'autre part.

Mention Arts, Lettres et civilisations

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	80 (23 parcours CPCADS+57 parcours lettres)
Modalités d'enseignement	FI-FC

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Arts du spectacle - Lettres – Histoire - Histoire de l'art – Musicologie – Philosophie – Sociologie – Economie - Droit - Civilisations Etrangères et Régionales - Sciences Politiques
Mail responsable pédagogique	sophie.mentzel@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
	Arts Arts de la Scène Spectacles Théâtre Cinéma Art audiovisuel Danse Musique

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise de la langue française écrite et orale
- Capacités rédactionnelles (dans une dimension à la fois artistique et communicationnelle)
- Culture générale artistique (fréquentation assidue des lieux de création artistique et de production culturelle)
- Sensibilité aux enjeux politiques, économiques et sociaux des métiers artistiques et culturels

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Critères d'examen des candidatures	• Maîtrise de la langue française écrite et orale • Capacités rédactionnelles (dans une dimension à la fois artistique et communicationnelle) • Culture générale artistique (fréquentation assidue des lieux de création artistique et de production culturelle) • Sensibilité aux enjeux politiques, économiques et sociaux des métiers artistiques et culturels
Modalité de traitement des candidatures	Dossier pour l'admissibilité + entretien pour l'admission

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Lettres - Toutes licences du domaine Sciences Humaines et Sociales
Mail responsable pédagogique	rfaure@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
	---- enseignement - formation ---- Recherche Sciences de l'éducation Professeurs des écoles Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire Enseignement général du second degré Professeurs d'enseignement général des collèges

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise de la langue française écrite et orale, capacités rédactionnelles ;
- Connaissances élémentaires en histoire de la littérature française ;
- Goût pour la littérature et plus généralement pour la culture (*domaine artistique, théâtral, cinématographique*) ;
- Motivation et goût pour la recherche en littérature et/ou en langue.

Attendus spécifiques pour la spécialisation lettres classiques :

- pratique confirmée de la lecture et de la traduction de textes grecs et latins ;
- connaissances élémentaires en histoire de la littérature grecque et latine.

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Critères d'examen des candidatures

- Résultats académiques obtenus en Licence ;
- Cohérence du parcours antérieur ;
- Projet de recherche en cohérence avec le M1 lettres.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Français Langue étrangère

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	73
Modalités d'enseignement	FI-FC

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies

Modalités d'enseignement	FI-FC-Formation à distance
Diplômes conseillés	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – SHS
Mail responsable pédagogique	Joanna.lorilleux@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	FLE, FLS, didactique des langues, sociolinguistique

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies (R/pro, en distance)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

/!\ justifier d'une éligibilité aux modalités distancielles

- 1) Justifier d'un parcours académique antérieur de qualité et pertinent au regard de la formation visée
- 2) Être en mesure de présenter un projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage) en cohérence avec la formation

- 1) Justifier d'une expérience ou d'une formation antérieure dans le domaine

Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :

Avoir un niveau **C2** du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies

Critères d'examen des candidatures

1) **Eligibilité aux modalités distancielles :**

Salarié – Demandeur d'emploi – Résidence à l'étranger – Situation de handicap – Etude au cas par cas pour d'autres situations (*congé parental, contraintes familiales, éloignement d'un centre universitaire*)

2) **Prérequis universitaire :**

- Licence 3 ou équivalent + DUFLE, option FLE
- DAEFLE : une convention est passée entre Angers et l'Alliance Française de Paris → Les titulaires de DAEFLE sont orientés vers l'université d'Angers
- Pour les licences Sciences de l'éducation et Sciences du langage (sans FLE, ou expérience insuffisante) : pertinence et qualité du parcours académique
- Titulaire du M1 ou M2 MEEF : avec U123 obligatoire
- Pertinence et qualité du projet de stage et / ou de mémoire
- Pertinence et qualité de la lettre de motivation
- Pour les diplômes étrangers (*avec traduction en français, certifiée conforme*), la commission d'admission interuniversitaire statue sur les équivalences (à indiquer)

3) **Cohérence entre le M1 et le projet**

- **Pour le M1** : Projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage). Degré de préparation de ces éléments

4) **Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :**

Niveau C2 du CECRL/Excellent niveau en français

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Français Langue Etrangère

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – SHS
Mail responsable pédagogique	malo.morvan@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	FLE/FLS, sociolinguistique, didactique des langues

Mention Français Langues Etrangères

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

1) Justifier d'un parcours académique antérieur de qualité et pertinent au regard du parcours SODIQ comprenant une formation en sociolinguistique et/ou didactique des langues : parcours « langues et enseignement » ou FLE en licence, DU FLE, DAEFLE, etc...

2) Intégrer dans le dossier un projet de recherche ou de stage puis d'orientation professionnelle en cohérence avec le parcours SODIQ

3) justifier d'une expérience de stage / professionnelle / bénévole dans le domaine de la didactique des langues ou de la diversité linguistique et culturelle

4) Témoigner d'une prise de connaissance des particularités du master SodiQ par rapport à d'autres masters de FLE (notamment dans les ancrages disciplinaires) et être capable de justifier d'un intérêt spécifique pour ces approches

Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger (NB : parcours non ouvert à bienvenue en France):

Avoir un niveau C2 du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français.

Mention Français Langue Etrangère

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Critères d'examen des candidatures

- Pertinence et qualité du parcours académique antérieur par rapport au projet de Master
- Cohérence entre le M1 et le projet de stage et/ou de mémoire recherche
- Degré de préparation du projet de stage et ou de recherche
- Expérience ou formation antérieure dans le domaine
- Compatibilité du projet professionnel (stage ou recherche) avec les objectifs du parcours
- **Documentation sur le master Sodiq (maquettes, ancrages disciplinaires privilégiés)**

Pour les étudiants non titulaires d'un diplôme national français de niveau licence (NB : parcours non ouvert à bienvenue en France - EEF) : Niveau C2 du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – Sciences Humaines et Sociales
Mail responsable pédagogique	marc.debono@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français et anglais
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	FLE/FLS, sociolinguistique, didactique des langues, Canada

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- 1) Justifier d'un niveau C1 du CECRL/Excellent niveau en français et en anglais
- 2) Justifier d'un parcours académique antérieur pertinent et de qualité au vu du caractère binational de la formation
- 3) avoir un projet d'insertion professionnelle relative à la formation de l'université S. Fraser >> **enseignement du français dans les écoles en Colombie-Britannique**
- 4) Justifier d'une expérience au Canada ou a minima dans un pays anglophone et/ou d'une formation antérieure relative à ces aires géographiques.
- 5) Avoir validé (à hauteur de 12 ECTS) deux cours d'anglais au niveau universitaire, dont un au moins de littérature OU deux cours de français au niveau universitaire, dont un au moins de littérature
- 6) Témoigner d'une prise de connaissance des particularités du master par rapport à d'autres masters de FLE (notamment dans les ancrages disciplinaires) et être capable de justifier d'un intérêt spécifique pour ces approches.

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Critères d'examen des candidatures	• Niveau C1 du CECRL/Excellent niveau en français et en anglais • Pertinence et qualité du parcours académique antérieur au vu du caractère binational de la formation • Adéquation du projet professionnel, en particulier aux perspectives d'insertion professionnelles relatives à la formation de l'université S. Fraser >> enseignement du français dans les écoles en Colombie-Britannique • Expérience au Canada / dans un pays anglophone • Documentation sur le master (maquettes, ancrages disciplinaires privilégiés)
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Langues Etrangères Appliquées

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI-FC

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Modalités d'enseignement	FI-FC
Diplômes conseillés	Langues Etrangères Appliquées - Droit-Langues – LLCER : Anglais, Italien, Allemand, Espagnol – Sciences du langage
Mail responsable pédagogique	nathalie.champroux@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien
Langues vivantes d'enseignement	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	Commerce, conseil, communication, traduction

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Niveau C1 en langue A (anglais) et langue B (allemand, espagnol ou italien) et en langue française pour les non francophones
- Connaissances solides en économie, droit et gestion
- Motivation, capacités d'adaptation et de travail en équipe
- Bonne maîtrise des savoirs et méthodologiques des enseignements disciplinaires de la licence LEA
- Projet professionnel en adéquation avec la formation
- S'intéresser au monde des échanges internationaux, au monde socio-économique, aux entreprises et organisations régionales, nationales et internationales

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Critères d'examen des candidatures	• Deux langues vivantes (Anglais obligatoire et Allemand ou Espagnol ou Italien) • Niveau C1 en français et en langues vivantes • Résultats obtenus dans les disciplines en lien avec la formation (<i>Prérequis en gestion ou droit ou économie</i>) • Projet professionnel en adéquation avec le master Langues, affaires, négociation interculturelle
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	46
Modalités d'enseignement	FI

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes italiennes/Histoire de l'art *

Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Arts – Etudes culturelles – Etudes européennes et internationales – Histoire de l'art et archéologie – Histoire – Humanités – Science du Langage – Linguistique – Philosophie - Langues – LLCER – Lettres – Langues et/ou Lauree triennali (Licences italiennes) équivalentes
Mail responsable pédagogique	Maria-cristina.tertile@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	italien
Langues vivantes d'enseignement	Italien et français
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	Etudes italiennes; Histoire de l'art; Littérature; Langue italienne; arts figuratifs

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes italiennes/Histoire de l'art *

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Les étudiants qui choisissent la dominante Etudes italiennes devront avoir une Licence d'Italien ou attester de connaissances approfondies de la culture, de la littérature et de la langue italiennes ;
- Est requis au minimum un niveau B2 en italien ;
- Ils devront en outre démontrer un intérêt marqué pour l'Histoire de l'art.

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes italiennes/Histoire de l'art *

Critères d'examen des candidatures	- Justifier d'un niveau B2 en Italien (pour les 2 parcours). Parcours Etudes italiennes/Histoire de l'art - Motivations à l'endroit de l'Histoire de l'art ; - Pertinence de la candidature par rapport au cursus sollicité et au projet général ; - Projets de recherche envisagés ; - Implication dans la vie sociale (<i>stages, emplois, bénévolats</i>) ; - Cohérence du parcours entre Licence et Master sollicité. Parcours Histoire de l'art/ Etudes italiennes: - Sujet de mémoire envisagé par le candidat.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Arts – Etudes culturelles – Etudes européennes et internationales – Histoire de l'art et archéologie – Histoire – Humanités – Science du Langage – Linguistique – Philosophie - Langues – LLCER – Lettres – Langues et/ou Lauree triennali (Licences italiennes) équivalentes
Mail responsable pédagogique	Anne.ullmo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais, allemand, espagnol
Langues vivantes d'enseignement	Français, Anglais, allemand, espagnol
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	Langues étrangères, culture, littérature, civilisation

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Niveau C1 en français
- Niveau B2/C1 dans l'une des langues choisies (allemand, anglais ou espagnol)
- Bon niveau de culture générale
- Bonne maîtrise des concepts théoriques

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	• Résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le M1 • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 • Sujet de mémoire envisagé par le candidat

Mention Sciences du langage

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences du langage – Langues (LEA, LCCER) – Lettres
Mail responsable pédagogique	Sylvester.osu@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais de spécialité pour la linguistique
Langues vivantes d'enseignement	Français, anglais
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	Linguistique générale, linguistique théorique, diversité des langues, variation linguistique

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Connaissances :

- Solide formation préalable en linguistique générale, sanctionnée par de bons résultats dans les matières concernées.
- Niveau de C1 en français demandé

Compétences :

- Prendre efficacement et rapidement des notes pendant les cours ;
- Savoir résumer ou synthétiser un texte (*article ou ouvrage*) ;
- Savoir construire un exposé.

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire de l'une des licences acceptées, • Avoir de bonnes bases en linguistique attestées tant par le nombre de cours suivis que par la qualité des résultats obtenus.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences du langage – Psychologie
Mail responsable pédagogique	Sandrine.ferre@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Pas de cours de langues
Langues vivantes d'enseignement	français et anglais
Mail gestionnaire administratif	Graziella.gautier@univ-tours.fr
Mots-clés	Linguistique, acquisition d'une langue, bilinguisme, troubles du langage, autisme, TDL, bilinguisme, neurosciences

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Le candidat doit disposer d'une bonne maîtrise des concepts fondamentaux en linguistique (*syntaxe, phonologie, morphologie, sémantique, pragmatique*) et/ou en psycholinguistique (*concernant notamment le développement langagier en contexte de développement typique ou atypique*).

Certains cours du parcours étant dispensés en anglais, niveau C1 ou plus en anglais recommandé.

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Critères d'examen des candidatures	• Être titulaire d'une licence Sciences du langage ou équivalent ou d'une licence de Psychologie. • Résultats académiques, notamment dans les domaines linguistiques et psycholinguistiques abordés dans le parcours. • Projet professionnel clair en cohérence avec le M1. • Niveau en anglais correspondant à C1 ou plus.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine Sciences – Technologies - Santé

Mention Santé publique

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	45
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	magali.hogrel@univ-tours.fr
Mots-clés	/

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier.
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.
- **P**rojet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé.
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master.
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + Entretien *(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)*

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	patrick.legros@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	magali.hogrel@univ-tours.fr
Mots-clés	Gestion, Direction, Secteur médico-social et sanitaire, Handicap, Vieillesse

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier.
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.
- **P**rojet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé.
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master.
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + Entretien *(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)*

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	
Mail gestionnaire administratif	
Mots-clés	

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du dossier. • Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social. • Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1. • Projet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé. • Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master. • Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien <i>(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)</i>



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine Sciences – Technologies - Santé

Mention Sciences du vivant

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	60
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectious Diseases and One Health (IDOH+) Erasmus mundus*

Pas de nouvelle promotion ouverte en septembre 2026

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	aurelia.hiron@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	frederique.tersac@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	emilie.camiade@univ-tours.fr (Master I) dimier@univ-tours.fr et ditommaso@univ-tours.fr (Master II)
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Master I: Français et Master II: 30%anglais/70%français
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr (Master I) sophia.breton@univ-tours.fr (Master II)
Mots-clés	Microbiologie, infectiologie, immunité, vaccinologie, biomédicaments, processus infectieux, bactériologie, virologie, parasitologie, mycologie

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des compétences et connaissances dans les matières disciplinaires suivantes :
 - Microbiologie qui peut se décliner en microbiologie générale et/ou moléculaire et/ou environnementale, et/ou médicale et/ ou génétique microbienne ;
 - Bactériologie et Virologie et /ou Parasitologie ;
 - Biologie moléculaire et cellulaire ;
 - Immunologie notamment anti-infectieuse.
- Maîtriser la langue anglaise (écrit et oral)
- Avoir, éventuellement, des compétences pratiques en milieu professionnel en lien avec la formation (stage, CDD, CDI.....) qui seront précisées sur la lettre de motivation en termes de durée, projets et techniques maîtrisées.
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger :
Niveau C1 acquis en français

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé ; • Cohérence du parcours académique et des options suivies par l'étudiant • Maîtrise de la langue anglaise (écrit et oral) • Résultats généraux surtout dans les matières disciplinaires • Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger: niveau en français.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	audrey.oudin@univ-tours.fr et nathalie.guivarch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français, anglais
Mail gestionnaire administratif	Isabelle.aubert@univ-tours.fr
Mots-clés	Biotechnologies, droit de la propriété intellectuelle, brevets

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir acquis des modules des fondamentaux en scientifiques (biochimie, biologie cellulaire et biologie moléculaire) ;
- Maîtriser la langue anglaise (écrit et oral) ;
- Faire preuve d'une forte motivation pour s'investir dans l'apprentissage des matières juridiques.

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du cursus antérieur en sciences biologiques fondamentales • Parcours ou options suivis (biotechnologies notamment), • Maîtrise de la langue anglaise, • Motivation circonstanciée pour la double compétence de la formation. • Projets professionnels cohérents avec la double formation en droit et en biologie
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	jillian.marc@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	aurelie.simonnot@univ-tours.fr
Mots-clés	Bioproduction, génie des procédés, bioprocédés, assurance qualité, réglementation, gestion de projet

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir un socle solide en biologie (biologie cellulaire et moléculaire, biochimie métabolique, enzymologie) ;
- Avoir une connaissance globale des différents composants du vivant et leurs interactions, de l'échelle moléculaire à l'échelle unicellulaire, est un prérequis ;
- Avoir des bases en chimie organique.
- Montrer un intérêt pour les mathématiques appliquées à des problématiques biologiques ;
- Montrer un intérêt fort pour l'ingénierie des procédés (mathématiques et thermodynamique appliquées aux procédés de transformation de la matière) ;
- Maîtriser Excel ;
- Montrer un intérêt certain pour l'assurance qualité et la réglementation.

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé, • Mention de licence acceptée, • Parcours ou options suivis, • Résultats académiques, • Cohérence du parcours pédagogique de l'étudiant et de son projet, • Résultats généraux et surtout dans les matières disciplinaires.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document à actualiser pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Urbanisme et aménagement

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence en sciences humaines et sociales
Mail responsable pédagogique	master.amenagement.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Français (possibilité d'autre LV2 si étudiant français)
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	master.amenagement.polytech@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Prérequis : avoir une expérience de formation et/ou professionnelle dans le champ des disciplines spatiales
- Savoir organiser des ressources documentaires et une bibliographie normalisée
- Savoir présenter et organiser un corpus de données
- Savoir mobiliser les concepts et les problématiques scientifiques nécessaires à l'étude des espaces contemporains
- Être en mesure de travailler en équipe autant qu'en autonomie
- Savoir analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Savoir développer une argumentation avec esprit critique

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du parcours académique suivi, • Résultats académiques, • Cohérence du projet professionnel avec le master, • Niveau d'anglais (B2 minimum).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Domaine Sciences – Technologies - Santé

Mention Sciences de la durabilité

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Licence Sciences Technologies et Santé Chimie, Informatique, Mathématiques, Physique, Chimie, Sciences pour la santé, Environnement, Economie
Mail responsable pédagogique	master.ecocirc.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	master.ecocirc.polytech@univ-tours.fr
Mots-clés	économie circulaire, durabilité, transition, déchets, environnement, recyclage, éco-conception

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Etre en capacité de comprendre les processus physico-chimiques auxquels feront référence certains enseignements (enseignements relatifs au traitement des déchets, évaluation des risques environnementaux, conception de systèmes durables...)
- Avoir une culture mathématique et une certaine aisance avec les outils numériques (statistiques, analyse de données, SIG...)
- Etre motivé par les défis posés par les Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales (TEES)
- Etre en capacité de développer une analyse et une argumentation pluridisciplinaire adaptée aux questions de la transformation environnementale et sociétale
- Être en mesure de travailler en équipe autant qu'en autonomie

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Critères d'examen des candidatures	• Parcours inscrit dans le domaine Science, Technologie, Santé (Licence, CPES) • Résultats académiques (dont le niveau d'anglais, B1 minimum) • Cohérence du parcours académique • Projet professionnel • Complétude du dossier
Modalité de traitement des candidatures	Dossier



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document actualisé pour
CFVU 04 décembre 2025**

Domaine Sciences – Technologies - Santé

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40 (20 * + 20 Erasmus Mundus)
Modalités d'enseignement	FI/FC

*** Co-habilitation avec Poitiers : 20 (par année paires) et 40 (par années impaires)**

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation-*

Ouvert à Poitiers pour la rentrée 2026/2027

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Sciences de la vie et de la Terre
Mail responsable pédagogique	olivier.pichon@univ-tours.fr eric.ducos@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	
Mail gestionnaire administratif	
Mots-clés	

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation-*

Ouvert à Poitiers pour la rentrée 2026/2027

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Posséder de bonnes connaissances du monde végétal. Particulièrement en sciences végétales et utilisations du végétal.

- Niveau B1 en anglais.

Compétences attendues

- Capacités de réflexion, de synthèse et rédactionnelle,
- Travail en groupe,
- Motivation,
- Prise d'initiative.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation-*

Ouvert à Poitiers pour la rentrée 2026/2027

Critères d'examen des candidatures	• Licence ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master • Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master • Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master • Activités hors parcours académique en lien avec le végétal (ex. associations) • Stages potentiels
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Sciences de la vie et de la Terre
Mail responsable pédagogique	master.insectes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	stephanie.bobeauniv-tours.fr
Mots-clés	Insectes, évolution, écologie, biologie des organismes, biodiversité, biocontrôle, conservation, biomimétisme

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances en biologie évolutive et biologie des organismes et des populations. Intérêt pour les insectes.
- Niveau B1 en anglais.

Compétence attendue

- Capacité de réflexion et de synthèse,
- Travail en groupe,
- Motivation.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Critères d'examen des candidatures	• Licence de Sciences de la vie ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : Biologie évolutive, biologie des organismes et des populations • Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master • Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master. • Stages potentiels.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Biologie-Santé

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	70
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insects as Solutions for sustainable Future (Erasmus Mundus)

Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Sciences de la vie – Sciences de la vie et de la Terre – Biochimie- Biotechnologie
Mail responsable pédagogique	elisabeth.huguet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Français, Néerlandais et Portugais
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	virginie.delarue@univ-tours.fr
Mots-clés	Entomologie - Insectes – Objectifs de développement durable - Ravageurs de cultures – Insectes vecteurs - Bioprocédés – évolution – écologie –biodiversité- biocontrôle – conservation – biomimétisme – épidémiologie – santé humaine et animale – protection des plantes - entrepreneuriat

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insects as Solutions for sustainable Future (Erasmus Mundus)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Les candidats doivent posséder une solide formation universitaire en biologie, mathématiques, statistiques, microbiologie, physique et chimie générale et organique. Les candidats doivent être titulaires d'une licence en sciences de la vie, biologie, biochimie, biotechnologie, bio-ingénierie, biosciences ou dans un domaine connexe donnant accès à un programme de master.

Les candidats doivent fournir une preuve de leur maîtrise de l'anglais. Tous les candidats qui n'ont pas obtenu de diplôme dans le cadre d'un programme enseigné en anglais en Australie, au Canada anglophone, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique doivent présenter un certificat attestant leur maîtrise de l'anglais.

Les résultats des tests de maîtrise de l'anglais acceptés sont les suivants :

TOEFL : nous n'acceptons que le test TOEFL iBT (y compris les versions Home Edition et Paper Edition). Le score minimum global est de 79. Nous n'acceptons pas les scores MyBest™.

IELTS : nous n'acceptons que le test IELTS Academic (y compris les tests sur papier, sur ordinateur et en ligne). Le score minimum global est de 6,5. Nous n'acceptons pas les scores IELTS One Skill Retake™.

Cambridge English : nous n'acceptons que les tests suivants : Cambridge English : Advanced (CAE) (C1) et Cambridge English : Proficiency (CPE) (C2)

ITACE pour les étudiants : nous n'acceptons que les certificats ITACE C1 ou ITACE C2. Veuillez noter que ces tests ne peuvent être passés qu'en Belgique.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insects as Solutions for sustainable Future (Erasmus Mundus)

Critères d'examen des candidatures	Les candidats doivent soumettre les documents suivants via le portail en ligne (géré par KU Leuven): - Passeport (scan) - Historique de résidence des 5 dernières années - Diplôme de licence et relevé de notes en anglais - Justificatif du niveau d'anglais - Curriculum Vitae (CV) – de préférence au format Europass - Lettre de motivation - Lettres de recommandation – minimum 1, maximum 3 Les critères reposent sur - L'excellence académique - Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master. - Le niveau d'anglais
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	<u>sebastien.roger@univ-tours.fr</u> <u>fabien.lecaille@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	Melanie.barreault@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Critères d'examen des candidatures	• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité • Résultats de licence ou diplôme équivalent. • Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé • Projets/Objectifs professionnels du candidat • Niveau en anglais : B2 acquis exigé Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Biologie-santé, Droit et santé, Sciences de la vie, Sciences du médicament.
Mail responsable pédagogique	jackie.vergote@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr
Mots-clés	Santé humaine, Qualité, Prévention des risques technologiques, Management et ingénierie qualité industrielle

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée en fonction des conditions imposées par un contexte donné ;
- Être capable de se documenter et d'exploiter des supports en anglais;
- Savoir être et être organisé;
- Si possible, avoir une expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master (job d'été ou stage *dans un milieu hospitalier/EHPAD ou en laboratoire ou en industrie en lien avec la santé*).

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité • Résultats de licence ou diplôme équivalent. • Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé • Savoir communiquer à l'écrit de manière naturelle et adaptée • Projets/Objectifs professionnels du candidat • Niveau en anglais : B2 acquis exigé Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).

Mention Biologie-Santé

Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	DNL Sciences de la vie DNL Sciences biomédicales DNL Sciences cognitives DNL Sciences pour la santé BUT Génie biologique
Mail responsable pédagogique	samuel.leman@univ-tours.fr (resp Parcours)
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	français majoritairement
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr (M1 uniquement)
Mots-clés	Neurosciences, Neurosciences comportementales, Neurosciences cognitives, Psychologie cognitive, Psycholinguistique, Neuropsychopharmacologie, Psychiatrie biologique, Mémoire, Vieillesse normale et pathologique

Mention Biologie-Santé

Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques : avoir un bon niveau académique ou démontrer d'une progression dans les années d'études supérieures (moyennes des différentes années) – **critère très important**
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master – **critère très important**
- Démontrer d'une cohérence entre le projet académique du candidat et la formation – **critère très important**

Mention Biologie-Santé

Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie

Critères d'examen des candidatures	• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie – critère très important • Projets/Objectifs professionnels du candidat orienté vers la recherche fondamentale et/ou appliquée dans le champ des neurosciences intégratives – critère très important • Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master Biologie Santé et le parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie – critère important • Lettre de motivation en cohérence avec le contenu et les objectifs de la formation. Les expériences en lien avec le projet professionnel seront également des éléments pris en compte – critère très important • Niveau en anglais : B2 acquis Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).
Modalité de traitement des candidatures	La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>). Une première étape d'admissibilité consiste en l'examen des dossiers de candidature sur les critères définis ci-dessus. A l'issue de la phase d'admissibilité, il peut être décidé de procéder ou non à une phase supplémentaire d'examen des candidatures retenues suite à la phase d'admissibilité (étape d'admission). Cette phase d'admission sera réalisée sous forme d'entretien en visio.

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Diplômes nationaux de Licence Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	sebastien.roger@univ-tours.fr ; delphine.pillon@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français (Anglais)
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr
Mots-clés	Physiologie animale / Reproduction / Développement

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.
- Connaissances en biologie de la reproduction et du développement animal.
- Intérêt pour la recherche scientifique.

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Critères d'examen des candidatures	• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité • Résultats de licence ou diplôme équivalent. • Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé • Projets/Objectifs professionnels du candidat • Niveau en anglais : B2 acquis exigé Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	sebastien.roger@univ-tours.fr johnny.vercouillie@univ-tours.fr lydie.nadal-desbarats@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	français
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Critères d'examen des candidatures	• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité • Résultats de licence ou diplôme équivalent. • Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé • Projets/Objectifs professionnels du candidat • Niveau en anglais : B2 acquis exigé Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Sciences et génie des matériaux

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Diplômes conseillés	DNL, BUT, LP en Chimie, Physique, Chimie-physique, Sciences des Matériaux, ou Sciences pour l'ingénieur
Mail responsable pédagogique	damas@univ-tours.fr (M1 – FI) et bruno.schmaltz@univ-tours.fr (M1 – FA)
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	nathalie.beatrix@univ-tours.fr
Mots-clés	Sciences des matériaux, polymère, électrochimie, électronique, semi-conducteur, stockage et conversion de l'énergie, matériaux organiques et inorganiques, chercheurs, ingénieurs et cadres de l'industrie

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Au niveau des connaissances

- Avoir une très bonne maîtrise des disciplines majeures abordées en licence de Chimie et/ou Physique, Sciences pour l'ingénieur ou des matériaux ou Bac +3 en lien avec le domaine des matériaux ;
- Avoir une bonne maîtrise des compétences expérimentales associées, ainsi que des matières secondaires incluant les outils mathématiques.

Au niveau des compétences :

Scientifiques

- Savoir analyser et mener un raisonnement pour répondre à une problématique tout en monopolisant les connaissances requises et nécessaires à sa résolution.

En communication

- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée en fonction des conditions imposées par un contexte donné ;
- Être capable de se documenter et d'exploiter des supports en anglais.

Méthodologiques et comportementales :

- Savoir gérer et organiser son travail personnel et en équipe, tout en étant capable de l'assurer régulièrement et durablement.

Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :

Niveau minimum C1 en français

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Critères d'examen des candidatures	• Résultats académiques en licence (DNL) ou de niveau Bac + 3 dans le domaine de la chimie, physique-chimie, physique et matériaux notamment dans les disciplines en lien avec le M1 • Motivations et projet professionnel en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le M1
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Mathématiques

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	DNL - MATHÉMATIQUES
Mail responsable pédagogique	laurent.mazet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Elodie.demoussis@univ-tours.fr
Mots-clés	Enseignement, Activités spécialisées, scientifiques et techniques, Mathématiques, Analyse mathématique, Calcul scientifique, Géométrie, Modélisation, Statistiques, Probabilité, Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire, Enseignement général du second degré, Professeurs d'enseignement général des collèges, Enseignants de l'enseignement supérieur, Enseignement supérieur

Mention Mathématiques

Attendus et critères d'examen pour l'entrée dans le parcours

Champ d'évaluation	Attendu	Critère d'examen	Importance
Compétences académiques	Avoir de bonnes connaissances mathématiques en lien avec une Licence de Mathématiques générale	Intitulés et notes des différentes années post-bac	Essentiel
Cohérence du parcours	Démontrer une cohérence du parcours avec l'orientation recherche et agrégation de la formation	Le CV et la lettre de motivation devront permettre d'évaluer cette adéquation	Important

Modalité de traitement des candidatures

- Dossier + Entretien

Mention Physique Fondamentale et Applications

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	DNL – Physique DNL - Mathématiques, Physique et Sciences pour l'Ingénieur
Mail responsable pédagogique	julien.garaud@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français (Master 1) et Anglais (Master 2)
Mail gestionnaire administratif	laetitia.portier@univ-tours.fr
Mots-clés	Libres : Physique théorique; Physique fondamentale Secteur : Activités spécialisées, scientifiques et techniques; Discipline : Physique; Physique atomique et nucléaire; Physique de la matière condensée; Physique des particules; Thermodynamique; Astrophysique; Recherche; Métier : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant; Chercheurs de la recherche publique; Ingénieurs conseils libéraux en études techniques; Enseignants de l'enseignement supérieur; Enseignement supérieur

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances en physique fondamentale (méca quant, relativité, phys stat, électromag, méca)
- Maîtrise des outils mathématiques
- Analyse et résolution de problèmes physiques
- Compétences expérimentales ou numérique
- Rigueur, autonomie, organisation
- Motivation cohérente avec la formation

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Critères d'examen des candidatures	• Moyenne générale en L2, et L3 (semestre 1) • Notes en physique (MQ, relativité, phys stat, électro) • Notes en math • Niveau de français C1 et niveau d'anglais B1 ; • Motivation pour la filière d'études ; • Projet professionnel en cohérence avec le M1.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours **Applications et théories quantiques**

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	DNL – Physique DNL - Mathématiques, Physique et Sciences pour l'Ingénieur
Mail responsable pédagogique	julien.garaud@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français (Master 1) et Anglais (Master 2)
Mail gestionnaire administratif	laetitia.portier@univ-tours.fr
Mots-clés	Libres : Technologies quantiques ; Information quantique Secteur : Activités spécialisées, scientifiques et techniques; Discipline : Physique; Physique atomique et nucléaire; Physique de la matière condensée; Physique des particules; Thermodynamique; Astrophysique; Recherche; Métier : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant; Chercheurs de la recherche publique; Ingénieurs conseils libéraux en études techniques; Enseignants de l'enseignement supérieur; Enseignement supérieur

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours **Applications et théories quantiques**

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances en physique fondamentale (méca quant, relativité, phys stat, électromag, méca)
- Maîtrise des outils mathématiques
- Analyse et résolution de problèmes physiques
- Compétences expérimentales ou numérique
- Rigueur, autonomie, organisation
- Motivation cohérente avec la formation

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Applications et théories quantiques

Critères d'examen des candidatures	• Moyenne générale en L2, et L3 (semestre 1) • Notes en physique (MQ, relativité, phys stat, électro) • Notes en math • Niveau de français C1 et niveau d'anglais B1 ; • Motivation pour la filière d'études ; • Projet professionnel en cohérence avec le M1.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences de l'eau

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	24
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la Terre Environnement - Sciences de la vie - Sciences de la vie et de la Terre - Physique-chimie
Mail responsable pédagogique	florence.curie@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	maryse.delaine@univ-tours.fr
Mots-clés	Sciences environnementales ; Hydrologie ; Hydrogéologie ; Agronomie ; Géochimie ; Pédologie ; Changement climatique

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Posséder des bases scientifiques générales niveau bac + 3 (*mathématiques, physiques, chimie, biologie, géosciences*).

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Critères d'examen des candidatures	• Niveau B2 anglais ; • Cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel ; • Motivation pour la filière d'études ; • Résultats satisfaisants en licence dans les UE correspondantes à la dominante du master demandés. • Niveau C1 en français pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel

Mention Sciences du vivant

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	60
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectious Diseases and One Health (IDOH+) Erasmus mundus*

Pas de nouvelle promotion ouverte en septembre 2026

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	aurelia.hiron@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	frederique.tersac@univ-tours.fr
Mots-clés	

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	emilie.camiade@univ-tours.fr (Master I) dimier@univ-tours.fr et ditommaso@univ-tours.fr (Master II)
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Master I: Français et Master II: 30%anglais/70%français
Mail gestionnaire administratif	melanie.barreault@univ-tours.fr (Master I) sophia.breton@univ-tours.fr (Master II)
Mots-clés	Microbiologie, infectiologie, immunité, vaccinologie, biomédicaments, processus infectieux, bactériologie, virologie, parasitologie, mycologie

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des compétences et connaissances dans les matières disciplinaires suivantes :
 - Microbiologie qui peut se décliner en microbiologie générale et/ou moléculaire et/ou environnementale, et/ou médicale et/ ou génétique microbienne ;
 - Bactériologie et Virologie et /ou Parasitologie ;
 - Biologie moléculaire et cellulaire ;
 - Immunologie notamment anti-infectieuse.
- Maîtriser la langue anglaise (écrit et oral)
- Avoir, éventuellement, des compétences pratiques en milieu professionnel en lien avec la formation (stage, CDD, CDI.....) qui seront précisées sur la lettre de motivation en termes de durée, projets et techniques maîtrisées.
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger :
Niveau C1 acquis en français

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé ; • Cohérence du parcours académique et des options suivies par l'étudiant • Maîtrise de la langue anglaise (écrit et oral) • Résultats généraux surtout dans les matières disciplinaires • Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger: niveau en français.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	audrey.oudin@univ-tours.fr et nathalie.guivarch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	Isabelle.aubert@univ-tours.fr
Mots-clés	Biotechnologies, droit de la propriété intellectuelle, brevets

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir acquis des modules des fondamentaux en scientifiques (biochimie, biologie cellulaire et biologie moléculaire) ;
- Maîtriser la langue anglaise (écrit et oral) ;
- Faire preuve d'une forte motivation pour s'investir dans l'apprentissage des matières juridiques.

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Critères d'examen des candidatures	• Qualité du cursus antérieur en sciences biologiques fondamentales • Parcours ou options suivis (biotechnologies notamment), • Maîtrise de la langue anglaise, • Motivation circonstanciée pour la double compétence de la formation. • Projets professionnels cohérents avec la double formation en droit et en biologie
Modalité de traitement des candidatures	Dossier

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	jillian.marc@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	aurelie.simonnot@univ-tours.fr
Mots-clés	Bioproduction, génie des procédés, bioprocédés, assurance qualité, réglementation, gestion de projet

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir un socle solide en biologie (biologie cellulaire et moléculaire, biochimie métabolique, enzymologie) ;
- Avoir une connaissance globale des différents composants du vivant et leur interactions, de l'échelle moléculaire à l'échelle unicellulaire, est un prérequis ;
- Avoir des bases en chimie organique.
- Montrer un intérêt pour les mathématiques appliquées à des problématiques biologiques ;
- Montrer un intérêt fort pour l'ingénierie des procédés (mathématiques et thermodynamique appliquées aux procédés de transformation de la matière) ;
- Maîtriser Excel ;
- Montrer un intérêt certain pour l'assurance qualité et la réglementation.

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Critères d'examen des candidatures	• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé, • Mention de licence acceptée, • Parcours ou options suivis, • Résultats académiques, • Cohérence du parcours pédagogique de l'étudiant et de son projet, • Résultats généraux et surtout dans les matières disciplinaires.
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel

Mention Biologie-Agrosciences

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	46
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Sciences de la vie - Chimie
Mail responsable pédagogique	eric.darrouzet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	
Mail gestionnaire administratif	
Mots-clés	

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants en licence ou diplôme équivalent,
- Notes obtenues dans les matières/disciplines qu'il/elle jugerait pertinentes pour le parcours visé ;
- Projet(s)/objectifs professionnels du candidat ;
- Expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Critères d'examen des candidatures

- Licence ou diplôme équivalent en Sciences de la vie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master (*agroalimentaire, élevage, analyse sensorielle, cosmétologie*).
- Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.
- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master visé.

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + entretien éventuel

Mention Biologie-Agrosciences Parcours **Sensoriel, Innovation et Qualité**

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	<u>Diplôme National de Licence :</u> - Chimie, Sciences de la vie - Sciences de la vie et de la Terre - Sciences de la vigne et du vin BUT - Génie biologique BUT - Chimie BUT - Génie chimique - Génie des procédés LP - Biologie analytique et expérimentale LP - Bio-industries et biotechnologies LP - Diététique LP - Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation LP - Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation LP - Métiers de la vigne et du vin LP - Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
Mail responsable pédagogique	boriana.atanasova@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	valerie.vigeant@univ-tours.fr
Mots-clés	Analyse sensorielle, Alimentation - nutrition humaine, Tests consommateurs, Technologie, Marketing sensoriel, Qualité et sécurité des aliments, Recherche et développement, Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation agroalimentaire; Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité, Chargé d'études, Cosmétologie, Arômes et parfums

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Sensoriel, Innovation et Qualité

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants en licence ou diplôme équivalent, voire démontrer une progression au cours des études supérieures ;
- Être autonome, impliqué et rigoureux, savoir travailler en groupe ;
- Démontrer la cohérence entre le parcours académique du candidat, son projet professionnel et la formation.
- Manifester une motivation pour réaliser la 2^{ème} année du Master en alternance.
- ~~Notes obtenues dans les matières/disciplines qu'il/elle jugerait pertinentes pour le parcours visé ;~~
- ~~Projet(s)/objectifs professionnels du candidat ;~~
- ~~Expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).~~
-

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Sensoriel, Innovation et Qualité

Critères d'examen des candidatures	• Notes des différentes années du cursus post-bac du candidat (excellence universitaire) et résultats académiques obtenus dans les spécialités du master (critère important). • Lettre de motivation et crédibilité du projet professionnel du candidat qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master visé (critère important). • Expérience professionnelle (stages, alternances, CDD, etc.) et/ou autres activités en lien avec les domaines d'application du master (agroalimentaire, analyse sensorielle, cosmétologie, aromatisation, qualité) (critère complémentaire).
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel

Mention Informatique

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	65 (50 + 15 Neolaia)
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Diplômes conseillés	Informatique – Mathématique-Informatique - Science des données
Mail responsable pédagogique	thomas.devogele@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais
Langues vivantes d'enseignement	Français
Mail gestionnaire administratif	nathalie.mirq@univ-tours.fr
Mots-clés	Science des données, informatique, base de données, IA, statistique,

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants (mention de préférence) en licence ou diplôme équivalent.
- Une fiche de synthèse des moyennes semestrielles obtenues et si possible son rang, ainsi que les notes obtenues dans les matières/disciplines suivantes et toute autre matière jugée opportune : algorithmique, programmation, base de données, mathématiques, anglais, mathématiques ou statistiques.
- Une lettre de motivation précisant clairement le(s) projet(s)/objectifs professionnels du candidat.
- Un CV détaillé, en précisant les expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Critères d'examen des candidatures

- Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers
- Niveau anglais B2 souhaité (*minimum B1 avec 600 équivalent TOEIC*)
- Bons résultats a minima dans les enseignements disciplinaires en algorithmique, programmation, bases de données et mathématiques.
- Capacité à mettre en œuvre une démarche scientifique
- Qualité d'expression écrite et orale en français
- Qualité de la motivation : cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + entretien éventuel

Mention Informatique

Parcours ~~Web~~ Intelligent Systems and Applications - TOURS

Modalités d'enseignement	FI/FC
Diplômes conseillés	Informatique – Mathématique-Informatique
Mail responsable pédagogique	nizar.messai@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	Anglais/Français
Mail gestionnaire administratif	valerie.jamin@univ-tours.fr
Mots-clés	IA, ML/DL, Cloud, Distributed Systems, SOA, Semantic Web, Knowledge engineering, Optimization, Mathematics

Mention Informatique

Parcours ~~Web~~ Intelligent Systems and Applications - TOURS

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants (mention de préférence) en licence ou diplôme équivalent.
- Une fiche de synthèse des moyennes semestrielles obtenues et si possible son rang, ainsi que les notes obtenues dans les matières/disciplines suivantes et toute autre matière jugée opportune : algorithmique, programmation, base de données, mathématiques, anglais
- Une lettre de motivation précisant clairement le(s) projet(s)/objectifs professionnels du candidat.
Un CV détaillé, en précisant les expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Informatique

Parcours ~~Web~~ Intelligent Systems and Applications - TOURS

Critères d'examen des candidatures

- Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers
- Niveau anglais B2 souhaité (*minimum B1 avec 600 équivalent TOEIC*)
- Bons résultats a minima dans les enseignements disciplinaires en algorithmique, programmation, bases de données et mathématiques.
- Capacité à mettre en œuvre une démarche scientifique
- Qualité d'expression écrite et orale en français
- Qualité de la motivation : cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + entretien éventuel

Mention Informatique

parcours Master Artificial Intelligence & Social Robotics applied to Global Health – Neolaia

Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Informatique – Mathématique-Informatique - Science des données
Mail responsable pédagogique	nicolas.labroche@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	(enseignements en anglais)
Langues vivantes d'enseignement	Anglais
Mail gestionnaire administratif	valerie.jamin@univ-tours.fr
Mots-clés	IA, ML/DL, data sciences, optimisation combinatoire, représentation de connaissances, visualisation de données, social robotics, global health

Mention Informatique

parcours Master Artificial Intelligence & Social Robotics applied to Global Health – Neolaia

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants (mention de préférence) en licence ou diplôme équivalent.
- Une fiche de synthèse des moyennes semestrielles obtenues et si possible son rang, ainsi que les notes obtenues dans les matières/disciplines suivantes et toute autre matière jugée opportune : algorithmique, programmation, base de données, mathématiques, anglais, mathématiques ou statistiques.
- Une lettre de motivation précisant clairement le(s) projet(s)/objectifs professionnels du candidat.
- Un CV détaillé, en précisant les expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Informatique

parcours Master Artificial Intelligence & Social Robotics applied to Global Health – Neolaia

Critères d'examen des candidatures	• Diplômes conseillés : licence informatique, licence scientifique avec des compétences avérées en programmation / algorithmique, génie logiciel, base de données, mathématiques (algèbre linéaire, probabilité) • Anglais niveau recommandé C1 – minimum B2
Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel

Mention Mécanique* (*uniquement M2 à Tours*)

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	Votée à Orléans
Modalités d'enseignement	FI
Diplômes conseillés	Licence Sciences Technologies et Santé
Mail responsable pédagogique	master.mecanique.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais
Langues vivantes d'enseignement	
Mail gestionnaire administratif	
Mots-clés	



Sélection en Master Campagne rentrée 2026-2027

**Document pour CFVU
4 décembre 2025**

Master Enseignement et Education (M2E)

Capacité d'accueil globale de la mention	195*
Modalités d'enseignement	FI – FC
Parcours Lettres modernes	30
Parcours Lettres classiques	15
Parcours Anglais	30
Parcours Espagnol	30
Parcours Histoire-Géographie	30
Parcours Education musicale	30
Parcours Mathématiques	30

** Somme des capacités d'accueil globale des parcours définies dans le dossier d'accréditation*

Vote supplément diplôme CFVU 04 12 2025

Arts et sciences humaines

Licence Histoire de l'art

Licence Histoire parcours archéologie

Licence Musique parcours Musique et musicologie

Licence Musique parcours Jazz et musiques actuelles

Licence Musique parcours Musicien-interprète

Licence Musique parcours Diplôme national supérieur de musicien

Licence Philosophie

Licence Sociologie

Licence Psychologie

Master Musicologie parcours Musique et sciences humaines

Droit, économie et sciences sociales

Licence Économie

Master Géographie, aménagement, environnement et développement parcours Environnement, territoires, paysages

Lettres et langues

Licence Langues étrangères appliquées parcours Philologie

Licence Langues étrangères appliquées parcours Anglais/Français pour étrangers

Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales parcours Métiers des langues et de la culture : études italiennes et histoire de l'art

Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales parcours Métiers des langues et de la culture : histoire de l'art

IUT de Tours

Toutes les spécialités de BUT

Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	- Analyser les différents types œuvres (architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art - Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline - Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine - Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales - Organiser des expositions du montage de projet jusqu'à sa communication auprès de la presse et du public.	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.1	Grade de licence – Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	3 ans
Condition(s) d'accès			

- 3.3 Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.
- Avoir un intérêt pour l'art, l'histoire et la culture
 - Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale,
 - Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines,
 - Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 En présentiel – stage de professionnalisation optionnel
- La formation est déclinée en quatre modules par semestre.
- A partir du semestre 5, un module permet une spécialisation de l'étudiant sur deux périodes historiques. Il a également la possibilité de choisir un parcours spécifique Regards sur l'Italie, module commun avec les étudiants italianisants de la licence LLCCM.

Exigences du programme

- 4.2
- Analyser les différents types oeuvres (architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
 - Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
 - Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
 - Connaître et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
 - Organiser des expositions du montage de projet jusqu'à sa communication auprès de la presse et du public.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

SEMESTRE 1 – 246h – (30 ECTS)

Module 1 : Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique et à l'art médiéval - 64h(8 crédits ECTS)

Module 2 : Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art moderne et contemporain - 64h et à l'art médiéval (8 crédits ECTS)

Module 3 : Périodisation de l'histoire de l'art 10h - Approches complémentaires en art antique, médiéval, moderne et contemporain 48h - (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales : Anglais 18h – Français 18h- Méthodologie du travail universitaire – 16h et techniques documentaires 8h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 2 - 240h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art antique et à l'art médiéval - 64h(8 crédits ECTS)

Module 2 : Introduction générale et initiation à l'analyse de l'art moderne et contemporain - 64h et à l'art médiéval (8 crédits ECTS)

Module 3 : Commentaires devant les œuvres - 24h, Iconographie religieuse et profane – 22h, Histoire des techniques et des matériaux – 12h (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales : Anglais 18h – Français 18h- Méthodologie du travail universitaire – 16h et techniques documentaires 8h et Mobil (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 3 – 256h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Approfondissement de l'art antique et médiéval – 72h (8 crédits ECTS)

Module 2 : Approfondissement de l'art moderne et contemporain – 72h (8 crédits ECTS)

Module 3 : Initiation à l'histoire du patrimoine, des musées et des collections des périodes antique et médiéval -14h, Elargissement des champs d'étude : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain – 48h (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales : Langue étrangère 18h - Français 18h - Compétences numériques 20h MOBIL 4h - (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 4 – 256h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Approfondissement de l'art antique et médiéval – 72h (8 crédits ECTS)

Module 2 : Approfondissement de l'art moderne et contemporain – 72h (8 crédits ECTS)

Module 3 : Initiation à l'histoire du patrimoine, des musées et des collections des périodes antique et médiéval -14h, Elargissement des champs d'étude : art antique, art médiéval, art moderne, art contemporain – 48h (8 crédits ECTS)

Module 4 : Compétences transversales : Langue étrangère 18h - Français 18h - transition écologique et sociale – 18h

SEMESTRE 5 – 270h (30 crédits ECTS)

Module 1 : Spécialisation dans deux des quatre périodes : antique, médiéval, moderne, contemporaine – 72h (8 crédits ECTS)

Module 2 : Spécialisation dans deux des quatre périodes : antique, médiéval, moderne, contemporaine – 72h (8 crédits ECTS), (8 crédits ECTS).

Module 3 Préparations aux parcours des masters : présentation labo, axes et thématiques de recherche, présentation concours HDA, Histoire de l'histoire de l'art – 72h ou Regards sur l'Italie – 60h (8 crédits ECTS).

Module 4 : Compétences transversales : Langue étrangère 18h - Français 18h – CERCIP 20h - (6 crédits ECTS).

SEMESTRE 6 – 258h - (30 crédits ECTS)

Module 1 : Spécialisation dans deux des quatre périodes : antique, médiéval, moderne, contemporaine – 72h (8 crédits ECTS)

Module 2 : Spécialisation dans deux des quatre périodes : antique, médiéval, moderne, contemporaine – 72h (8 crédits ECTS), (8 crédits ECTS).

Module 3 Préparations aux parcours des masters : initiation à la recherche en HDA, réaliser un master en art antique, médiéval, moderne ou contemporain, Actualités des expositions, des musées 72h ou Regards sur l'Italie – 60h (8 crédits ECTS).

Module 4 : Compétences transversales : Langue étrangère 18h - Français 18h – Atelier d'écriture scientifique 12h - MOBIL (6 crédits ECTS).

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens.

Une compensation s'effectue sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Mais cette compensation n'est possible que si l'étudiant obtient la moyenne aux quatre modules fondamentaux (modules 1 et 2 des deux semestres).

Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Master - L'étudiant titulaire de la licence peut choisir de poursuivre sa formation universitaire en Master d'Histoire de l'art : - soit parcours Métiers de la Recherche, de la Conservation et de la Médiation - soit parcours binational Histoire de l'art et études italiennes
Le diplôme donne également accès à plusieurs autres masters de l'Université de Tours (Histoire, Civilisations, Patrimoines / Humanités numériques, Enseignement 1er degré, ...)

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 En fonction du diplôme obtenu (Licence et/ou Master), l'étudiant pourra prétendre à de nombreux concours de la fonction publique organisés par : le Ministère de la Culture, tels que les administrations chargées de la culture et les établissements culturels - les collectivités territoriales, tels que les musées et les monuments.
D'autres secteurs d'activités sont également possibles : tourisme, marché de l'art, journalisme, galeriste, commissaire-priseur.
La formation permet de se diriger vers une carrière académique à différents niveaux : du professorat des écoles à l'enseignement universitaire (après un doctorat).

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1 ERASMUS : en Europe : à partir de la L2 jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein de l'Université européenne partenaire (200 universités possibles).
HORS EUROPE : L'université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

- 7.1

Signature

- 7.2

Qualité du signataire

- 7.3

Tampon ou cachet officiel

- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En fonction du diplôme obtenu (Licence et/ou Master), l'étudiant pourra prétendre à de nombreux concours de la fonction publique organisés par : le Ministère de la Culture, tels que les administrations chargées de la culture et les établissements culturels - les collectivités territoriales, tels que les musées et les monuments. D'autres secteurs d'activités sont également possibles : tourisme, marché de l'art, journalisme, galeriste, commissaire-priseur.

La formation permet de se diriger vers une carrière académique à différents niveaux : du professorat des écoles à l'enseignement universitaire (après un doctorat).

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LICENCE MENTION Histoire PARCOURS Archéologie	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La licence mention Histoire parcours Archéologie en Licence 3 privilégie les sources matérielles dans la fabrique de l'Histoire. Elle permet d'acquérir : - une solide culture générale de la préhistoire à la fin du Moyen Âge, voire à l'époque moderne, - une capacité d'analyse des phénomènes sociaux, politiques, religieux, culturels et économiques appréhendés dans la longue durée - des méthodes et des outils fondamentaux, tels que statistiques, SIG*, SGBD* et DAO*, transférables dans des contextes professionnels variés * SIG = système d'information géographique, SGBD = Système de gestion de bases de données ; DAO = Dessin assisté par ordinateur
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de licence – Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 En présentiel + stage de fouille

Exigences du programme

- 4.2
- Rassembler, mettre en forme et analyser l'information au sein de documents de diverse nature (sources archéologiques, documents d'archives, documents planimétriques et iconographiques, tableaux statistiques, articles scientifiques, ...).
 - Connaître les principaux domaines de la recherche archéologique contemporaine.
 - Mobiliser une intelligence critique pour situer la réflexion au sein des débats historiographiques

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

PREMIERE ANNÉE – L1

SEMESTRE 1 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens 24 h et médiévaux 24h (ou Modernes 24h et contemporaines 24h) Initiation aux sources de l'histoire 12 h - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Méthodologie historique (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Archéologie (Archéologie de la France 24h - Les métiers de l'Archéologie 36h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Compétences transversales : Expression écrite et orale 18h - Anglais 18h - Techniques documentaires 24h dont BU 6h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 2 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens 24 h et médiévaux 24h (ou Modernes 24h et contemporaines 24h) Initiation aux sources de l'histoire 12 h - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Méthodologie historique (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Archéologie (de l'homme de Néandertal aux Gaulois 42h - Outils et méthodes de l'archéologie 18h) ou Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Compétences transversales : Expression écrite et orale 18h - Anglais 18h - Pré-professionnalisation : enjeux et perspectives des études d'histoire (6 crédits ECTS)

DEUXIÈME ANNÉE - L2

SEMESTRE 3 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes anciens ou médiévaux - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Mondes modernes ou contemporains - (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou Archéologie (Archéologie romaine-36h et géoarchéologie-24h) ou Renforcements disciplinaires, économies et sociétés (histoire économique-30h et histoire des dynamiques sociales-30h) ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h Langue vivante 18h, AoiP/stage 18h, Compétences numériques 20h, Langue ancienne(facultatif), Mobil 4h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 4 – 260h - (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Mondes modernes ou contemporains - (8 crédits ECTS)

Module 2 - 60h Mondes anciens ou médiévaux - (8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Offre modulaire : Géographie ou Sociologie ou Parcours International ou Histoire de l'Art ou Archéologie (Archéologie médiévale - 42h et géoarchéologie -18h) ou Renforcements disciplinaires, cultures et interculturalités (histoire franco-allemande-30h et histoire des dynamiques sociales- 30h) ou autre (si compatible avec les emplois du temps) (8 crédits ECTS)

Module 4 - 60h

Statistiques pour historiens 24h, Langue vivante 18h, Atelier professionnalisant/stage 18h, Langue ancienne(facultatif), Cercip 20h (6 crédits ECTS)

TROISIÈME ANNÉE - L3 Parcours Archéologie

SEMESTRE 5 – 246h + stage HTS (30 crédits ECTS)

Module 1 - 60h Méthodes et théories en archéologie- (8 crédits ECTS)

Module 2 – 60h La Préhistoire en Europe – 30h, la période gauloise – 30h (8 crédits ECTS)

Module 3 1 - 60h Archéomatique : Méthodes statistiques pour l'archéologie-24h, Méthodes informatiques pour l'archéologie-24h, DAO 1-12h. (6 crédits ECTS)

Module 4- Compétences transversales 60h : Langue vivante 18h, Etudes de mobilier en laboratoire 42h, Mobil 6h (5 crédits ECTS)

Stage de fouille (hors de période de cours) – (3 crédits ECTS)

SEMESTRE 6 - 252h (30 crédits ECTS)

Module 1 – 60h Archéologie historique : 30h Archéologie du monde romain et 30h d'Archéologie médiévale (8 crédits ECTS)

Module 2 – 60h Relations hommes-milieu : 42h Archéologie du paléoenvironnement et 30h Prospection archéologique(8 crédits ECTS)

Module 3 - 60h Histoire des techniques : 30h Archéologie de la construction 30h Les productions artisanales (8 crédits ECTS)

Module 4- 60h Compétences transversales : 24h Sources non matérielles, 18h Langue vivante, 18h DAO2 + 20h UE CERCIP dont possibilité de faire une stage dans une institution relevant de la culture, du patrimoine, de l'archéologie ...(6 crédits ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.
Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens.

Une compensation s'effectue sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Mais cette compensation n'est possible que si l'étudiant obtient la moyenne aux quatre modules fondamentaux (modules 1 et 2 des deux semestres).

Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Master Histoire, Civilisation, Patrimoines (Parcours Métiers de l'Archéologie et Archéomatique)
- Master Enseignement 2nd degré Histoire – Géographie
- Master Enseignement 1er degré

- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Possibilité Parcours Erasmus

- 6.2 Autre(s) source(s) d'information

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date

- 7.2 Signature

- 7.3 Qualité du signataire

- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence de musique et musicologie parcours diplôme national supérieur professionnel de musicien	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Cette Licence permet d'acquérir des compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale, une culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Pôle Aliénor (modules 2 et 3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de licence – Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès L'accès à la licence DNSPM est subordonné à la réussite d'un concours d'entrée organisé par le pôle Aliénor . Les étudiants doivent être titulaires d'un DEM ou d'un DNOP dans la discipline principale, délivré par un CRR ou un CRD. Dans certains cas, une dispense peut être accordée par une commission d'admissibilité.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

--	--

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2 • Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique. • Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire. • Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique. • Maîtrise des procédés de l'écriture musicale. • Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique. • Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique. • Formation à la technique de clavier et à la technique vocale. • Pratique collective vocale et instrumentale.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		
4.3	La formation est déclinée en quatre modules par semestre. Le module 1 de chaque semestre est consacrée aux différents champs d'études et de période de la musicologie (Baroque, Classique, Opéra, Jazz, musiques contemporaines...). Le module 2 de chaque semestre est consacrée à la pratique vocale et instrumentale et à la technique musicale. Le module 3 permet aux étudiantes et étudiants d'approfondir les pratiques musicales et a une vocation plus professionnalisante. Le module 4 permet d'acquérir des compétences transversales ; anglais, pratique musicale numérique, méthodologie et expression écrite. Les modules 1, 2 et 3 apportent chacun 8 crédits ECTS, le module 4 permet l'obtention de 6 crédits ECTS.	

		Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes	Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)
4.4	Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.		4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Master Enseignement Master Musique et sciences humaines Master Journalisme Master Arts du spectacle Master de musicologie	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant)
-----	---	-----	---

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1	Information complémentaire Possibilité Parcours Erasmus Atelier de professionnalisation	6.2	Autre(s) source(s) d'information
-----	---	-----	----------------------------------

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence de musique et musicologie parcours Jazz et musique actuelle	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Cette Licence permet d'acquérir des compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale, une culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Jazz à Tours (module 3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de licence – Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Un test préalable et sélectif est organisé par le partenaire co-responsable du parcours à savoir l'école Jazz à Tours. Les candidats non retenus à l'issue de ces tests pourront intégrer le parcours Musique et musicologie.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2 • Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique. • Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire. • Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique. • Maîtrise des procédés de l'écriture musicale. • Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique. • Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique. • Formation à la technique de clavier et à la technique vocale. • Pratique collective vocale et instrumentale.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus		
4.3	La formation est déclinée en quatre modules par semestre. Le module 1 de chaque semestre est consacrée aux différents champs d'études et de période de la musicologie (Baroque, Classique, Opéra, Jazz, musiques contemporaines...). Le module 2 de chaque semestre est consacrée à la pratique vocale et instrumentale et à la technique musicale. Le module 3 permet aux étudiantes et étudiants d'approfondir les pratiques musicales et a une vocation plus professionnalisante. Le module 4 permet d'acquérir des compétences transversales ; anglais, pratique musicale numérique, méthodologie et expression écrite. Les modules 1, 2 et 3 apportent chacun 8 crédits ECTS, le module 4 permet l'obtention de 6 crédits ECTS.	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.		4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

5.1	Accès à un niveau supérieur d'études Master Enseignement Master Musique et sciences humaines Master Journalisme Master Arts du spectacle Master de musicologie	5.2	Statut professionnel conféré (le cas échéant)
-----	---	-----	---

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1	Information complémentaire Possibilité Parcours Erasmus Atelier de professionnalisation	6.2	Autre(s) source(s) d'information
-----	---	-----	----------------------------------

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence de musique et musicologie parcours musicien interprète	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Cette Licence permet d'acquérir des compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale, une culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Conservatoire à rayonnement régional (module 3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de licence – Niveau I – Niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Un test préalable et sélectif est organisé par le partenaire co-responsable du parcours à savoir le CRR Francis-Poulenc. Les candidats non retenus à l'issue de ces tests pourront intégrer le parcours Musique et musicologie		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2	• Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique. • Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire. • Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique. • Maîtrise des procédés de l'écriture musicale. • Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique. • Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique. • Formation à la technique de clavier et à la technique vocale. • Pratique collective vocale et instrumentale.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	La formation est déclinée en quatre modules par semestre. Le module 1 de chaque semestre est consacrée aux différents champs d'études et de période de la musicologie (Baroque, Classique, Opéra, Jazz, musiques contemporaines...). Le module 2 de chaque semestre est consacrée à la pratique vocale et instrumentale et à la technique musicale. Le module 3 permet aux étudiantes et étudiants d'approfondir les pratiques musicales et a une vocation plus professionnalisante. Le module 4 permet d'acquérir des compétences transversales ; anglais, pratique musicale numérique, méthodologie et expression écrite. Les modules 1, 2 et 3 apportent chacun 8 crédits ECTS, le module 4 permet l'obtention de 6 crédits ECTS.		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.		4.5
		Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20	

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 5.1 | Accès à un niveau supérieur d'études
Master Enseignement
Master Musique et sciences humaines
Master Journalisme
Master Arts du spectacle
Master de musicologie | 5.2 | Statut professionnel conféré (le cas échéant) |
|-----|---|-----|---|

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- | | | | |
|-----|---|-----|----------------------------------|
| 6.1 | Information complémentaire
Possibilité Parcours Erasmus
Atelier de professionnalisation | 6.2 | Autre(s) source(s) d'information |
|-----|---|-----|----------------------------------|

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- | | | | |
|-----|-----------------------|-----|---------------------------|
| 7.1 | Date | 7.2 | Signature |
| 7.3 | Qualité du signataire | 7.4 | Tampon ou cachet officiel |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2	• Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique. • Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire. • Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique. • Maîtrise des procédés de l'écriture musicale. • Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique. • Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique. • Formation à la technique de clavier et à la technique vocale. • Pratique collective vocale et instrumentale.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	La formation est déclinée en quatre modules par semestre. Le module 1 de chaque semestre est consacrée aux différents champs d'études et de période de la musicologie (Baroque, Classique, Opéra, Jazz, musiques contemporaines...). Le module 2 de chaque semestre est consacrée à la pratique vocale et instrumentale et à la technique musicale. Le module 3 permet aux étudiantes et étudiants d'approfondir les pratiques musicales et a une vocation plus professionnalisante. Le module 4 permet d'acquérir des compétences transversales ; anglais, pratique musicale numérique, méthodologie et expression écrite. Les modules 1, 2 et 3 apportent chacun 8 crédits ECTS, le module 4 permet l'obtention de 6 crédits ECTS.		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	
4.4	Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. - Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées. - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.		4.5
		Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien >= 16/20	

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 5.1 | Accès à un niveau supérieur d'études
Master Enseignement
Master Musique et sciences humaines
Master Journalisme
Master Arts du spectacle
Master de musicologie | 5.2 | Statut professionnel conféré (le cas échéant) |
|-----|---|-----|---|

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- | | | | |
|-----|---|-----|----------------------------------|
| 6.1 | Information complémentaire
Possibilité Parcours Erasmus
Atelier de professionnalisation | 6.2 | Autre(s) source(s) d'information |
|-----|---|-----|----------------------------------|

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| 7.1 | Date
<div style="background-color: #cccccc; width: 100px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> | 7.2 | Signature
<div style="background-color: #cccccc; width: 300px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> |
| 7.3 | Qualité du signataire
<div style="background-color: #cccccc; width: 300px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> | 7.4 | Tampon ou cachet officiel
<div style="background-color: #cccccc; width: 300px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div> |

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)	Prénom(s)
1.1	1.2
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)
1.3	1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.1	2.2
Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	
2.3	
Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme	Durée officielle du programme d'étude
3.1	3.2
Condition(s) d'accès	
3.3	

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel Cette Licence permet d'acquérir une formation à la philosophie dans une perspective généraliste et humaniste et un certain nombre de connaissances disciplinaires fondamentales, portant d'une part sur les grands domaines du questionnement philosophique et sur les concepts qu'ils mobilisent, et d'autre part sur la variété des textes et des traditions de la pensée philosophique.	4.2	• Identifier les grandes périodes de la philosophie et décrire leur évolution. • Identifier dans un texte ou dans la démarche argumentative d'une discussion les éléments relevant de l'histoire des idées, des sciences et connaissances et procéder à leur analyse en les contextualisant. • Analyser les grands débats contemporains en les mettant en relation entre eux et avec l'histoire des idées. • Mobiliser les méthodes et outils de l'analyse critique des textes philosophiques, en français – en s'appuyant sur des éléments de connaissance des langues de l'Antiquité classique – et dans au moins une langue étrangère. • Mobiliser des outils conceptuels et théoriques pour examiner les questions concrètes auxquelles sont confrontées les sociétés contemporaines. • Problématiser, conceptualiser et argumenter un sujet philosophique dans une langue aisée, claire et rigoureuse, qu'il s'agisse de présentations orales ou écrites.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	Semestre 1 - 234h		

M1.1 Histoire de la philosophie : philosophie antique 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie grecque 24h, Philosophie latine 24h, Commentaire de textes antique 12h

M1.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie générale 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie générale 24h, Métaphysique 24h, Dissertation de philosophie générale 12h

M1.3 Renforcement 8 crédits ECTS, 60h : Concepts de la philosophie 24h, Textes de la philosophie 24h, Méthodologie de l'explication de textes 12h

M1.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS, 54h : Langues modernes 18h, Langues anciennes 18h, Compétences documentaires 18h

Semestre 2 – 238h

M2.1 Histoire de la philosophie : philosophie moderne 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie de l'âge classique 24h, Philosophie des Lumières 24h, Commentaire de textes moderne 12h

M2.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie pratique 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie morale 24h, Philosophie politique 24h, Dissertation de philosophie générale 12h

M2.3 Renforcement 8 crédits ECTS, 60h : Concepts de la philosophie 24h, Textes de la philosophie 24h, Méthodologie de la dissertation 12h

M2.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS, 58h : Langues modernes 18h, Langues 18h, Apprendre à débattre 18h, MOBIL 4h

Semestre 3 – 288h

M3.1 Histoire de la philosophie : philosophie contemporaine 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie du XIXe 24h, Nouveaux enjeux de la philosophie 24h, Commentaire de textes contemporains 12h

M3.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie de l'art 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie de l'art 24h, Esthétique 24h, Dissertation de philosophie de l'art 12h

M3.3 Ouverture 8 crédits ECTS, 60h : Théorie sociale 24h, Nature et société 24h, Texte et documents de la philosophie sociale 12h

M3.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS, 58h : Langues modernes 18h, Langues anciennes 18h, Compétences documentaires 18h, Transition écologique et sociale 18h

Semestre 4 256h

M4.1 Histoire de la philosophie : philosophie antique, médiévale, renaissance 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie antique 24h, Philosophie médiévale ou renaissance 24h, Commentaire de textes médiévaux ou renaissants 12h

M4.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie politique 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie politique 24h, Philosophie du droit 24h, Dissertation de philosophie politique 12h

M4.3 Ouverture 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie de la création artistique 24h, Philosophie de la culture 24h, Etude d'un médium culturel 12h

M4.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS, 76h : Langues modernes 18h, Langues anciennes 18h, Apprendre à débattre 18h, MOBIL 4h, PIX 18h

Semestre 5 238h

M5.1 Histoire de la philosophie : philosophie renaissance et moderne 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie de l'humanisme 24h, Philosophie moderne 24h, Commentaire de textes modernes 12h

M5.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie de la connaissance et des sciences 8 crédits ECTS, 60h : Théorie de la connaissance 24h, Philosophie des sciences 24h, Dissertation de philosophie de la connaissance 12h

M5.3 Spécialisation : philosophie des sciences humaines 8 crédits ECTS, 60h : Philosophie de l'esprit et psychologie 24h, Philosophie des sciences humaines 24h, Ouverture professionnelle : Méthodologie des épreuves de concours 12h ou Stage

M5.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS, 58h : Langues modernes 18h, Langues anciennes 18h, Compétences documentaires 18h, MOBIL 4h

Semestre 6 252h

M6.1 Histoire de la philosophie : philosophie contemporaine 8 crédits ECTS 60h : Philosophie du XXe et XXIe 24h, Philosophie du langage 24h, Commentaires de textes contemporains 12h

M6.2 Concepts et problèmes de la philosophie : philosophie générale 8 crédits ECTS 60h : Philosophie générale 24h, Actualité de la métaphysique 24h, Dissertation de philosophie générale 12h

M6.3 Spécialisation : philosophie des sciences du vivant 8 crédits ECTS 48h : Philosophie de la biologie et de la médecine 24h, Philosophie de l'environnement 24h, Ouverture professionnelle : Méthodologie des épreuves de concours 12h ou Stage 18h

M6.4 Compétences transversales 6 crédits ECTS 72h : Langues modernes 18h, Langues anciennes 18h, Apprendre à débattre 18h, CERCIP 18h

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Master de philosophie
Master de journalisme
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- Erasmus
MOBIL organisé par le département
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		Psychologie clinique Psychologie cognitive Psychologie sociale Psychologie du développement Psychogérontologie Psychobiologie Statistiques Anglais
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
	Ex : Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
	Grade de Licence		Pour une licence : 3 années / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

4.1	Organisation des études	4.2	Exigences du programme
	En présentiel, avec stage obligatoire de 35h en Licence 3		BCC1 : Exploitation de données à des fins d'analyse BCC2 : Expression et communication écrites et orales BCC3 : Usages digitaux et numériques BCC4 : Identification d'un questionnaire au sein d'un champ disciplinaire BCC5 : Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire BCC6 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel BCC7 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle BCC8 : Analyser un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires

M1.1 : Introduction à la Psychologie 1 – 8 ECTS
EP1.1.1 : Histoire et épistémologie de la psychologie
EP1.1.2 : Psychologie clinique et psychologie du développement
M1.2 : Introduction à la Psychologie 2 - 8 ECTS
EP1.2.1 : Concepts fondamentaux en psychologie
EP 1.2.2 : Psychologie sociale et psychologie cognitive
M1.3 : Introduction aux sciences humaines - 8 ECTS
EP1.3.1 : Philosophie
EP 1.3.2 : Criminologie
EP 1.3.3 : Anthropologie
M1.4 : Compétences transversales – 6 ECTS
EP 1.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 1.4.2 Formation à la recherche documentaire
EP 1.4.3 Statistiques (3 ECTS)
EP 1.4.4 Accompagnement personnalisé
EP 1.4.5 Expression orale et écrite (1 ECTS)
EP 1.4.6 Stage facultatif

M2.1 : Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP2.1.1 Psychologie clinique
EP2.1.2 Psychologie cognitive
M2.2 : Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP2.2.1 Psychologie sociale
EP2.2.2 Psychologie du développement
M2.3 : Introduction aux sciences humaines - 8 ECTS
EP2.3.1 Philosophie
EP2.3.2 Sociologie
EP2.3.3 Droit de la famille
M2.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP2.4.1 Anglais (3 ECTS)
EP2.4.2 MOBIL
EP2.4.3 Accompagnement personnalisé
EP2.4.4 Biologie (3 ECTS)
EP2.4.5 Stage facultatif
EP2.4.6 Formation à la recherche documentaire

M3.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP 3.1.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
EP 3.1.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
M3.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP 3.2.1 Psychologie clinique (4 ECTS)
EP 3.2.2 Méthodo (enquête, entretien, ...) (4 ECTS)
M3.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 3.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 3.3.2 Deux options au choix (développement, sociale, cognitive) (4 ECTS)
M3.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP 3.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 3.4.2 Transition écologique et sociale (2 ECTS)
EP 3.4.3 Accompagnement personnalisé
EP 3.4.4 Statistiques (2 ECTS)
EP 3.4.5 Stage facultatif
EP 3.4.6 Documentation, citoyenneté, e-réputation

M4.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP4.1.1 Psychologie sociale (4 ECTS)

EP4.1.2 Psychologie du développement (4 ECTS)
M4.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP 4.2.1 Psychologie cognitive (4 ECTS)
EP 4.2.2 Méthodologie (psychométrie, ...) (4 ECTS)
M4.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 4.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 4.3.2 Deux options au choix (clinique, travail, psychogérontologie) (4 ECTS)
M4.4 Compétences transversales - 8 ECTS
EP 4.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 4.4.2 MOBIL
EP 4.4.3 PIX (1 ECTS)
EP 4.4.4 Accompagnement personnalisé
EP 4.4.5 Statistiques (3 ECTS)
EP 4.4.6 Stage facultatif
EP 4.4.7 Compétences informationnelles : perfectionnement

M5.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP 5.1.1 Psychologie clinique (3 ECTS)
EP 5.1.2 Psychologie cognitive : Neuropsychologie clinique (2 ECTS)
EP 5.1.3 Psychologie du développement (3 ECTS)
M5.2 Enseignements fondamentaux 2- 8 ECTS
EP 5.2.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
EP 5.2.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
M5.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 3.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 3.3.2 Deux options au choix (travail, gérontologie, développement, clinique, neurosciences cognitives) (4 ECTS)
M5.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP 5.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 5.4.2 Statistiques (2 ECTS)
EP 5.4.3 Accompagnement personnalisé
EP 5.4.4 Suivi de stage
EP 5.4.5 MOBIL
EP 5.4.6 TER (2 ECTS)

M6.1 Enseignements fondamentaux 1 - 8 ECTS
EP 6.1.1 Psychologie clinique (3 ECTS)
EP 6.1.2 Psychologie cognitive (3 ECTS)
EP 6.1.3 Psychologie du développement (2 ECTS)
M5.2 Enseignements fondamentaux 2 - 8 ECTS
EP 6.2.1 Psychologie du travail (4 ECTS)
EP 6.2.2 Psychogérontologie (4 ECTS)
M6.3 Approfondissement en psychologie - 8 ECTS
EP 6.3.1 Psychobiologie (4 ECTS)
EP 6.3.2 Deux options au choix (travail, gérontologie, développement, clinique, neurosciences cognitives) (4 ECTS)
M6.4 Compétences transversales - 6 ECTS
EP 5.4.1 Anglais (2 ECTS)
EP 5.4.2 Statistiques (2 ECTS)
EP 5.4.3 Suivi de stage
EP 5.4.4 Accompagnement personnalisé
EP 5.4.5 CERCIP (2 ECTS)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
possibilité de poursuite en Master
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
-

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
Possibilité de stage à l'étranger, programme Erasmus +, valorisation de l'engagement étudiant, Néolaia, ...
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
Direction de département : N. Gillet
Responsables de la Licence : O. Agli et K. Pothier

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
[] [] []
- 7.2 Signature
[]
- 7.3 Qualité du signataire
[]
- 7.4 Tampon ou cachet officiel
[]

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	- Une compréhension de la réalité sociale et de sa complexité, dans différents domaines (la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport...) et contextes sociaux ou géographiques. - Afin de décrypter le fonctionnement de nos sociétés, les étudiants seront formés à trois disciplines : la sociologie, l'anthropologie (étudier de manière comparée différentes sociétés ou cultures) et la démographie (étudier la dynamique des populations et leur renouvellement).	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel – stage de professionnalisation optionnel	4.2 - Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain. - Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique. - Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain. - Utiliser les outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques). - Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé). - Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, établir un rapport complet et synthétique. - Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

PREMIÈRE ANNÉE – L1

SEMESTRE 1 - 240h – (30 crédits ECTS)

Module 1 Sociologie - 60h Introduction à la sociologie - 48h Théories sociologiques I - 12h (8 crédits ECTS)

Module 2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique - 60h Initiation à la recherche en sciences sociales - 36h Initiation à l'enquête : l'observation ethnographique - 24h (8 crédits ECTS)

Module 3 d'ouverture au choix - 60h Histoire ou Anthropologie : Introduction à l'anthropologie / Organisation sociale et ritualités (8 crédits ECTS)

Module 4 Compétences transversales - 60h Anglais - 18h Méthodes du travail universitaire - 14h Méthodologie et techniques documentaires - 8h Institutions et société française - 20h (6 crédits ECTS)

SEMESTRE 2 - 240h

Module 1 Sociologie - 60h Sociologie contemporaine - 48h Théories sociologiques II - 12h (8 crédits ECTS)

Module 2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique - 60h Initiation à l'enquête : l'entretien et le questionnaire - 36h Présentation des résultats d'enquête - 12h Découverte de la démographie - 12h (8 crédits ECTS)

Module 3 d'ouverture au choix - 60h Histoire ou Anthropologie : Anthropologie générale / Anthropologie du religieux (8 crédits ECTS)

Module 4 Compétences transversales - 60h Anglais - 18h Méthodes du travail universitaire - 18h Sociologie et statistiques - 18h Méthodologies de recherche en orientation (Mobil) - 6h (6 crédits ECTS)

DEUXIÈME ANNÉE - L2

SEMESTRE 3 - 260h

Module 1 Sociologie - 60h Sociologie : approches thématiques Famille- 30h Sociologie : approches thématiques Travail - 30h

Module 2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique - 72h Initiation à l'enquête par questionnaire - 24h Histoire des idées sociologiques – 48h

Module 3 d'ouverture 72h Anthropologie : Anthropologie des mondes contemporains / Anthropologie 48h et cinéma : théorie et pratiques 24h

Module 4 Compétences transversales - 54h Anglais - 18h, Informatique appliquée à l'enquête - 12h, Statistiques appliquée à l'enquête – 20h, MOBIL - 4h

SEMESTRE 4 - 254h

Module 1 Sociologie - 68h Sociologie des inégalités - 48h Démographie : questions de population - 20h

Module 2 Méthodes, enquêtes et renforcement théorique - 60h Analyse des données quantitatives - 30h Présentation des résultats d'enquête - 10h option au choix : Réalisation de films ethnographiques ou Ethnomusicologie ou Cartographie – ou Social sciences in english 20h

Module 3 72h Anthropologie : Anthropologie de la parenté 36h/ Anthropologie des échanges économiques 36h

Module 4 Compétences transversales - 54h Anglais - 18h, Compétences numériques - 20h, Transition écologie et sociale 18h

TROISIÈME ANNÉE - L3

SEMESTRE 5 - 244h

Module 1 72h Enjeux économiques et politiques : Sociologie urbaine et inégalités - 36h, sociologie du genre – 36h

Module 2 54h Réalisation d'une enquête de terrain – 36h, Epistémologie – 18h

Module 3 72h Migrations et rapports ethnoraciaux – 18h, Sociologie économique – 18h, Sociologie des professions – 18h, Anthropologie du pouvoir – 18h

Module 4 46h Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête - 36h, Anglais - 18h, MOBIL – 4h

SEMESTRE 6 - 260h

Module 1 72h Sociologie de l'action publique et de l'intervention sociale – 36h, Anthropologie des techniques et transmissions des savoirs – 36h

Module 2 60h Réalisation et présentation d'une enquête de terrain – 36h, Traitement des données quantitatives appliquées à l'enquête 2 – 24h

Module 3 72h Sociologie de l'éducation – 18h, Anthropologie de la nature – 18h, Politiques publiques et âges de la vie – 18h, 4 Sociologie des mouvements sociaux – 18h,

Module 4 Compétences transversales - 54h Anglais - 18h, une option au choix : Réalisation de films ethnographiques ou ethnosciences ou Géographie urbaine – 20h, Cercip 18h

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- 5.1 Master de sociologie, anthropologie, sciences sociales ou sciences politiques

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- 6.1 Possibilité Parcours Erasmus
Atelier de professionnalisation
Compétences en traitement de données

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master d'histoire parcours histoire des sociétés urbaines	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme La formation permet aux étudiants d'approfondir leur culture historique, en lien avec les problématiques actuelles de la recherche, tout en se spécialisant dans la période et la thématique choisies pour leur mémoire. Elle vise également à développer les savoir-faire propres à la démarche historique : maîtrise des outils de recherche documentaire, constitution d'un corpus de sources, analyse critique de documents de nature variée, traitement qualitatif et quantitatif de données, qualités de rédaction, d'argumentation et de synthèse. S'y ajoute la maîtrise d'au moins une langue étrangère à l'écrit et à l'oral, ainsi que celle des outils numériques. Les enseignements proposés comportent une double dimension : une initiation à la recherche, dans le cadre des séminaires, des travaux dirigés et du travail de recherche inédit mené pour le mémoire ; un projet professionnel à construire, dans le cadre des ateliers professionnalisants et des cours d'accompagnement au projet, avec la possibilité de stages courts et/ou de projets tuteurés.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.6	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau II – niveau 6 CEC ;	3.2	Durée officielle du programme d'étude Pour un master : 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS.
-----	---	-----	--

Condition(s) d'accès

3.3 Licence ou 180 crédits ECTS

Sur dossier

De droit pour les étudiants titulaires d'une licence mention 'Histoire' ou mention 'Histoire de l'Art et Archéologie'

Sur VAPP pour les titulaires d'autres licences.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 En présentiel.

Exigences du programme

4.2

Maîtriser des outils de recherche documentaire

Constituer un corpus de sources

Faire une analyse critique de documents de nature variée

Traiter qualitativement et quantitativement des données

Médiatiser et diffuser des informations historiques

Maîtriser au moins une langue étrangère à l'écrit et à l'oral

Maîtriser les outils numériques.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

-

SEMESTRE 7 159h (30 crédits ECTS)**UE71. Séminaires de recherche :**

Pratiques et enjeux de la recherche en histoire 48h (12 ECTS)

Recherche hors les murs ou journée d'étude 6h (quitus de présence)

UE 72. Sources, corpus et méthodes : 36h (8 crédits ECTS)

Au choix : ancienne-médiévale ou moderne-contemporaine

UE 73 : Outils de la recherche

Outils informatiques pour le traitement des données historiques 24h (5 ECTS)

Langue vivante 18h (3 ECTS)

Gestion de références bibliographiques 3h (quitus de présence)

UE 74 : Accompagnement au projet

Méthodologie du mémoire 6h (1 ECTS)

Méthodologie spécifique 6h (2 ECTS)

Projet professionnel 12h (1 ECTS)

SEMESTRE 8 142h (30 crédits ECTS)**UE 81. Séminaires de recherche**

Pratiques et enjeux de la recherche en histoire 36 h (6 ECTS)

Journée interdisciplinaire ASH 6h (quitus de présence)

UE 82. Sources, corpus et méthodes 36 H (4 ECTS)

Au choix : ancienne-médiévale ou moderne-contemporaine

UE 83. Outils de la recherche

Outils informatiques pour le traitement des données historiques ou Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement 20H (3 ECTS)

Langue vivante 18H (3 ECTS)

UE 84. Accompagnement au projet

Atelier techniques d'écriture 10H (2 ECTS)

Méthodologie spécifique 6h (1 ECTS)

Projet tuteuré ou Stage court 10H (1 ECTS)

UE 85. Mémoire

Mémoire d'étape (12 ECTS)

SEMESTRE 9 130h (30 crédits ECTS)**UE91. Actualité et épistémologie de la recherche 24H (4 crédits ECTS)****UE.92. Option ou stage**

Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement ou Stage 24H (6 crédits ECTS)

UE 93. Compétences transversales et insertion professionnelle

Langue Vivante 18H (3 crédits ECTS)

Recherche hors les murs ou journée d'étude 6H (quitus de présence)

Méthodologie spécifique 6H (quitus de présence)

UE 94B. Histoire et cultures européennes1

Pouvoirs et institutions 24H (7 crédits ECTS)

Atelier Analyse et synthèse de dossiers 24H (7 crédits ECTS)

SEMESTRE 10 130H (30 ECTS)**UE 101. Actualité et épistémologie de la recherche 24H (4 crédits ECTS)****UE. 102 Option**

Enseignement choisi dans l'offre de formation de l'établissement 24H (4crédits ECTS)

UE. 103. Compétences transversales et insertion professionnelle.

Langue Vivante 18H (3crédits ECTS)

Stage ou Atelier recherche 10H (1crédits ECTS)

Accompagnement à la recherche d'emploi 6H (quitus de présence)

UE 104B. Histoire des sociétés urbaines

Dynamiques économiques et sociales 24H (4 crédits ECTS)

Atelier Analyse et synthèse de dossiers 24H (4crédits ECTS)

Module 105. Mémoire

Mémoire finalisé (12 crédits ECTS)

4.4 L'évaluation se fait en contrôle continu – sauf pour les étudiants qui bénéficient du Régime Spécial d'Études.
Les exercices demandés pour valider les unités d'enseignement sont annoncés en début de semestre dans le cadre des cours. Ils sont, pour une partie d'entre eux, directement liés au travail sur le mémoire de recherche (présentation écrite ou orale du corpus, établissement d'une bibliographie, compte- rendu de lecture sur un ouvrage en lien avec le sujet, valorisation du mémoire sous une forme non académique...).
D'autres exercices font écho aux thématiques travaillées dans les séminaires et peuvent prendre des formes variées (compte-rendu de lecture, poster, exposés et débat, dossier de documents à constituer et/ou à commenter...).
Le mémoire donne lieu à une soutenance en fin d'année.

4.5 Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1 Doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)

Prénom(s)

1.1

1.2

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

1.3

1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné

Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme

2.1

Licence de Droit, Économie, Gestion
Mention ECONOMIE

2.2

Macroéconomie
Microéconomie
Économétrie
Mathématiques appliquées
Informatique

Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme

2.3

Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

2.5

Français à l'exception des cours de langue

2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

Durée officielle du programme d'étude

3.1 Licence - Niveau II - Niveau 6 (CEC)

3.2 3 années/180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3 Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Le contenu des cours et l'architecture du programme d'enseignement ont été formatés pour permettre aux étudiants d'avoir un socle de connaissances en économie reconnu tant en France qu'à l'étranger. Durant les 3 années ils seront donc formés aux principes de macroéconomie et de micro-économie de base mais aussi initiés à l'économétrie, aux statistiques, à l'informatique et à la modélisation. La formation linguistique n'est évidemment pas négligée ni les matières de culture générale.

4.2 La licence d'Économie de Tours a été construite dans le but de permettre aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse, de réflexion en économie, et de maîtrise des techniques d'analyse. La formation permet à l'étudiant d'intégrer directement le marché du travail à l'issue de la licence, ou de pouvoir poursuivre leurs études et choisir toute spécialisation au niveau master.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 Semestre 1 : 30 ECTS

Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Ouverture et renforcement disciplinaire (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 2 : 30 ECTS
 Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Ouverture et renforcement disciplinaire (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 3 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 4 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 5 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)
Semestre 6 : 30 ECTS
 Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)
 Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)
 Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)
 Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 Après la licence d'Economie, il est possible de poursuivre ses études à Tours dans le master économiste d'entreprise. Mais aussi la poursuite d'études est possible dans n'importe quel Master d'économie.

5.
2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1 La formation se décline en deux parcours en licence 3 :

- Parcours Economie de l'entreprise
- Parcours Economie et Finance

Autre(s) source(s) d'information

6. Responsable de la mention :
2 Eric Fina Kamani, Enseignant-Chercheur
Courriel : eric.fina@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s)

Prénom(s)

1.1

1.2

Date de naissance (jj/mm/aaaa)

Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

1.3

1.4

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné

Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme

2.1

Licence de Droit, Économie, Gestion
Mention ECONOMIE ACCES SANTE

2.2

Macroéconomie
Microéconomie
Économétrie
Mathématiques appliquées
Modules d'accès santé :
- Biologie Cellulaire / Histologie / Biologie de la reproduction
- Biochimie / Biophysique / Chimie
- Initiation aux médicaments / Physiologie
- Santé publique / Présentation des métiers de la santé
Embryologie, Anatomie, Psychologie médicale et éthique,
Spécialité(s) MMOPK au choix de l'étudiant

Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme

2.3

Université François-Rabelais de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

2.5

Français à l'exception des cours de langue

2.4

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme		Durée officielle du programme d'étude	
3.1	Licence - Niveau II - Niveau 6 (CEC)	3.2	3 années/180 ECTS
Condition(s) d'accès			
3.3	Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique. Ce diplôme est accessible dans le cadre de la formation continue avec éventuellement des validations d'acquis professionnels. Peuvent s'inscrire en seconde année tous les étudiants qui ont obtenu la moyenne dans la formation PASS (Parcours d'accès spécifique santé)		
4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS			
Organisation des études		Exigences du programme	
4.1	Le contenu des cours et l'architecture du programme d'enseignement ont été formatés pour permettre aux étudiants d'accéder en seconde année de médecine tout en ayant acquis un socle de connaissances en économie reconnu tant en France qu'à l'étranger. En économie, durant les 3 années ils seront formés aux principes de macroéconomie et de micro-économie de base mais aussi initiés à l'économétrie, aux statistiques, à l'informatique et à la modélisation. La formation linguistique n'est évidemment pas négligée ni les matières de culture générale. L'option santé permet à l'étudiant de découvrir différents domaines fondamentaux nécessaires aux études de santé, une découverte des métiers de la santé, au premier semestre, et une introduction à l'embryologie, l'anatomie, la psychologie médicale et éthique au second semestre. En addition, les étudiants préparent une ou plusieurs des spécialités auxquelles ils veulent concourir : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinesithérapie. À noter que les modules de santé sont obligatoire et font partie de la maquette en LAS1, et sont hors maquette en LAS2 et LAS3.	4.2	La licence d'Économie de Tours a été construite dans le but de permettre aux étudiants de développer leurs capacités d'analyse, de réflexion en économie, et de maîtrise des techniques d'analyse. La formation permet aux étudiants d'intégrer la seconde année de médecine. Elle permet aux étudiants qui n'auraient pas continué en médecine d'intégrer directement le marché du travail à l'issue de la licence, ou de pouvoir poursuivre leurs études et choisir toute spécialisation au niveau master.
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	Semestre 1 : 30 ECTS		

Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)

Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Santé (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Semestre 2 : 30 ECTS

Module 1 : Les concepts pour l'économiste (8 ECTS)

Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Santé (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Semestre 3 : 30 ECTS

Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)

Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Semestre 4 : 30 ECTS

Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)

Module 2 : Outils quantitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Penser & Communiquer (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Semestre 5 : 30 ECTS

Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)

Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Semestre 6 : 30 ECTS

Module 1 : Les modèles économiques (8 ECTS)

Module 2 : Outils Quantitatifs & Qualitatifs (8 ECTS)

Module 3 : Spécialisation (8 ECTS)

Module 4 : Compétences transversales (6 ECTS)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Les unités d'enseignement sont sanctionnées par un contrôle continu et/ou des épreuves terminales écrites et orales.

Elles sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Elles sont affectées d'un coefficient et de crédits européens. Une compensation s'effectue sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées pour chacun des semestres d'enseignement

Les étudiants ayant obtenu la moyenne dans le diplôme, peuvent s'inscrire dans l'année N+1 de LAS.

Par ailleurs, ces étudiants ayant obtenu la moyenne dans le diplôme obtiennent un score contingent à la spécialité présentée, dont le calcul est commun avec l'ensemble des Licence Accès Santé de l'Université de TOURS. Ce score (sur 800) permet

- aux étudiants d'un premier groupe d'accéder directement en seconde année de médecine, dans la spécialité de leur choix,
- aux étudiants d'un second groupe de passer un oral pour accéder ou non en seconde année de médecine, dans la spécialité de leur choix

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
 - Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
 - Mention Bien : entre 14 et 16/20
 - Mention Très Bien >= 16/20

PLUS le score d'Accès santé, contingent à une spécialité MMOPK présentée

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1 La licence d'Economie Accès santé permet aux étudiants d'intégrer la seconde année de Médecine à TOURS dans une des spécialité MMOPK.
Il est aussi possible de poursuivre ses études à Tours dans le master économiste d'entreprise. La poursuite d'études est cependant ouverte dans n'importe quel Master d'économie.

5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Responsable de la mention :
Daniel MIRZA, Enseignant chercheur, Professeur des Universités
Courriel : daniel.mirza@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

Signature

7.2

7.3 Qualité du signataire

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master de Sciences humaines et Sociales Mention Géographie, environnement, aménagement et développement Parcours « Environnement, Territoires, Paysages »	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Géographie de l'environnement Droit de l'environnement Dynamiques des milieux naturels Evaluation environnementale Politiques publiques de conservation de la nature Enjeux énergétiques des territoires Risques naturels Action publique et transition écologique Outils et méthodes d'exploitation de données Cartographie et SIG
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem que 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau 1 – niveau 7 CEC – Master 2	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années / 4 semestres / 120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Les étudiant.es doivent être titulaires d'une Licence pour l'entrée en M1 ou d'une première année de Master ou d'un diplôme équivalent à Bac + 4 (60 ECTS) pour l'entrée en M2, dans les disciplines suivantes : géographie, sciences environnementales, aménagement, sciences politiques, sociologie. Les règles d'équivalence de l'Université peuvent être appliquées. Les candidat.es à la formation doivent poursuivre un projet de recherche en lien avec les orientations des équipes de l'UMR CITERES dans les domaines de la géographie, de l'aménagement, de l'environnement et du développement.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 Cours en présentiel la première année avec réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche.
Cours en présentiel et réalisation d'un mémoire de fin d'étude en deuxième année.
La deuxième année est réalisée en alternance, en apprentissage ou en stage (6 mois).

4.2 Le parcours « Environnement, Territoires, Paysages » vise à l'acquisition de connaissances et de compétences à la fois en matière de géographie des territoires et de droit public en lien avec l'aménagement et l'environnement (droit de l'environnement, droit de l'urbanisme, droit des collectivités, droit de la commande publique, politiques patrimoniales et paysagères etc.). Les enseignements portent sur des éléments théoriques de compréhension des grands enjeux dans ces domaines, et des savoir-faire pratiques (interprétation et rédaction de textes réglementaires, diagnostic territorial, , analyse de terrains sur plusieurs jours, gestion de projets, exploitation de données de terrain, restitutions de synthèse etc.).
La première année est centrée autour de la réalisation d'un mémoire d'initiation à la recherche qui permet d'acquérir et mettre en œuvre des compétences de construction d'une réflexion théorique autour d'un enjeu contemporain des dynamiques territoriales, de mobilisation de la littérature scientifique et professionnelle, de mise en œuvre d'une démarche méthodologique personnelle et enfin d'exploitation des résultats.
La deuxième année est centrée sur la réalisation d'un mémoire de recherche issu d'un travail de terrain et d'un projet de recherche dans les domaines de compétences de l'UMR CITERES.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 SEMESTRE 7 (30 crédits)

U.E 7.1 : Action publique et territoire (2 crédits)
U.E 7.1 : Science du territoire : construction des savoirs et utilités sociales (1 crédit)
U.E 7.2 : Travail d'étude et de recherche (12 crédits)
U.E 7.3 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)
U.E 7.4 : Méthodologie (3 crédits)
U.E 7.5 : Compétences juridiques (3 crédits)
U.E 7.6 : Langues étrangères (3 crédits)
U.E 7.7 : Mise en situation professionnelle / Chantier-école (3 crédits)
U.E 7.7 : Élaboration d'un projet professionnel

SEMESTRE 8 (30 crédits)

U.E 8.1 : Méthodologie (3 crédits)
U.E 8.2 : Ateliers de recherche collectifs (3 crédits)
U.E 8.3 : Compétences juridiques : géographie du droit (2 crédits)
U.E 8.3 : Compétences juridiques : droit de la nature et des paysages (1 crédit)
U.E 8.4 : Langues étrangères (3 crédits)
U.E 8.5 : Mémoire de recherche (18 crédits)

SEMESTRE 9 (30 crédits)

U.E 9.1 : Systèmes d'information géographique (3 crédits)
U.E 9.1 : Contentieux (3 crédits)
U.E 9.1 : Langue vivante (3 crédits)
U.E 9.1 : Insertion dans l'environnement professionnel (3 crédits)
U.E 9.2 : Planification environnementale des territoires (9 crédits)
U.E 9.3 : Approfondissements thématiques (évaluation environnementale et natures urbaines) (6 crédits)
U.E 9.4 : Démarche de projet (6 crédits)

SEMESTRE 10 (30 crédits)

UE 10.1 : Outils et méthodes (5 crédits)

UE 10.2 : Urbanisme et environnement (4 crédits)

UE 10.3 : Approfondissements thématiques (dynamique des milieux, foncier et environnement, paysages et enjeux énergétiques, démarches participatives) (4 crédits)

UE 10.4 : Démarche de projet (5 crédits)

UE 10.5 : Mémoire de fin d'étude (12 crédits)

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

Poursuite d'étude possible en doctorat

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Ingénieur.e d'étude
Chargé.e de mission
Chargé.e d'études et de recherche
Cadre de la fonction publique
Cadre du privé

6. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

scolarite.masters.droit@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLEMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTEME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Carrières Sociales parcours Animation Sociale et Socioculturelle Fiche RNCP35512	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme COMPÉTENCES: Conception d'interventions adaptées aux enjeux de la société, Construction de dynamiques partenariales, Renforcement des capacités d'action individuelles et collectives des publics, Mise en oeuvre des démarches éducatives et des techniques d'animation dans une démarche de projet, Contribution au développement du champ professionnel de l'animation. CONNAISSANCES GÉNÉRALES, UNE CULTURE, EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES: Éducation, Économie, histoire, lettres, géographie, anglais... CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : Législation, institutions, Gestion. CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES : Gestion de groupe, Méthodologie de projet, Méthodes participatives, Techniques et supports : culture, EPS, jeu, photo, médias..., Transmission, encadrement, communication, formation CONNAISSANCES TRANSVERSALES: Initiative, autonomie, bienveillance, curiosité, esprit critique... projet
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.6	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence,	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre

Bacs généraux, technologiques, professionnels ou diplôme équivalent,

- Choix du parcours dès la candidature
- Possibilité d'admission directe en cours de cursus

(passerelles) Qualités attendues :

- Bonne maîtrise de la langue française
- Curiosité, ouverture d'esprit et sens critique
- Bonne culture générale
- Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle
- Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT Car Soc délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
24 semaines de stage réparties sur les 3 ans.

Exigences du programme

4.2

Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document. Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt **pour** les questions d'actualité et de société. S'intéresser au champ professionnel visé. Avoir la volonté de s'engager.

Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

--

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle, même si les poursuites d'études seront toujours possibles (Éducation : professorat des écoles, CPE, éducation socioculturelle. Formation d'adultes. Éducation spécialisée, assistance de service sociale. Métiers de l'événementiel et de la culture).
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- Des métiers directement préparés par le BUT : Animation et intervention socioculturelle, Coordination y compris coordination de projets et responsabilité de secteurs (enfance, jeunesse, famille, culture...)

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Tél : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Génie Biologique : parcours Biologie Médicale et Biotechnologie (BMB) Fiche RNCP35367	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme COMPÉTENCE COMMUNE GB 1 : Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie : Réaliser des analyses chimiques, biochimiques ou microbiologiques sur différentes matrices (sang, sérum, urine, aliments, eaux...) pour évaluer leur qualité. COMPÉTENCE COMMUNE GB 2 : Expérimenter dans le génie Biologique : Participer à des projets de recherche en biologie ou physiologie, animale, biologie cellulaire et moléculaire afin d'intervenir dans l'actualité scientifique en lien avec la santé. COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE BMB 1 : Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé : Participer à des projets de recherche en physiologie animale et cellulaire dans le domaine de la santé, participer à des études pré-cliniques dans le cadre de la mise sur le marché de médicaments (pharmacologie, culture et biologie cellulaire, physiologie, expérimentation animale...) COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE BMB 2 : Réaliser des examens de biologie médicale : Réaliser les analyses permettant le diagnostic de pathologies, s'intégrer aux activités d'un laboratoire de biologie médicale (Microbiologie et Biochimie clinique, hématologie, immunologie, automatisme...) COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE BMB 3 : Mettre en œuvre des techniques d'ingénierie moléculaire en biologie de la santé : Étudier les génomes, leur expression et les manipuler afin de les utiliser pour produire des molécules ou participer au développement de techniques biotechnologiques dans le domaine de la santé (biologie moléculaire, fermenteur, bio-informatique...).
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.6	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens (si différent de 2.5)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence,	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur **parcoursup.fr** (ouverture courant janvier)
Rentrée universitaire en septembre.
Bacs généraux spécialités scientifiques (Maths, SVT, Physique-Chimie)
Bacs technologiques : STL, STAV, ST2S
Néo-bacheliers ou étudiants en réorientation
Possibilité d'obtention du diplôme ou d'une partie en VAE. Développement de l'apprentissage en 3ème année.
Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut.
Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Formation en 3 ans organisée en approche par compétences (voir rubrique 2.2).
Le BUT BMB délivre le grade de licence.
Évaluations en contrôle continu.
2000 h d'enseignements et 600 h de projet.
8 semaines de stage en 2ème année, 16 semaines de stage en 3ème année en apprentissage.
50% au moins d'enseignements pratiques et de mises en situation professionnelles.
En BMB, la manipulation d'animaux morts ou vivants et anesthésiés est NÉCESSAIRE et donc OBLIGATOIRE.

Exigences du programme

4.2

L'étudiant devra acquérir une maîtrise professionnelle dans les 5 compétences du diplôme.
Les aptitudes de l'étudiant seront évaluées sur les plans théorique, pratique, ainsi que durant les périodes de stage et les différents travaux/projets à réaliser en autonomie. Une importance particulière sera accordée aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE).
Des aptitudes communicationnelles/relationnelles sont aussi attendues à travers les soutenances, présentations et les travaux/projets réalisés en groupe.
Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle, même si les poursuites d'études seront toujours possibles.
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- Les diplômés pourront évoluer en tant que technicien ou assistant ingénieur, dans de nombreuses structures :
- Laboratoires de recherche,
 - Laboratoires de Biologie médicale et hospitalier,
 - Industries pharmaceutiques et de cosmétologie,
 - Industries de Biotechnologie...

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Tél : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	COMPÉTENCE COMMUNE GB 1 : Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie Réaliser des analyses chimiques, biochimiques ou microbiologiques sur différents milieux (sang, sérum, aliments, eaux...). COMPÉTENCE COMMUNE GB 2 : Expérimenter dans le génie Biologique Participer à des projets de recherche en biologie ou physiologie végétale et animale, biologie cellulaire et moléculaire en lien avec la santé et en particulier l'alimentation. COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE D&N 1 : Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective Réaliser un diagnostic diététique, établir la stratégie nutritionnelle adaptée à la pathologie et au patient, et évaluer l'efficacité des soins. Travailler en collectif pluridisciplinaire. (Physiopathologie, diététique thérapeutique, alimentation du bien portant, éducation thérapeutique du patient...). COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE D&N 2 : Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable Utiliser les règles de construction de l'équilibre alimentaire et accompagner des structures à l'élaboration d'un plan alimentaire. Permettre le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité dans une structure de restauration collective ou de fabrication d'aliments (Sciences des aliments, techniques culinaires, HACCP, gestion, microbiologie, organisation des restaurations collectives...). COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE D&N 3 : Éduquer dans les champs de la nutrition et de l'alimentation Construire et optimiser des projets d'éducation ou de formation dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation (Education nutritionnelle, addictologie, psychologie, éducation thérapeutique du patient...).	

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

2.5 Français à l'exception des cours de langue

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

2.4 Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1	Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
	Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
	Doctorat	8	8 (anciennement I)
	Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
	Licence,	3	6 (anciennement II)
	Licence professionnelle		
	BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2 Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3 Candidature sur **parcoursup.fr** (ouverture courant janvier)
Rentrée universitaire en septembre.
Bacs généraux spécialités scientifiques (Maths, SVT, Physique-Chimie)
Bacs technologiques : STL, STAV, ST2S
Néo-bacheliers ou étudiants en réorientation
Possibilité d'obtention du diplôme ou d'une partie en VAE. Développement de l'apprentissage en 3ème année.
Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut.
Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT D&N délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
2000 h d'enseignements et 600 h de projet,
4 semaines de stages en 1ère année,
10 semaines en 2ème année,
3 semaines en 3ème année,
50% au moins d'enseignements pratiques et de mises en situations professionnelles.
Dans le cadre du programme national, la manipulation d'animaux morts est NÉCESSAIRE et donc OBLIGATOIRE

Exigences du programme

4.2 L'étudiant devra acquérir une maîtrise professionnelle dans les 5 compétences du diplôme.
Les aptitudes de l'étudiant seront évaluées sur les plans théorique, pratique, ainsi que durant les périodes de stage et les différents travaux/projets à réaliser en autonomie. Une importance particulière sera accordée aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE).
Des aptitudes communicationnelles/relationnelles sont aussi attendues à travers les soutenances, présentations et les travaux/projets réalisés en groupe.
Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

4.3

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle, même si les poursuites d'études seront toujours possibles.
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- Les diplômés pourront évoluer en tant que diététicien nutritionniste dans de nombreuses structures :
- Établissements de santé (public ou privé).
 - Collectivités territoriales - Organismes institutionnels.
 - Entreprises de restauration collective.
 - Organismes de recherche fondamentale et appliquée.
 - Organismes de formation.
 - Autres structures (industries agroalimentaires, centres de cures thermales, centres sportifs etc.).

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Tél : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

APOGEE

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		

Bachelor Universitaire de Technologies Génie Biologique : parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies (SEE)
Fiche RNCP35370

COMPÉTENCE COMMUNE GB 1 :
Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie
Réaliser des analyses chimiques, biochimiques ou microbiologiques sur différents milieux (eaux, air, sols) pour évaluer leur qualité.

COMPÉTENCE COMMUNE GB 2 :
Expérimenter dans le génie Biologique
Participer à des projets de recherche en biologie et physiologie végétale ou animale, biologie cellulaire et moléculaire afin d'intervenir dans l'actualité scientifique en lien avec l'environnement.

COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE SEE 1 :
Gérer les milieux naturels et anthropisés
Évaluer l'état de milieux naturels via l'étude de la biodiversité présente, de son évolution et mesurer l'impact des activités humaines sur ces milieux (systématiques animales et végétales, hydrobiologie, écologie...)

COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE SEE 2 :
Traiter les pollutions
Mesurer, prévenir les pollutions dans l'eau, l'air, les sols et mettre en œuvre les moyens de leurs traitements (chimie et traitement de l'eau, microbiologie, gestion du bruit...)

COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE SEE 3 :
Déployer l'économie circulaire
Évaluer les impacts de l'activité humaine sur l'environnement et participer à la mise en place d'une politique vertueuse en matière de gestion de l'environnement (production durable, écoconception, bilan carbone, économie de la fonctionnalité, consommation durable, gestion de déchets ...).

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

2.5 Français à l'exception des cours de langue

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

2.4 Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1	Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
	Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
	Doctorat	8	8 (anciennement I)
	Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
	Licence,	3	6 (anciennement II)
	Licence professionnelle		
	BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2 Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3 Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre
Bacs généraux spécialités scientifiques (Maths, SVT, Biologie-écologie, Physique-Chimie)
Bacs technologiques : STL, STAV, ST2S
Néo-bacheliers ou étudiants en réorientation
Possibilité d'obtention du diplôme ou d'une partie en VAE Développement de l'apprentissage en 3ème année
Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 Formation en 3 ans organisée en approche par compétences (voir rubrique 2.2).
Le BUT SEE délivre le grade de licence.
Évaluations en contrôle continu.
2000 h d'enseignements et 600 h de projet.
24 semaines de stage réparties sur les 3 ans dans des structures variées.
50% au moins d'enseignements pratiques et de mises en situation professionnelles.

Exigences du programme

- 4.2 L'étudiant devra acquérir une maîtrise professionnelle dans les 5 compétences du diplôme.
Les aptitudes de l'étudiant seront évaluées sur les plans théorique, pratique, ainsi que durant les périodes de stage et les différents travaux/projets à réaliser en autonomie. Une importance particulière sera accordée aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE).
Des aptitudes communicationnelles/relationnelles sont aussi attendues à travers les soutenances, présentations et les travaux/projets réalisés en groupe.
Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle, même si les poursuites d'études seront toujours possibles.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Les diplômés pourront évoluer en tant que :
- Domaine du traitement des pollutions :**
Responsable d'exploitation en assainissement,
Technicien de réseau d'eau potable,
Technicien site et sols pollués
- Domaine de la gestion des déchets :**
Technicien en traitement de déchets,
Animateur de prévention et de tri
- Domaine de la protection des milieux :**
Technicien de rivière,
Gestionnaire de sites naturels,
Animateur environnement
- Autres domaines :**
Technicien de laboratoire (prélèvements et analyses),

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

- 6.1

Autre(s) source(s) d'information

- 6.2

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Tél : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date 	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire 	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Gestion des entreprises et des administrations parcours Contrôle des Gestions et Pilotage de la Performance Fiche RNCP35378	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnels en entreprise. Dans le BUT Gestion des entreprises et des administrations, ces compétences sont au nombre de 5, dont 3 sont communes à tous les parcours : - Analyser les processus de l'organisation dans son environnement - Aider à la prise de décision - Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation Compétences : - Concevoir des outils de contrôle de gestion - Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

3.1 Niveau du diplôme

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

3.2 Durée officielle du programme d'étude

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

3.3 Condition(s) d'accès

Les candidatures en 1ère année se font via la plateforme Parcoursup. Les candidats doivent avoir suivi 2 enseignements de langue vivante : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais ou l'italien.

Admissions

Tous les éléments du dossier de candidature de Parcoursup sont étudiés :

Les notes, les appréciations, la motivation du candidat, l'assiduité et le comportement, la « lettre de projet motivé », la fiche avenir et la rubrique « activités et centres d'intérêt »..

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	1800 heures de formation sur 3 ans Formation en 3 ans organisée en approche par compétences, Le BUT délivre le grade de licence, Évaluations en contrôle continu, Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage, réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.	4.2 Le parcours Contrôle de Gestion et pilotage de la performance (CG2P) permet à son titulaire d'exercer dans les services de contrôle de gestion ou dans les services comptables et financiers des entreprises, associations, administrations, ou en cabinet d'expertise comptable. L'étudiant est en mesure de concevoir des outils d'aide à la décision dans le domaine économique et financier (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de la performance...) et de mettre en œuvre des leviers d'amélioration des performances de l'organisation y compris la qualité. Dans le cadre d'une organisation marchande ou non marchande, privée ou publique, l'étudiant se forme à la conception des outils de contrôle de gestion grâce à la réalisation d'études de coûts et de diagnostics d'une activité, à la participation à la définition des objectifs opérationnels et à leur traduction en termes de budget, à la contribution et à l'élaboration de plans prévisionnels d'activité à court et moyen termes mais aussi au contrôle des investissements et du retour sur investissement. Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en termes de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Le BUT GEA permet aussi une poursuite d'études vers un Bac +5 en France ou à l'étranger : master, école de commerce, DCG-DSCG.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le BUT GEA vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Les diplômés seront des collaborateurs et managers intermédiaires autonomes, agiles, capables de travailler en mode projet et prêts à intégrer les nouveaux enjeux des organisations liés notamment au développement durable, à leur responsabilité sociétale et à leur éthique, ainsi qu'aux mutations technologiques.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront exercer :

- Assistant contrôleur de gestion,
- Consultant en gestion / audit / pilotage de la performance,
- Assistant maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information, applications de gestion, project manager officer (PMO),
- Chargé de mission organisation, qualité, développement durable et RSE,
- Gestionnaire polyvalent dans les PME
- ...

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Gestion des entreprises et des administrations parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière Fiche RNCP35375	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnels en entreprise. Dans le BUT Gestion des entreprises et des administrations, ces compétences sont au nombre de 5, dont 3 sont communes à tous les parcours : - Analyser les processus de l'organisation dans son environnement - Aider à la prise de décision - Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation Compétences : - Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation - Évaluer l'activité de l'organisation
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Les candidatures en 1ère année se font via la plateforme Parcoursup. Les candidats doivent avoir suivi 2 enseignements de langue vivante : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais ou l'italien.

Admissions

Tous les éléments du dossier de candidature de Parcoursup sont étudiés :

Les notes, les appréciations, la motivation du candidat, l'assiduité et le comportement, la « lettre de projet motivé », la fiche avenir et la rubrique « activités et centres d'intérêt »..

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage, réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.

Exigences du programme

4.2

Le parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F) propose une formation de gestion spécifique dans les différents champs de la Comptabilité et de la Finance, au sein d'organisations privées et publiques, et de la Fiscalité des Personnes Physiques et Morales. L'étudiant se forme à assister le dirigeant d'une entreprise dans sa gestion comptable et fiscale ou à travailler dans des services financiers ou contrôle de gestion dans des PME, grandes entreprises publiques ou privées, administrations publiques, ou au sein de cabinets d'expertise comptable. Il est à même d'exercer des fonctions de production d'informations comptables, fiscales et sociales ainsi que l'évaluation de l'activité d'une organisation avec deux niveaux de compétences, contrôle d'une part et optimisation d'autre part..

Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Le BUT GEA permet aussi une poursuite d'études vers un Bac +5 en France ou à l'étranger : master, école de commerce, DCG-DSCG.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le BUT GEA vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Les diplômés seront des collaborateurs et managers intermédiaires autonomes, agiles, capables de travailler en mode projet et prêts à intégrer les nouveaux enjeux des organisations liés notamment au développement durable, à leur responsabilité sociétale et à leur éthique, ainsi qu'aux mutations technologiques.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront exercer :

- dans les services de contrôle de gestion ou dans les services comptables et financiers des organisations,
- dans des cabinets d'expertise comptable ou au sein d'un service comptable et financier d'une organisation,
- des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations qui peuvent conduire à la création ou la reprise d'activité,
- des fonctions d'assistantat en ressources humaines dans les organisations.

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1	Information complémentaire	6.2	Autre(s) source(s) d'information
			Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS 29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2 Hiver : .02 47 36 75 81 Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Gestion des entreprises et des administrations parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités Fiche RNCP35376	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnels en entreprise. Dans le BUT Gestion des entreprises et des administrations, ces compétences sont au nombre de 5, dont 3 sont communes à tous les parcours : - Analyser les processus de l'organisation dans son environnement - Aider à la prise de décision - Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation Compétences : - Concevoir la stratégie de création de valeur - Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Les candidatures en 1ère année se font via la plateforme Parcoursup. Les candidats doivent avoir suivi 2 enseignements de langue vivante : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais ou l'italien.

Admissions

Tous les éléments du dossier de candidature de Parcoursup sont étudiés :

Les notes, les appréciations, la motivation du candidat, l'assiduité et le comportement, la « lettre de projet motivé », la fiche avenir et la rubrique « activités et centres d'intérêt »..

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage, réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.

4.2

Le parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'activités (GEMA) propose une formation de gestion polyvalente dans les différents champs du management des organisations et de l'entrepreneuriat. L'apprenant se forme à la création ou à la reprise d'activité, ou à seconder le dirigeant d'une TPE ou PME. Dans les grandes organisations, il est davantage destiné à exercer des activités de gestion plus spécialisées dans les domaines du management, marketing et commerce, achats et logistiques.... Dans les collectivités publiques, il est à même d'exercer des activités au sein des services financiers ou au sein de l'administration générale. Il peut analyser le contexte dans lequel évolue ou évoluera l'organisation, rassembler et traiter les informations nécessaires à la prise de décision et enfin piloter les différents acteurs internes et externes à l'organisation.

Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Le BUT GEA permet aussi une poursuite d'études vers un Bac +5 en France ou à l'étranger : master, école de commerce, DCG-DSCG.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le BUT GEA vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Les diplômés seront des collaborateurs et managers intermédiaires autonomes, agiles, capables de travailler en mode projet et prêts à intégrer les nouveaux enjeux des organisations liés notamment au développement durable, à leur responsabilité sociétale et à leur éthique, ainsi qu'aux mutations technologiques.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront exercer :

- Gestionnaire polyvalent dans les PME,
- Responsable de micro-entreprise, de PME, d'agence commerciale ou de centre de profit,
- Chargé(e) de projets,
- Responsable développement,
- Chargé(e) de clientèle dans les secteurs de la banque et de l'assurance,
- Gestionnaire Middle et back-office,
- ...

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Gestion des entreprises et des administrations parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines Fiche RNCP35376	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnels en entreprise. Dans le BUT Gestion des entreprises et des administrations, ces compétences sont au nombre de 5, dont 3 sont communes à tous les parcours : - Analyser les processus de l'organisation dans son environnement - Aider à la prise de décision - Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation Compétences : - Gérer l'administration du personnel - Gérer le développement des ressources humaines
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Les candidatures en 1ère année se font via la plateforme Parcoursup. Les candidats doivent avoir suivi 2 enseignements de langue vivante : l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le japonais ou l'italien.

Admissions

Tous les éléments du dossier de candidature de Parcoursup sont étudiés :

Les notes, les appréciations, la motivation du candidat, l'assiduité et le comportement, la « lettre de projet motivé », la fiche avenir et la rubrique « activités et centres d'intérêt »..

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	1800 heures de formation sur 3 ans Formation en 3 ans organisée en approche par compétences, Le BUT délivre le grade de licence, Évaluations en contrôle continu, Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage, réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.	4.2 Le parcours Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH) propose une formation de gestion polyvalente dans les différents champs de la gestion des ressources humaines. L'apprenant se forme à l'assistanat RH, ou à seconder le dirigeant d'une TPE ou PME sur le volet social. Dans les grandes organisations, il est davantage destiné à exercer des activités de gestion plus spécialisées dans les domaines du recrutement, de la formation, de la gestion prévisionnelle des parcours, de la gestion administrative du personnel, de la santé et sécurité au travail, de la communication RH ou encore de la paie. Il peut également exercer dans le cadre d'activités de prestation de services, comme en cabinets comptables sur le volet social, ou en cabinets de recrutement et en organismes de formation. Dans les collectivités publiques, il est à même d'exercer des activités au sein du service du personnel et des relations sociales. Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Le BUT GEA permet aussi une poursuite d'études vers un Bac +5 en France ou à l'étranger : master, école de commerce, DCG-DSCG.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le BUT GEA vise à former des gestionnaires polyvalents capables d'appréhender l'environnement juridique, numérique, économique et social des organisations à l'échelle nationale et/ou internationale. Les diplômés seront des collaborateurs et managers intermédiaires autonomes, agiles, capables de travailler en mode projet et prêts à intégrer les nouveaux enjeux des organisations liés notamment au développement durable, à leur responsabilité sociétale et à leur éthique, ainsi qu'aux mutations technologiques.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront exercer :

- Assistant administration du personnel,
- Collaborateur paie,
- Chargé de recrutement,
- Gestionnaire de formation,
- Gestionnaire RH polyvalent,
- Assistant service QVCT,
- ...

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologies Génie Electrique et Informatique Industrielle Fiche RNCP35370 Parcours AI : Numéro de fiche RNCP35408 Parcours EME : Numéro de fiche RNCP35407 Parcours ESE : Numéro de fiche RNCP35409	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme CONNAISSANCES GÉNÉRALES , indispensables à tout technicien : • Mathématiques, • Expression et communication, • Physique, • Anglais. CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL : • Risques électriques, • Connaissance de l'entreprise et de sa législation. CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES , aux métiers de l'automatisme, de l'énergie, de sa gestion et de sa distribution, de l'informatique industrielle et de l'électronique, et maîtrise des pratiques professionnelles • Conception de systèmes simples ou complexes transversaux, • Vérification des systèmes, • Analyse de défauts et intervention, • Déploiement et installation d'outils spécifiques, • Pilotage de machines industrielles. COMPÉTENCES TRANSVERSALES : • Rigueur, initiative, autonomie, adaptation... Parcours possibles à partir de la 2e année La première année sous forme d'un tronc commun sera suivie par 2 années de spécialisation en choisissant un des 3 parcours suivants : • Automatisme et Informatique Industrielle (AI), • Électricité et Maîtrise de l'Énergie (EME), • Électronique et Systèmes Embarqués (ESE).
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation		

Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens

2.5

Français à l'exception des cours de langue

Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

2.4

Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence,	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier)
Rentrée universitaire début septembre.

Profils recrutés : Bac STI2D, Bacs généraux, étudiants en réorientation issus de CPGE ou Licences Scientifiques (Il est recommandé d'avoir choisi au lycée les spécialités suivantes : Mathématiques / Numériques et Sciences Informatiques / Physique Chimie / Sciences de l'ingénieur).

Intégration possible en cours de formation (BUT2) pour des étudiants ayant validé un BTS dans des domaines compatibles avec la formation BUT GEII (admission sur dossier via E-candidat si places disponibles)

Les qualités attendues :

Sérieux, régularité dans le travail, assiduité, esprit de groupe, dynamisme, volonté et capacité réelle à s'investir.

Possibilité d'obtention du diplôme ou d'une partie en VAE.

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

- 4.1 Formation en 3 ans organisée en approche par compétences.
En complément d'un tronc commun fort, l'étudiant choisira une spécialisation progressive au travers d'un parcours à partir de la deuxième année, en adéquation avec ses compétences et aspirations.
Les étudiants s'appuieront sur de solides partenariats avec le monde industriel et scientifique, en réalisant au moins 26 semaines de stage en formation initiale réparties sur 2 ans en BUT2 (12 semaines) et BUT3 (14 semaines), ou en suivant la formation en alternance.
- Les quatre compétences développées sont Concevoir, Vérifier Maintenir et une compétence spécifique au parcours (Intégrer, Implanter ou Le BUT délivre le grade de licence.
Évaluations en contrôle continu.
La formation comprend 2000 h d'enseignements et 600 h de projet.
Elle est répartie entre des cours (ressources) et des situations de mise en pratique appelées SAE (Situation d'Apprentissage et d'Evaluation).

Exigences du programme

- 4.2 Diplôme polyvalent, le B.U.T. GEII a pour mission de former des cadres intermédiaires dotés de fortes compétences professionnelles et d'une large culture technologique, mais également familiers des aspects transversaux de la profession, comme la gestion d'équipe ou de projets et capables de mettre en place et gérer des installations électriques, de concevoir, réaliser, programmer et maintenir des cartes électroniques fixes ou embarquées (automobile, avionique, robotique, ...), d'automatiser et de contrôler des processus industriels. Les diplômés pourront aussi gérer et maintenir des réseaux informatiques industriels, analyser et développer des systèmes de traitement et de transmission de l'information.
- La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans les très vastes domaines du GEII.
- Les spécialisations par les parcours du B.U.T. GEII sont sur trois axes :
- Automatisme & Informatique Industrielle (AII)
 - Electronique & Systèmes Embarqués (ESE)
 - Electricité & Maîtrise de l'Energie (EME)
- Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle, même si les poursuites d'études seront toujours possibles.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Les métiers d'électronicien, électrotechnicien, automaticien couvrent une large palette d'emplois spécifiques :
- Technicien de maintenance methodiste-industrialisateur,
 - Chargé d'études,
 - Chargé d'affaires,
 - Chargé d'essais,
 - Responsable d'équipes de fabrication,
 - Coordonnateur maintenance,
 - Développeur,
 - Concepteur-chargé de gammes,
 - Automaticien régulation,
 - Spécialiste process,
 - Informaticien industriel, etc.

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Tél : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date 	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire 	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Information et Communication parcours Communication des organisations Fiche RNCP35361	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnel en entreprise. Dans le BUT Information communication, parcours Communication des organisations, ces compétences sont au nombre de 5 : - Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international - Informer et communiquer au sein des organisations - Concevoir une stratégie de communication - Élaborer des moyens de communication (médias, print, numériques, événementiels) - Piloter les relations avec les parties prenantes (prestataires, commanditaires, publics, usagers, clients)
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par Parcoursup.

Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Les mises en situation au cœur de la pédagogie
Les cours sont dispensés par des universitaires, des enseignants et des intervenants issus du milieu professionnel. Les enseignements se font en groupe de TD de 28 étudiants ou en plus petits groupes :

- 50 % de cours théoriques et académiques
- 50 % de mise en situation professionnelle
- 1/3 de la formation en mode projet

La mise en situation professionnelle s'effectue, notamment, grâce à la conception et à la mise en œuvre de situations professionnelles dans le cadre des Saé (situation d'apprentissage et d'évaluation), directement inspirées de situations professionnelles.

Les étudiants sont évalués sur la base du contrôle continu.

Des salles et du matériel audiovisuel sont accessibles à nos étudiants pour leur permettre une meilleure acquisition des pratiques professionnelles.

La formation est rythmée par différents temps forts :

- Challenges de la communication (challenges interne et inter-IUT),
- Elaboration et réalisation d'événements.
- Elaboration de supports de communication en partenariat avec le tissu local
- Projet tuteuré sur deux ans

Un accompagnement personnalisé

Le module Projet Personnel et Professionnel permet de développer des outils avec les étudiants pour les préparer à la création de leur projet professionnel : portfolio, forum alumni, rencontre avec des professionnels, conférences métiers, atelier CV et lettre de motivation, recherche de stage, ...

Stage et apprentissage

24 semaines de stage réparties sur les 3 ans.

La formation est accessible à l'apprentissage en 3ème année de BUT.

Exigences du programme

4.2

Le programme d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'être capable d'élaborer une stratégie de communication dans tous types d'organisations (entreprises, associations, collectivité publiques et parapubliques) et de réaliser des supports de communication sur tous types de supports (événementiel, print, relations presse et digital).

Polyvalence et la transversalité sont au cœur de la formation afin de faire des diplômés des communicants autonomes.

Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Avec le BUT Info Com CO, les étudiants peuvent continuer leurs études en master ou école de communication/de commerce.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Les titulaires d'un BUT Information communication, parcours Communication des organisations, pourront accéder aux métiers de :

- Chargé de communication
- Rédacteur web
- Attaché de presse/relations publiques
- Community manager
- Chef de projet communication
- Chef de projet événementiel

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

--	--	--

7.2 Signature

--

7.3 Qualité du signataire

--

7.4 Tampon ou cachet officiel

--

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

--

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Information et Communication parcours Information numérique dans les organisations Fiche RNCP35362	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Le BUT a pour objectif de former les étudiants à des compétences métiers leur permettant d'être directement opérationnel en entreprise. Dans le BUT Information communication, parcours INO, ces compétences sont au nombre de 5 : - Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'information et à la communication au niveau local, national et international - Informer et communiquer au sein des organisations - Déployer un environnement informationnel - Concevoir une démarche de veille - Valoriser l'information numérique
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par Parcoursup.

Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".

Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

Les mises en situation au cœur de la pédagogie
Les cours sont dispensés par des universitaires et des intervenants issus du milieu professionnel. Les enseignements se font en groupe de TD de 28 étudiants ou en plus petits groupes :

- 50 % de cours théoriques et académiques
- 50 % de mise en situation professionnelle
- 1/3 de la formation en mode projet

La mise en situation professionnelle s'effectue, notamment, grâce à la conception et à la mise en œuvre de situation professionnelle dans le cadre des Saé (situation d'apprentissage et d'évaluation), directement inspirées de situations professionnelles.

Les étudiants sont évalués sur la base du contrôle continu.

Des salles et du matériel audiovisuel sont accessibles à nos étudiants pour leur permettre un meilleur apprentissage.

La formation est rythmée par différents temps forts :

- Création d'un magazine (print et online),
- Challenge de la veille (challenge inter-IUT),
- Elaboration et réalisation d'événements.

Un accompagnement personnalisé

Le module Projet Personnel et Professionnel permet de développer des outils avec les étudiants pour les préparer à la création de leur projet professionnel : portfolio, forum alumni, rencontre avec des professionnels, conférences métiers, atelier recherche de stage, ...

Stage et apprentissage

24 semaines de stage réparties sur les 3 ans, dans des structures variées.

La formation est accessible à l'apprentissage en 3ème année de BUT.

Exigences du programme

4.2

La formation est organisée autour du contrôle continu et des semaines de SAE. Les étudiants ont beaucoup de travail en groupe. Cette formation nécessite donc une présence assidue aux cours et aux projets, ainsi qu'une capacité à s'organiser face à une charge de travail importante.

Elle exige également un sens de la curiosité, une bonne culture générale et un vif intérêt pour le numérique et l'innovation.

Une grande capacité à travailler en équipe et une forte aptitude à l'adaptation sont également requises.

Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Avec le BUT Info Com INO, les étudiants peuvent continuer leurs études en école de communication par exemple.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Les titulaires d'un BUT Information communication, parcours Information numérique dans les organisations, pourront accéder aux métiers de :
- Chargé de projet veille
 - Data manager
 - Médiateur numérique
 - Community manager interne
 - Responsable SEO
 - Records manager
 - Knowledge manager
 - Conseiller numérique

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1	Date	7.2	Signature
7.3	Qualité du signataire	7.4	Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours Business Développement et Management de la Relation Client Fiche RNCP35357	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme En première année du BUT TC, les enseignements se concentrent sur le marketing, la vente et la communication commerciale. A partir de la 2 ^e année, ils sont complétés pour le Parcours BDMRC par des enseignements sur le développement commercial et la gestion de la relation client.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

Durée officielle du programme d'étude

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens

Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par [Parcoursup](https://parcoursup.fr).
Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".
- Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle
- Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
- De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT TC délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.

Exigences du programme

4.2

Pour valider le diplôme de BUT TC Parcours BDMRC, le candidat doit être capable de conduire les actions marketing, vendre une offre commerciale, communiquer l'offre commerciale, participer à la stratégie marketing et commerciale de l'organisation et gérer la relation client.
Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

4.3

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle.
- Le BUT TC permet aussi aux diplômés une poursuite d'études en vue d'obtenir un Master à l'université ou en école de commerce ou de communication.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire du BUT TC est polyvalent, autonome et évolutif. Il couvre les secteurs d'activités en lien avec les métiers de la vente, du marketing et de la communication. La formation offre au titulaire du BUT TC de véritables atouts pour s'insérer rapidement sur le marché du travail.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront :

- Contribuer au développement d'affaires et au management de la relation client dans tout type d'organisation ;
- Exercer les métiers du marketing digital, du e-business au sein de tout type d'organisation et les métiers de l'entrepreneuriat ;
- Prétendre aux métiers de la distribution dans tout type de point de vente ;
- Exercer les métiers du management de la marque et de l'événementiel dans tout type d'organisation.

Métiers

- Chargé de clientèle
- Chargé d'affaires
- Gestionnaire de clientèle
- Commercial terrain ou sédentaire

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours Marketing Digital, E-business et Entrepreneuriat Fiche RNCP35354	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme En première année du BUT TC, les enseignements se concentrent sur le marketing, la vente et la communication commerciale. A partir de la 2 ^e année, ils sont complétés pour le Parcours MDEE par des enseignements sur le digital (réseaux sociaux, sites internet, blogs, etc.) et l'entrepreneuriat.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens		
Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

Durée officielle du programme d'étude

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par [Parcoursup](http://parcoursup.fr).
Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".
- Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle
- Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
- De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT TC délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.

Exigences du programme

4.2

Pour valider le diplôme de BUT TC Parcours MDEE, le candidat doit être capable de conduire les actions marketing, vendre une offre commerciale, communiquer l'offre commerciale, gérer une activité digitale et développer un projet e-business.
Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

4.3

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle.
- Le BUT TC permet aussi aux diplômés une poursuite d'études en vue d'obtenir un Master à l'université ou en école de commerce ou de communication.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire du BUT TC est polyvalent, autonome et évolutif. Il couvre les secteurs d'activités en lien avec les métiers de la vente, du marketing et de la communication. La formation offre au titulaire du BUT TC de véritables atouts pour s'insérer rapidement sur le marché du travail.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront :

- Contribuer au développement d'affaires et au management de la relation client dans tout type d'organisation ;
- Exercer les métiers du marketing digital, du e-business au sein de tout type d'organisation et les métiers de l'entrepreneuriat ;
- Prétendre aux métiers de la distribution dans tout type de point de vente ;
- Exercer les métiers du management de la marque et de l'événementiel dans tout type d'organisation.

Métiers

- Webmaster
- Community manager
- Chef de projet digital
- Trafic manager
- Responsable contenu web
- Chargé de la communication digitale
- Web designer

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

APOGÉE

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation parcours Marketing et Management du Point de Vente Fiche RNCP35356	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme En première année du BUT TC, les enseignements se concentrent sur le marketing, la vente et la communication commerciale. A partir de la 2 ^e année, ils sont complétés pour le Parcours MMPV par des enseignements sur le management et la distribution.
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

Durée officielle du programme d'étude

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens

Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par [Parcoursup](https://parcoursup.fr).
Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".
- Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle
- Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
- De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1

1800 heures de formation sur 3 ans
Formation en 3 ans organisée en approche par compétences,
Le BUT TC délivre le grade de licence,
Évaluations en contrôle continu,
Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe
22 à 26 semaines de stage réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.

Exigences du programme

4.2

Pour valider le diplôme de BUT TC Parcours MMPV, le candidat doit être capable de conduire les actions marketing, vendre une offre commerciale, communiquer l'offre commerciale, manager une équipe commerciale sur un espace de vente, et piloter un espace de vente. Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport 6 peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle.
- Le BUT TC permet aussi aux diplômés une poursuite d'études en vue d'obtenir un Master à l'université ou en école de commerce ou de communication.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire du BUT TC est polyvalent, autonome et évolutif. Il couvre les secteurs d'activités en lien avec les métiers de la vente, du marketing et de la communication. La formation offre au titulaire du BUT TC de véritables atouts pour s'insérer rapidement sur le marché du travail.

En fonction du parcours suivi, les diplômés pourront :

- Prétendre aux métiers de la distribution dans tout type de point de vente ;

Métiers

- Chef de rayon
- Manager de rayon
- Catégorie manager
- Merchandiser
- Responsable ou responsable adjoint d'une unité commerciale

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1

6.2

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel: scolarite.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

--	--	--

7.2 Signature

--

7.3 Qualité du signataire

--

7.4 Tampon ou cachet officiel

--

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

--

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Naissance du donneur (JJ/MM/AA)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLÔME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Bachelor Universitaire de Technologie Techniques de commercialisation stratégie de marque et événementiel Fiche RNCP 35358	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme En première année du BUT TC, les enseignements se concentrent sur le marketing, la vente et la communication commerciale. Compétences : • <u>Élaborer l'identité d'une marque</u> • <u>Manager un projet événementiel</u>
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau du diplôme

Durée officielle du programme d'étude

3.1

Grade de licence / Niveau bac+3 / 180 crédits européens

Diplômes et grades français	Année après le BAC	Niveau et nomenclature européenne (CEC)
Doctorat	8	8 (anciennement I)
Master, Titre d'ingénieur	5	7 (anciennement I)
Licence	3	6 (anciennement II)
Licence professionnelle		
BTS, DUT, DEUST	2	5 (anciennement III)

3.2

Les études du Bachelor Universitaire de Technologie sont organisées sur trois années universitaires constituées de six semestres – 180 ECTS

Condition(s) d'accès

3.3

Candidature sur parcoursup.fr (ouverture courant janvier) Rentrée universitaire en septembre Les admissions en BUT 1ère année se font exclusivement par [Parcoursup](https://parcoursup.fr).
Les candidats doivent avoir suivi au moins deux enseignements de langue vivante : l'anglais et au choix l'allemand, l'espagnol ou l'italien. Les demandes d'admission déposées sur la plateforme Parcoursup sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :

- Les notes obtenues en première et terminale
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
- Les appréciations des enseignants de première et de terminale
- La progression du candidat et sa motivation
- Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
- L'assiduité et le comportement
- La fiche avenir
- La lettre de motivation intitulée "lettre de projet motivé" qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
- La rubrique "Activités et centres d'intérêt".
- Diplôme ouvert à la VAE totale ou partielle
- Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.
- De nombreux dispositifs existent en fonction de votre statut. Tarifs et renseignements : contacter le Sefca.

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	1800 heures de formation sur 3 ans Formation en 3 ans organisée en approche par compétences, Le BUT délivre le grade de licence, Évaluations en contrôle continu, Des projets pratiques encadrés, individuels ou en groupe 22 à 26 semaines de stage, réparties sur les 3 ans, la possibilité de le faire à l'étranger.	4.2 Pour valider le diplôme de BUT TC Parcours SME, le candidat doit être capable de conduire les actions marketing, vendre une offre commerciale, communiquer l'offre commerciale, élaborer l'identité d'une marque et gérer un projet événementiel. Les diplômes de B.U.T correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.
4.3	Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus	

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

- 4.4 Le Bachelor Universitaire de Technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le Bachelor Universitaire de Technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.
- Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.
- La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.
- Dans le cas où une compétence s'arrêtant en BUT 2 est non validée, les départements peuvent proposer un dispositif permettant de rattraper la ou les compétences non validées en BUT2 et qui n'existent plus en BUT3.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.5 Pas de mention

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

Accès à un niveau supérieur d'études

- 5.1 Ce nouveau diplôme de grade de licence a pour vocation principale de favoriser l'insertion professionnelle.
- Le BUT TC permet aussi aux diplômés une poursuite d'études en vue d'obtenir un Master à l'université ou en école de commerce ou de communication.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

- 5.2 Le titulaire d'un BUT Techniques de commercialisation : stratégie de marque et événementiel exerce son activité dans toutes les entreprises. Secteurs d'activités : G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles I : Hébergement et restauration J : Information et communication R : Arts, spectacles et activités récréatives S : Autres activités de services.

Type d'emplois accessibles :

Débutant : Assistant chef de projet événementiel
Assistant de communication

Après 2, 3 ans d'expérience : Chef de projet événementiel, Chargé de communication, Coordonnateur événementiel, Commercial événementiel.

Code(s) ROME :

- Relation commerciale grands comptes et entreprises
- Marketing
- Organisation d'événementiel
- Communication

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

6.1 Information complémentaire

6.2 Autre(s) source(s) d'information

Adresse : Accueil/Scolarité IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant 37082 TOURS Cedex 2
Hiver : .02 47 36 75 81
Courriel : scolarité.iut@univ-tours.fr

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Licence professionnelle Sciences Humaines et Sociales – Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques – Parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement. Fiche RNCP : 40620	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Psychologie/psychopédagogie - Sciences de l'éducation – Sociologie – Epistémologie – Histoire – Droit – Gestion – Anglais – Documentation – Technologies de l'information et de la communication
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Ex : Français à l'exception des cours de langue	2.4	Idem 2.3

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Niveau II Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 semestres / 180 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès La licence professionnelle s'adresse à des étudiants titulaires d'un bac+2 ayant des connaissances scientifiques et/ou des connaissances en environnement : L2 Sciences de la vie, Sciences de la terre, physique-chimie / DUT-BUT Génie Biologique – Tout DUT-BUT à caractère scientifique – BTS GPN – DUT carrières sociales option ASSC (étudiants ayant témoigné à travers leurs stages, choix d'option, projets tutorés et/ou mémoire un intérêt et une motivation vis-à-vis de problématiques environnementales).		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 En présentiel – stage obligatoire

4.2 Les compétences attendues sont :

- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Concevoir un programme de formation adapté aux besoins des publics
- Animer une formation
- Assurer l'évolution d'un dispositif de formation
- Coordonner un projet pédagogique avec une équipe

Les diplômes de BUT correspondent aux attendus en terme de compétences de la fiche RNCP et sont conformes au programme pédagogique national.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu.

- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant(e) a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement (UE) et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Ainsi :

- Il y a compensation entre les éléments pédagogiques à l'intérieur d'une UE.
- Il y a compensation entre les UE au sein d'un bloc de connaissances et des compétences.
- Il n'y a pas de compensation entre les blocs de connaissances et de compétences.
- Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20

Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20

Mention Bien : entre 14 et 16/20

Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

La licence professionnelle vise une insertion professionnelle directe. Néanmoins, un petit effectif d'étudiants (3 à 4) poursuit chaque année un cursus de master dans le champ de la médiation ou de la communication scientifique, de la médiation environnementale ou en master MEEF.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

6.1

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40620/>)

Autre(s) source(s) d'information

6.2

Contact :

Responsable de la formation : Frédéric Chateigner

Mel : frederic.chateigner@univ-tours.fr

Tel (secrétariat) : 02 47 36 75 35

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date

7.1

Signature

7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LANGUE ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme *Langue A : anglais ; *Langue B : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) ; *Langue C : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) .- Laboratoire des langues (Langues A et B) .- Langue orale et écrite (Langues A et B) .- Grammaire/ Traduction (Langues A et B) .- Interprétation (Langues A et B) .- Civilisation (Langues A et B) .- Ressources documentaires (Langues A et B) .- Communication/ Français .- Droit .- Économie .- Gestion .- Informatique .- Langue C
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Licence, niveau II – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP39173 - Synthétiser et/ou rédiger des supports de communication variés en français et dans deux langues étrangères* - Utiliser une troisième langue étrangère (niveau B1) - S'approprier et mobiliser le vocabulaire d'un champ professionnel en langues étrangères - Traduire, analyser et interpréter des contenus d'informations générales - Interagir à l'oral en français et dans deux langues étrangères dans un cadre professionnel (conversations, réunions, présentations, etc.) - Comprendre et interpréter des ressources en langues étrangères - Mobiliser une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées en vue de la prise de décision - Prendre en compte les éléments de communication non verbale dans les contextes culturels étudiés - Effectuer une veille de l'actualité et internationale à partir de sources fiables pour les besoins de l'entreprise ou de l'organisation - Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international - Se comporter conformément aux usages en contexte professionnel international. - Déployer les connaissances acquises en économie, droit, communication, gestion, informatique, etc. - Être capable de rédiger un rapport d'activité professionnelle en langue étrangère - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	180 ECTS Module 1 Langue A (anglais) 40ECTS Module 2 Langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) 40ECTS Module 3 Matières d'application (communication/ français, droit, économie, gestion, informatique) 32ECTS Module 4 transversal 30ECTS Module Lettres : 15ECTS Mobilité à l'étranger 60ECTS		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- 5.1 Possibilité de poursuite en Master
- 5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- Mobilité à l'étranger obligatoire aux S5 et S6.
- Enseignements à Bochum (Allemagne) voir ci-dessous :**
- Plan d'études et structure du programme des 5ème et 6ème semestres, parcours Romanische Philologie
- La formation en Philologie romane commence au semestre d'hiver (début de l'année universitaire). Les 3 modules obligatoires de Licence se présentent sous la forme suivante :
- Module A 4 littérature CM, proséminaire (c'est-à-dire un TD à l'issue duquel l'étudiant rend de surcroît un travail écrit) **7 CP ECTS**
- Module A 5 linguistique CM, proséminaire **7 CP ECTS**
- Module final A10
- Examen final ou sous forme de module au choix: proséminaire en linguistique ou en littérature avec épreuve orale de 30 minutes **6 CP ECTS**
- Le mémoire de Licence est un projet individuel de l'étudiant(e) réalisé à la fin du programme. La rédaction d'un mémoire en philologie romane ne doit pas dépasser 30 pages et 75 000 caractères et peut être rédigé en français. Le sujet de mémoire est enregistré au Bureau des examens de la Faculté de Philologie. Les exigences formelles du règlement d'examen dans la version actuellement en vigueur sont appliquées. Ce mémoire de Licence permet l'obtention de **10 crédits ECTS**.
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- Direction.lea@univ-tours.fr
<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/l-e-a>

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales » ou « Histoire de l'art » ; Laurea magistrale Italianistica o Storia dell'arte (Tours, Pérouse, Venise)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; -L'histoire de l'art occidental de l'antiquité à nos jours (séminaires spécialisés) ; Méthodologie des sciences humaines
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours ; Università degli Studi di Perugia ; Università Ca' Foscari di Venezia
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire à ce Master les étudiants titulaires d'une Licence d'Italien ou d'Histoire de l'art ou une autre Licence (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1	Organisation des études en présentiel. Le parcours professionnalisant (ouvert exclusivement à l'Université de Pérouse) prévoit un stage obligatoire organisé à l'initiative de l'université italienne partenaire.	4.2	Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture de deux pays : la France et l'Italie. Il sera à même de produire et d'interpréter des textes dans les deux langues dans un cadre social et professionnel. Il maîtrisera les instruments épistémologiques propres aux systèmes universitaires italiens et français. Il sera à même d'être médiateur entre les deux cultures. - il maîtrisera les techniques de la recherche en histoire de l'art, en histoire, en sociologie et en anthropologie - il aura une pratique du discours de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et des disciplines sœurs - il aura une formation à la fois professionnelle et à la recherche
-----	---	-----	---

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3	M1 S7. UE1-Savoirs spécialisés en études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS ; UE2-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien, 5 p. ECTS ; UE3-Méthode et savoirs linguistiques en langue italienne, 8 p. ECTS ; UE4-Vers une pratique en Histoire de l'art: 2 p. ECTS S8. UE5-Savoirs spécialisé en Etudes italiennes anciennes et modernes: 8 p. ECTS ; UE6-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien : 5 p. ECTS ; UE7-Savoirs linguistiques: langue italienne: 3 p. ECTS; UE8-Pratiques professionnelles: 14 p. ECTS M2 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2- Cours mutualisés: 15 p. ECTS S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS
-----	---

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

L'étudiant pourra s'orienter vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou d'Histoire de l'art ou bien intégrer le monde professionnel international. La spécificité du diplôme bi-national facilite l'accès à des carrières internationales.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche.

- métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...)
- métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure)
- métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art)
- types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Il s'agit d'un diplôme de Master bi-national en collaboration avec deux universités italiennes : l'Università degli Studi di Perugia et l'Università Ca' Foscari de Venise. L'étudiant inscrit à l'Université de Tours accomplit sa première année à Tours et la deuxième année, au choix, à Pérouse ou à Venise. Lors de la première année à Tours l'étudiant a une formation bi-disciplinaire en Etudes italiennes et Histoire de l'art. Lors de sa deuxième année dans l'une des deux universités partenaires, l'étudiant se spécialise dans sa discipline majeure : « Études italiennes/Italianistica » ou « Histoire de l'art-Storia dell'arte ». Par ailleurs, à l'Université de Pérouse, l'étudiant a la possibilité de choisir un parcours professionnalisant qui implique un stage dans une institution culturelle italienne. La mobilité étudiante est facilitée par l'existence d'un échange Erasmus avec les deux universités partenaires.

6.2 Les responsables de cette formation sont :

Cristina Terrile, Julien Noblet.

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Master 2 « Etudes italiennes », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales » Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5 Italien et Français	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Philosophie, Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; Méthodologie des sciences humaines Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4 Université de Tours
---	--

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC Condition(s) d'accès	Durée officielle du programme d'étude 3.2 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
--	--

- 3.3
- Peuvent s'inscrire à ce Master 2 les étudiants titulaires d'un double diplôme de Master 1 qui comporte un volet en Études italiennes, ou d'un Master 1 d'Italien ou d'un autre Master 1 (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Organisation des études en présentiel.

Exigences du programme

4.2 Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture italiennes. Il sera à même de :

- Approfondir la connaissance de la culture italienne dans une perspective à la fois littéraire et esthétique
- Perfectionner une compétence bilingue
- Maîtriser les instruments épistémologiques essentiels pour se consacrer à la recherche en littérature italienne, en philosophie, en histoire, en sociologie et en anthropologie et dans les disciplines sœurs
- Acquérir une pratique professionnelle, grâce à laquelle il pourra décoder et produire des textes ainsi qu'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 **M2**
 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2-Cours mutualisés: 15 p. ECTS
 S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1	L'étudiant pourra s'orienter vers la préparation des concours de l'Enseignement supérieur (Agrégation et CAPES), vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou de Philosophie (esthétique en particulier) ou bien intégrer le monde professionnel international.	5.2	Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche. - métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...) - métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure) - métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art) - types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1	Le Master 2 « Etudes italiennes » offre une formation approfondie en Études italiennes principalement orientée autour du croisement entre lettres et arts figuratifs.	6.2	La responsable de cette formation est : Cristina Terrile

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

**8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent s'inscrire à ce Master 2 les étudiants titulaires du Master 1 bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art » ou d'un double diplôme de Master 1 qui comporte un volet en Études italiennes, ou d'un autre Master (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)		



4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Organisation des études en présentiel.

- 4.2
- Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture italiennes. Il sera à même de :
 - Approfondir la connaissance de la culture italienne dans une perspective à la fois littéraire et esthétique
 - Perfectionner une compétence bilingue
 - Maîtriser les instruments épistémologiques essentiels pour se consacrer à la recherche en littérature italienne, en philosophie, en histoire, en sociologie et en anthropologie et dans les disciplines sœurs
 - Acquérir une pratique professionnelle, grâce à laquelle il pourra décoder et produire des textes ainsi qu'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **M2**
 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2-Cours mutualisés: 15 p. ECTS
 S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4	- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients. - Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS). Il n'y a pas de compensation entre les semestres.	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien $\geq$ 16/20
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME Accès à un niveau supérieur d'études Statut professionnel conféré (le cas échéant)			

5.1	L'étudiant pourra s'orienter vers la préparation des concours de l'Enseignement supérieur (Agrégation et CAPES), vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou de Philosophie (esthétique en particulier) ou bien intégrer le monde professionnel international.	5.2	Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche. - métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...) - métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure) - métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art) - types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1	Le Master 2 « Etudes italiennes » offre une formation approfondie en Études italiennes principalement orientée autour du croisement entre lettres et arts figuratifs.	6.2	Le responsable de cette formation est : Cristina Terrile

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	- Cours d'anglais (civilisation, grammaire/traduction) - Cours de français assurés par le CUEFEE (Langue écrite C1, Langue orale C1, Préparation au stage du S6, Culture et Société, Méthodologie) - Matières d'application : initiation au droit, économie internationale, gestion - au second semestre (S6) : stage (minimum 3 mois-maximum 6 mois) dans une entreprise en France	
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		
2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès - Ouvert aux étudiants individuels et aux étudiants d'échange inscrits dans une filière d'étude du français/parcours « français des affaires » dans une université étrangère - Niveau B2 en français (DELF, TCF, TEF) et en anglais exigé (TOEFL, TOEIC) - Niveau d'études bac+3 / sélection des candidats sur dossier		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1 En présentiel pour les cours du S5 et pour le stage du S6

4.2 *L'objectif pédagogique de cette L3. est de faire acquérir :*

- une compétence linguistique trilingue (langue maternelle, Anglais et Français), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées ;
- une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Economie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- maîtriser le français et l'anglais à un niveau équivalent (C1) afin de pouvoir traduire les documents d'une entreprise de commerce international et de communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger ;
- connaître les principales spécificités des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle ;
- posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet) ;
- aborder l'élaboration d'un projet marketing ;
- savoir rechercher un stage ou un emploi.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

60 ECTS

Semestre 5

Module 1 Langue A (anglais : Civilisation, Grammaire/Traduction) 8 ECTS

Module 2 Langue (Français pour étudiants étrangers : Langue écrite C1, Langue orale C1, Préparation au stage du S6) 8 ECTS

Module 3 Matières d'application (Initiation au droit, économie internationale, gestion) 8 ECTS

Module 4 Compétences transversales (Français pour étudiants étrangers : Culture et Société, Méthodologie) 6 ECTS

Semestre 6

Stage dans une entreprise en France 30 ECTS

Cette expérience est validée par la rédaction d'un rapport.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- Possibilité de poursuite en Master

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- Cette formation de deux semestres de niveau L3 (semestres 5 et 6) permet d'obtenir une Licence de Langues étrangères appliquées (LEA) Anglais/FLE à l'Université de Tours. Dans le cadre de partenariats inter-universitaires, cette formation peut déboucher sur la validation d'un double diplôme de Licence sur un schéma 3+1 : trois années d'études de langue de premier cycle dans le pays d'origine et une année en Licence 3 LEA à Tours. C'est le cas avec l'université de South China Normal University à Canton.
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné Master bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions « Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales » ou « Histoire de l'art » ; Laurea magistrale Italianistica o Storia dell'arte (Tours, Pérouse, Venise)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; -L'histoire de l'art occidental de l'antiquité à nos jours (séminaires spécialisés) ; Méthodologie des sciences humaines
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours ; Università degli Studi di Perugia ; Università Ca' Foscari di Venezia
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire à ce Master les étudiants titulaires d'une Licence d'Italien ou d'Histoire de l'art ou une autre Licence (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Organisation des études en présentiel. Le parcours professionnalisant (ouvert exclusivement à l'Université de Pérouse) prévoit un stage obligatoire organisé à l'initiative de l'université italienne partenaire.

4.2 Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture de deux pays : la France et l'Italie. Il sera à même de produire et d'interpréter des textes dans les deux langues dans un cadre social et professionnel. Il maîtrisera les instruments épistémologiques propres aux systèmes universitaires italiens et français. Il sera à même d'être médiateur entre les deux cultures.

- il maîtrisera les techniques de la recherche en histoire de l'art, en histoire, en sociologie et en anthropologie
- il aura une pratique du discours de l'histoire de l'art, de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et des disciplines sœurs
- il aura une formation à la fois professionnelle et à la recherche

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **M1**
S7. UE1-Savoirs spécialisés en études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS ; UE2-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien, 5 p. ECTS ; UE3-Méthode et savoirs linguistiques en langue italienne, 8 p. ECTS ; UE4-Vers une pratique en Histoire de l'art: 2 p. ECTS
S8. UE5-Savoirs spécialisé en Etudes italiennes anciennes et modernes: 8 p. ECTS ; UE6-Savoirs spécialisés en Histoire de l'art italien : 5 p. ECTS ; UE7-Savoirs linguistiques: langue italienne: 3 p. ECTS; UE8-Pratiques professionnelles: 14 p. ECTS
M2
S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2- Cours mutualisés: 15 p. ECTS
S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

5.1

L'étudiant pourra s'orienter vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou d'Histoire de l'art ou bien intégrer le monde professionnel international. La spécificité du diplôme bi-national facilite l'accès à des carrières internationales.

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.2

Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche.

- métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...)
- métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure)
- métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art)
- types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire

Autre(s) source(s) d'information

6.1 Il s'agit d'un diplôme de Master bi-national en collaboration avec deux universités italiennes : l'Università degli Studi di Perugia et l'Università Ca' Foscari de Venise. L'étudiant inscrit à l'Université de Tours accomplit sa première année à Tours et la deuxième année, au choix, à Pérouse ou à Venise. Lors de la première année à Tours l'étudiant a une formation bi-disciplinaire en Etudes italiennes et Histoire de l'art. Lors de sa deuxième année dans l'une des deux universités partenaires, l'étudiant se spécialise dans sa discipline majeure : « Études italiennes/Italianistica » ou « Histoire de l'art-Storia dell'arte ». Par ailleurs, à l'Université de Pérouse, l'étudiant a la possibilité de choisir un parcours professionnalisant qui implique un stage dans une institution culturelle italienne. La mobilité étudiante est facilitée par l'existence d'un échange Erasmus avec les deux universités partenaires.

6.2 Les responsables de cette formation sont :

Cristina Terrile, Julien Noblet.

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

7.1 Date

7.2 Signature

7.3 Qualité du signataire

7.4 Tampon ou cachet officiel

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EUROPASS - SUPPLÉMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

Nom(s) 1.1 Date de naissance (jj/mm/aaaa) 1.3	Prénom(s) 1.2 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) 1.4
---	--

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné 2.1 Master 2 « Etudes italiennes », parcours « Métiers des Langues et de la Culture », mentions «Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales» Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme 2.3 Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens 2.5 Italien et Français	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme 2.2 Langue et Littérature italienne (de la Renaissance à nos jours) ; Philosophie, Culture, Arts, Histoire, Histoire des idées en Italie ; critique littéraire ; Civilisation italienne ; Philologie italienne ; Méthodologie des sciences humaines Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) 2.4 Université de Tours
--	---

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

Niveau du diplôme 3.1 Grade de Master : Niveau I-niveau 7 CEC Condition(s) d'accès	Durée officielle du programme d'étude 3.2 2 années/4 semestres/120 crédits ECTS
---	---

- 3.3
- Peuvent s'inscrire à ce Master 2 les étudiants titulaires d'un double diplôme de Master 1 qui comporte un volet en Études italiennes, ou d'un Master 1 d'Italien ou d'un autre Master 1 (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

4.1 Organisation des études en présentiel.

Exigences du programme

4.2 Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture italiennes. Il sera à même de :

- Approfondir la connaissance de la culture italienne dans une perspective à la fois littéraire et esthétique
- Perfectionner une compétence bilingue
- Maîtriser les instruments épistémologiques essentiels pour se consacrer à la recherche en littérature italienne, en philosophie, en histoire, en sociologie et en anthropologie et dans les disciplines sœurs
- Acquérir une pratique professionnelle, grâce à laquelle il pourra décoder et produire des textes ainsi qu'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

- 4.3 **M2**
 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2-Cours mutualisés: 15 p. ECTS
 S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

4.4

- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
- L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
- Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.
- Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.5

Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien $\geq$ 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

Accès à un niveau supérieur d'études

Statut professionnel conféré (le cas échéant)

5.1	L'étudiant pourra s'orienter vers la préparation des concours de l'Enseignement supérieur (Agrégation et CAPES), vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou de Philosophie (esthétique en particulier) ou bien intégrer le monde professionnel international.	5.2	Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche. - métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...) - métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure) - métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art) - types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur
-----	--	-----	--

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

	Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information
6.1	Le Master 2 « Etudes italiennes » offre une formation approfondie en Études italiennes principalement orientée autour du croisement entre lettres et arts figuratifs.	6.2	La responsable de cette formation est : Cristina Terrile

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

	Date		Signature
7.1		7.2	
	Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel
7.3		7.4	

**8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**



AIDE A LA SAISIE

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme		
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	Peuvent s'inscrire à ce Master 2 les étudiants titulaires du Master 1 bi-national « Etudes italiennes/Histoire de l'art » ou d'un double diplôme de Master 1 qui comporte un volet en Études italiennes, ou d'un autre Master (dans ce cas, l'admission sera soumise à VAE)		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études

Exigences du programme

4.1 Organisation des études en présentiel.

- 4.2
- Le diplômé acquerra une parfaite connaissance de la langue et de culture italiennes. Il sera à même de :
 - Approfondir la connaissance de la culture italienne dans une perspective à la fois littéraire et esthétique
 - Perfectionner une compétence bilingue
 - Maîtriser les instruments épistémologiques essentiels pour se consacrer à la recherche en littérature italienne, en philosophie, en histoire, en sociologie et en anthropologie et dans les disciplines sœurs
 - Acquérir une pratique professionnelle, grâce à laquelle il pourra décoder et produire des textes ainsi qu'organiser des activités dans le domaine de la médiation culturelle et de la communication institutionnelle, publique et privée.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3 **M2**
 S9. UE1-Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes, 15 p. ECTS; UE2-Cours mutualisés: 15 p. ECTS
 S10 UE3-, Savoirs spécialisés en Études italiennes anciennes et modernes: 6 p. ECTS; UE 4-Pratiques de la recherche : mémoire: 24 p. ECTS

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

4.4	- Les éléments pédagogiques (EP), affectés de crédits européens (ECTS), auxquels l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés, emportant l'acquisition des crédits européens correspondants. - L'UE est acquise et capitalisée dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. L'acquisition de l'UE emporte l'acquisition des crédits européens correspondants. - Pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre nécessite que l'étudiant ait obtenu à la fois une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel et une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients. - Le semestre est validé par compensation entre les UE qui la composent et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS). Il n'y a pas de compensation entre les semestres.	4.5	Mention Passable : entre 10 et 12/20 Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20 Mention Bien : entre 14 et 16/20 Mention Très Bien $\geq$ 16/20
5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME Accès à un niveau supérieur d'études Statut professionnel conféré (le cas échéant)			

5.1	L'étudiant pourra s'orienter vers la préparation des concours de l'Enseignement supérieur (Agrégation et CAPES), vers un Doctorat d'Etudes italiennes ou de Philosophie (esthétique en particulier) ou bien intégrer le monde professionnel international.	5.2	Métiers de la communication et de la culture (institutions européennes), médiation culturelle, gestion des biens culturels, attaché de presse, édition, organisation d'événements, traduction (littéraire et média), tourisme, enseignement, recherche. - métiers de la recherche scientifique et de la valorisation de la recherche scientifique : universités, grands organismes, entreprises ou collectivités locales (doctorat, ingénieur d'étude...) - métiers de l'enseignement en France et à l'étranger (éducation nationale, éducation supérieure) - métiers de la culture et du tourisme (conservateurs, attaché de conservation, documentaliste, métiers de l'exposition et la médiation culturelle, de l'édition, de l'animation culturelle, conférenciers, documentalistes, guides, tourisme, marché de l'art) - types d'emplois : ingénieur de recherche, assistant recherche et développement, chargé de mission, enseignant-chercheur, enseignant du second degré, formateur
-----	--	-----	---

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Information complémentaire		Autre(s) source(s) d'information	
6.1	Le Master 2 « Etudes italiennes » offre une formation approfondie en Études italiennes principalement orientée autour du croisement entre lettres et arts figuratifs.	6.2	Le responsable de cette formation est : Cristina Terrile

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

Date		Signature	
7.1		7.2	
Qualité du signataire		Tampon ou cachet officiel	
7.3		7.4	

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme
			- Cours d'anglais (civilisation, grammaire/traduction) - Cours de français assurés par le CUEFEE (Langue écrite C1, Langue orale C1, Préparation au stage du S6, Culture et Société, Méthodologie) - Matières d'application : initiation au droit, économie internationale, gestion - au second semestre (S6) : stage (minimum 3 mois-maximum 6 mois) dans une entreprise en France
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3)
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme	3.2	Durée officielle du programme d'étude
3.3	Condition(s) d'accès		
	- Ouvert aux étudiants individuels et aux étudiants d'échange inscrits dans une filière d'étude du français/parcours « français des affaires » dans une université étrangère - Niveau B2 en français (DELFI, TCF, TEF) et en anglais exigé (TOEFL, TOEIC) - Niveau d'études bac+3 / sélection des candidats sur dossier		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

----------------------	----------------------

4.1 En présentiel pour les cours du S5 et pour le stage du S6

4.2 *L'objectif pédagogique de cette L3. est de faire acquérir :*

- une compétence linguistique trilingue (langue maternelle, Anglais et Français), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées ;
- une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Economie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- maîtriser le français et l'anglais à un niveau équivalent (C1) afin de pouvoir traduire les documents d'une entreprise de commerce international et de communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger ;
- connaître les principales spécificités des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle ;
- posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet) ;
- aborder l'élaboration d'un projet marketing ;
- savoir rechercher un stage ou un emploi.

Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus

4.3

60 ECTS

Semestre 5

Module 1 Langue A (anglais : Civilisation, Grammaire/Traduction) 8 ECTS

Module 2 Langue (Français pour étudiants étrangers : Langue écrite C1, Langue orale C1, Préparation au stage du S6) 8 ECTS

Module 3 Matières d'application (Initiation au droit, économie internationale, gestion) 8 ECTS

Module 4 Compétences transversales (Français pour étudiants étrangers : Culture et Société, Méthodologie) 6 ECTS

Semestre 6

Stage dans une entreprise en France 30 ECTS

Cette expérience est validée par la rédaction d'un rapport.

Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes

Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- 5.1 Accès à un niveau supérieur d'études
- 5.2 Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- 5.1 Possibilité de poursuite en Master
- 5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 6.1 Information complémentaire
- 6.2 Autre(s) source(s) d'information
- 6.1 Cette formation de deux semestres de niveau L3 (semestres 5 et 6) permet d'obtenir une Licence de Langues étrangères appliquées (LEA) Anglais/FLE à l'Université de Tours. Dans le cadre de partenariats inter-universitaires, cette formation peut déboucher sur la validation d'un double diplôme de Licence sur un schéma 3+1 : trois années d'études de langue de premier cycle dans le pays d'origine et une année en Licence 3 LEA à Tours. C'est le cas avec l'université de South China Normal University à Canton.
- 6.2

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- 7.1 Date
- 7.2 Signature
- 7.1
- 7.2
- 7.3 Qualité du signataire
- 7.4 Tampon ou cachet officiel
- 7.3
- 7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

1. INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1	Nom(s)	1.2	Prénom(s)
1.3	Date de naissance (jj/mm/aaaa)	1.4	Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATION SUR LE DIPLOME

2.1	Intitulé du diplôme et (le cas échéant) titre décerné LANGUE ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)	2.2	Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme *Langue A : anglais ; *Langue B : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) ; *Langue C : allemand, chinois, espagnol italien (au choix) .- Laboratoire des langues (Langues A et B) .- Langue orale et écrite (Langues A et B) .- Grammaire/ Traduction (Langues A et B) .- Interprétation (Langues A et B) .- Civilisation (Langues A et B) .- Ressources documentaires (Langues A et B) .- Communication/ Français .- Droit .- Économie .- Gestion .- Informatique .- Langue C
2.3	Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme Université de Tours – Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	2.4	Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours (si différent de 2.3) Université de Tours
2.5	Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement / les examens Français à l'exception des cours de langue		

3. INFORMATION SUR LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1	Niveau du diplôme Licence, niveau II – Niveau 6 CEC	3.2	Durée officielle du programme d'étude 3 ans
3.3	Condition(s) d'accès Peuvent s'inscrire en première année tous les étudiants titulaires d'un Baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent par une commission pédagogique.		

4. INFORMATION SUR LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Organisation des études	Exigences du programme
-------------------------	------------------------

4.1	En présentiel	4.2	RNCP39173 - Synthétiser et/ou rédiger des supports de communication variés en français et dans deux langues étrangères* - Utiliser une troisième langue étrangère (niveau B1) - S'approprier et mobiliser le vocabulaire d'un champ professionnel en langues étrangères - Traduire, analyser et interpréter des contenus d'informations générales - Interagir à l'oral en français et dans deux langues étrangères dans un cadre professionnel (conversations, réunions, présentations, etc.) - Comprendre et interpréter des ressources en langues étrangères - Mobiliser une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées en vue de la prise de décision - Prendre en compte les éléments de communication non verbale dans les contextes culturels étudiés - Effectuer une veille de l'actualité et internationale à partir de sources fiables pour les besoins de l'entreprise ou de l'organisation - Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international - Se comporter conformément aux usages en contexte professionnel international. - Déployer les connaissances acquises en économie, droit, communication, gestion, informatique, etc. - Être capable de rédiger un rapport d'activité professionnelle en langue étrangère - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées), et sur les points/notes/crédits obtenus			
4.3	180 ECTS Module 1 Langue A (anglais) 40ECTS Module 2 Langue B (allemand, chinois, espagnol ou italien) 40ECTS Module 3 Matières d'application (communication/ français, droit, économie, gestion, informatique) 32ECTS Module 4 transversal 30ECTS Module Lettres : 15ECTS Mobilité à l'étranger 60ECTS		
Système de notation et, le cas échéant, information concernant la répartition des notes		Classification générale du diplôme (dans la langue d'origine)	

- 4.4 Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu, un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
- Les éléments pédagogiques, affectés de crédits européens, où l'étudiant.e a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés emportant l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Un module est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments pédagogiques qui le composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. L'acquisition du module emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.
 - Une compensation s'effectue ensuite sur l'année sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux modules pondérés par les coefficients et sur la moyenne compensée des quatre modules dits fondamentaux. Deux sessions de contrôle de connaissance sont organisées.
 - La validation de la licence vaut acquisition des blocs de compétences constituant le diplôme tels que définis dans la fiche RNCP;

- 4.5
- Mention Passable : entre 10 et 12/20
Mention Assez Bien : entre 12 et 14/20
Mention Bien : entre 14 et 16/20
Mention Très Bien >= 16/20

5. INFORMATION SUR LA FONCTION DU DIPLOME

- Accès à un niveau supérieur d'études
- Statut professionnel conféré (le cas échéant)
- 5.1 Possibilité de poursuite en Master
- 5.2

6. INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Information complémentaire
- Autre(s) source(s) d'information
- 6.1 Mobilité à l'étranger obligatoire aux S5 et S6.
Enseignements à Bochum (Allemagne) voir ci-dessous :
Plan d'études et structure du programme des 5ème et 6ème semestres, parcours Romanische Philologie
La formation en Philologie romane commence au semestre d'hiver (début de l'année universitaire). Les 3 modules obligatoires de Licence se présentent sous la forme suivante :
Module A 4 littérature CM, proséminaire (c'est-à-dire un TD à l'issue duquel l'étudiant rend de surcroît un travail écrit) **7 CP ECTS**
Module A 5 linguistique CM, proséminaire **7 CP ECTS**
Module final A10
Examen final ou sous forme de module au choix: proséminaire en linguistique ou en littérature avec épreuve orale de 30 minutes **6 CP ECTS**
Le mémoire de Licence est un projet individuel de l'étudiant(e) réalisé à la fin du programme. La rédaction d'un mémoire en philologie romane ne doit pas dépasser 30 pages et 75 000 caractères et peut être rédigé en français. Le sujet de mémoire est enregistré au Bureau des examens de la Faculté de Philologie. Les exigences formelles du règlement d'examen dans la version actuellement en vigueur sont appliquées. Ce mémoire de Licence permet l'obtention de **10 crédits ECTS**.
- 6.2 Direction.lea@univ-tours.fr
<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/l-e-a>

7. VALIDATION DU SUPPLÉMENT

- Date
- Signature
- 7.1
- 7.2

Qualité du signataire

7.3

Tampon ou cachet officiel

7.4

8. INFORMATION SUR LE(S) SYSTÈME(S) NATIONAL/NATIONAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

All written exams are 4 heours

Vous trouverez ici la synthèse de l'ensemble de vos saisies. Ces tableaux se remplissent automatiquement après leur actualisation. Pour les actualiser, cliquer sur le tableau, ensuite aller dans l'onglet "Données", puis cliquer sur "Actualiser tout".

Pour rappel, la durée totale étudiante correspond au nombre total d'heures de cours (sans distinction de la modalité d'enseignement).

Pour rappel, la durée totale étudiante correspond au nombre total d'heures de cours (sans distinction de la modalité d'enseignement).

[illegible]



EMJM
in
Insects as Solutions for a Sustainable Future

Annexes

Annexe 1. ISSF Curriculum outline

Annexe 2. Jointness of the ISSF Curriculum

Annexe 3. Learning outcomes of the ISSF Curriculum

Annexe 4. Table and information on all associated partners

ANNEXE 1. Insects as Solutions for a Sustainable Future CURRICULUM outline

Semester 1: University of Tours and University of Orléans						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lectures (L) Tutorial (T) Practical (P)	ECTS	Jointness with modules in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M1.1	Insect Biology 1	112 h	48 h	24 L 24 P	4	All the master program 2.1 Insect Biology 2 2.5 Insects in Industry 3.1 Insect Biology 3 3.2 Fundamental skills 3	UORL KUL UNL
M1.2	Fundamental skills 1	112 h	48 h	38 L 10 T	4	2.2 Fundamental skills 2 2.3 Project work on Insect production 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	UORL
M1.3	Immersive project 1 – Field project	112 h	48 h	18 L 30 P	4	All the master program for experimental design 2.4 Experimental Design 3.2 Fundamental skills 2 3.3 Experimental field or lab project	UORL
M1.4	Insects and multitrophic interactions	140 h	48 h	33 L 15 T	5	2.5 Insects in Industry 3.4 Vector-pathogen interactions	UORL
M1.5	Integrated Pest management	140 h	48 h	28 L 4 T 16P	5	2.5 Insects in Industry 3.5 Surveillance and vector control	UORL UT
M1.6	Global change, adaptation, and conservation	140 h	48 h	30 L 6 T 12 P	5	3.6 Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	UORL
M1.7	French Language and Culture in Loire Valley	84 h	24 h	12 L 12 T	3	all the master program for intercultural awareness	
		840 h	312 h	183L 47T 82P	30		

Semester 2: KU Leuven						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lectures (L) Tutorial (T) Practical (P)	ECTS	Jointness with courses in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M2.1	Insect Biology 2	130 h	38 h	26 L 12 P	5	1.1 Insect Biology 1 3.1 Insect Biology 3	UT UNL
M2.2	Fundamental Skills 2	156 h	52 h	52 L	6	1.2 Fundamental skills 1	
M2.3	Immersive Project 2 - Project Work in Insect Production	84 h	48 h	3 T 45 P	3	1.2 Fundamental skills 1 3.5 Surveillance and vector control	
M2.4	Experimental Design	84 h	28 h	28 L	4	1.3 Field project 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	
M2.5	Insects in Industry	168 h	59 h	42 L 2 T 15 P	6	1.4 Insects and multitrophic interactions 1.5 Integrated pest management 3.5 Surveillance and vector control	UT
M2.6	Innovation and Entrepreneurship	84 h	28 h	26 L 2T	3	all the master programme for entrepreneurship culture	
M2.7	Dutch Language and Cultures	84 h	40 h	40 T	3	all the master programme for intercultural awareness	
		790 h	293 h	174L 47T 72P	30		

Semester 3: NOVA University of Lisbon						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lectures (L) Tutorial (T) Practical (P)	ECTS	Jointness with courses in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M3.1	Insect Biology 3	196 h	66 h	31 L 11 T 24 P	7	1.1 Insect Biology 1 2.1 Insect Biology 2	
M3.2	Fundamental skills 3	112 h	76 h	12 L 12 T 52 P	4	1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project	
M3.3	Immersive Project 3 -- Medical Entomology Techniques	112 h	44 h	6 L 8 T 30 P	4	1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project	
M3.4	Vector-pathogen interactions	84 h	29 h	15 L 8 T 6 P	3	1.4 Insects and multitrophic interactions 2.1 Insect Biology 2	
M3.5	Surveillance and vector control	140 h	48 h	32 L 4 T 12 P	5	1.5 Integrated pest management 2.5 Insects in industry	UT-UORL
M3.6	Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	112 h	38 h	14 L 6 T 18 P	4	1.6 Global change, adaptation and conservation	
M1.7	Portuguese language and culture	84 h	28 h	18 L 4 T 6 P	3	all the master programme for intercultural awareness	
		840h	329h	128L 53T 148P	30		

Semester 4: University of Tours, University of Orléans, KU Leuven, NOVA University of Lisbon						
Module	Course name	Duration	ECTS	Jointness	Staff mobility	
Master Thesis	Master thesis	6 months	30	Common list of master thesis projects and evaluation	UT, UORL, KUL, UNL	

SEMESTER 1 – University of Tours – University of Orléans

Course Name Insect Biology 1 Semester: 1 ; Module: 1.1					
University: University of Tours and University of Orléans Coordinator(s): Christophe Bressac and Claudio Lazzari Position of Coordinators: Christophe Bressac (Associate Professor); Claudio Lazzari (Professor)					
Goals and outline of the course: The first part of the course is an immersion in the goals of sustainability. It will give them basic knowledge on SDGs and introduce them to the entire master programme along the 3 semesters. The second part of the course is an initiation or a reinforcement – depending on the basic background of students – on the structure and function of insects. Knowledge on developmental programs and stages, and external anatomies will allow students to recognize different insect orders, families, genus and species, and familiarize them with stereomicroscopes and forceps handlings. Dissections of model insects – reared in the laboratory or caught in nature – will give students valuable skills to investigate insect anatomy and prepare for microscopic investigations. This course is designed to provide the basis of insect body plan and functional morphology for the whole master programme.					
Learning outcomes: By the end of the course the students will be able to: 1. Understand the importance of insects in the SDGs – Sustainable Development Goals – in reference to the master programme, with a worldwide approach. 2. Understand the basics of life cycle analyses that are the scientific references of sustainability evaluation in agricultural and agri-food productions. 3. Understand the developmental strategies and recognise the stages of Holometabolous and Hemimetabolous insects. 4. Dissect and understand the anatomy of some insect models. 5. Prepare and recognize tissues and cells by microscopic techniques. 6. Link anatomy and function of organs such as digestive gut, locomotor apparatus, neural system, reproductive tract, sensory organs.					
Syllabus: 1. Sustainable development a. Conferences on how insects are involved in sustainability. b. Introduction on the measures of sustainability. Life cycle analyses of food products from the Agribalyse® tool. What is a system analysis? How to measure carbon footprint, eutrophication risk, resource consumptions and release into air-water-soil ? 2. Functional anatomy of insects a. Recognizing and naming the stages of development in Hemimetabolous and Holometabolous insects. Crickets and Black Soldier Flies will be used as models. Morphological approaches. b. External and internal insect anatomy. Organization of the nervous, digestive, circulatory, respiratory, sensorial, locomotion and reproductive systems. c. Tissues and cells of insects in relation with their functions, shape of the nucleus as a diagnostic of the cell stages and physiology. Testis of Black soldier flies will serve as examples. d. Ingestion organs and insect feeding habits.					
Assessment: The first evaluation will take into account: (1) the work performed by students during practicals (anatomical drawings, poster preparation and oral presentation) (2) a final written examination. Second chance assessment: In case of failure at the first evaluation, a second written evaluation will be proposed.					

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	48h	112h	24h		24h

Course Name Fundamental skills 1 – Fundamental skills applied to insects

Semester: 1 Module: 1.2

University: University of Tours and University of Orléans

Coordinator(s): Emiliane Taillebois

Position of Coordinators: Emiliane Taillebois (Associate Professor)

Goals and outline of the course:

By the end of the course the students will acquire the necessary knowledge in a variety of disciplines that will be mobilized in other teaching units. This will ensure in-depth comprehension of the different tools and skills that are needed for studying insects at individual, population and ecological levels. This course intends to give fundamental knowledge applied to insects in the following areas:

- Molecular biology & proteomics
- Genetics and genomics
- Population genetics
- Behavioural and sensorial ecology

Learning outcomes:

By the end of the course, the students will have acquired the fundamental skills to:

1. Study insects at an individual level
2. Study insects at the population level
3. Study insect behaviour and sensory ecology

All this broad-based knowledge will be used in the specific teaching units of the first semester and supplemented during the following semesters.

Syllabus:

1. Fundamental approaches and tools to study insects at the individual level

- 1.1. Molecular systematics & metabarcoding
- 1.2. Epigenetics & molecular markers
- 1.3. Proteomic analysis
- 1.4. Electrophysiology and cellular imaging

2. Population genetics and phylogeography

- 2.1. Structuration of populations
- 2.2. Evolutionary Forces
- 2.3. Fundamental genetics for invasion and conservation

3. Behavioural and sensorial ecology

- 3.1. Social life in insects
- 3.2. Sensorial modalities for communication in insects
- 3.3. Application to nestmate recognition
- 3.4. Optimal foraging strategies

Assessment: The first assessment will consist of a final written exam (100% of the grade) with a document analysis part.

Second chance assessment: In case of failure at the first evaluation, a second oral examination will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	48h	112h	38h	10h	

Course Name Immersive Project 1 - Field Project

Semester: 1 Module: 1.3

University: University of Tours and University of Orléans

Coordinator(s): Stéphane Boyer and Joël Meunier

Position of Coordinators: Stéphane Boyer (Professor); Joël Meunier (Researcher, CNRS)

Goals and outline of the course:

Students will gain knowledge about experimental design, common statistical analyses, literature search and scientific writing. Theoretical courses will provide the tools and methodology to develop a scientific project and produce a report in the form of a short research article. Theoretical and practical courses will be proposed at "The Insect Canopy Observatory" Infrastructure so that students can directly apply the skills and knowledge to produce the final report upon which they will be evaluated.

Learning outcomes:

By the end of the course the students will have:

1. Acquired the basics of designing an experiment and understanding the importance of knowing how to identify what is a scientific question, a hypothesis, and a prediction.
2. Learned the fundamental tools needed to optimize the search for scientific literature related to an experimental project.

They will be able to:

3. Collect samples and data following precise and repeatable protocols.
4. Analyse the data they have generated using appropriate statistical approaches.
5. Reflect critically on their results and present their findings orally in a clear and efficient manner.
6. Present their findings in a written report and use current tools to cite the associated literature.
7. Apprehend the principles of the peer-review system, the complexity of the scientific publication process and the rules of Open Science.

Syllabus:

1. Experimental design & data collection

- a. Experimental design
 - i. The basic rules of experimental design
 - ii. Designing an experiment with constraints
- b. Data collection
 - i. Collecting data in the field and in the laboratory
 - ii. Methods of data collection (behaviour, biodiversity, physiology, genetic, etc.)
 - iii. Data collection by groups of students

2. Statistical analyses

- a. What are statistics for?
- b. Overview of the most common parametric and non-parametrical tests
- c. Deciding which statistical approach to use
- d. Analysing data sets collected in the previous step

3. Literature search and writing skills

- a. Literature search and management
 - i. Advanced use of a free literature search engine (*Google scholar*)
 - ii. Advanced use of a free AI-based software to improve literature search (*Researchrabbit*)
 - iii. Advanced use of a free literature management/citation software (*Zotero*)
 - iv. Publication process and the rise of Open science
- b. Writing reports and manuscripts
 - i. Do's and don'ts of report and manuscript writing
 - ii. The costs and benefits of AI-based software for manuscript writing

Assessment: Students will be evaluated for their motivation and dedication during the field session, the quality of their oral presentation at the end of the field session and the quality of their final written report.

Second chance assessment: A second chance examination will be proposed in the form of a written examination.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	48h	112h	18h		30h

Course Name Insects and multitrophic interactions

Semester: 1 Module: 4.1

University: University of Tours and University of Orléans

Coordinator(s): David Giron and Elisabeth Huguet

Position of Coordinators: David Giron (Director of Research at CNRS); Elisabeth Huguet (Professor)

Goals and outline of the course:

The course will present the role that insects can play in multitrophic interactions, in particular in their relationship with plants. The impact of biotic and abiotic factors in these interactions will be discussed as well as how fundamental knowledge on these interactions can enable the development of innovative strategies in sustainable agriculture and/or conservation biology.

Learning outcomes:

At the end of the course, students should have acquired the knowledge and skills to:

1. Identify the different roles played by insects in their interactions with plants, as pests of plants, vectors of plant diseases or plant pollinators.
2. Analyse mechanisms (in their molecular, physiological, behavioural and ecological components) involved in the interactions of insects with their host plants, taking into account the role played by microorganisms (associated with insects or associated with plants) in these interactions, as well as cascading effects on higher trophic levels.
3. Interpret the impact of abiotic and biotic stressors on insect-plant interactions, in particular in the context of global change.
4. Reflect critically on how fundamental knowledge on insect-plant interactions and how surveillance methods can help to mitigate risks linked to insects as pests or vectors of plant diseases. Reflect critically on the causes and consequences of pollinator decline.
5. Evaluate the risks and opportunities provided by knowledge on plant multitrophic interactions for the development of innovative strategies in sustainable agriculture and/or conservation biology.

Syllabus:

0. Introduction

General concepts in insect multitrophic interactions, presentation of the module syllabus

1. Insects as pests of plants

- a. Evolution of plant-insect interactions
- b. Plant defence: plant perception and responses
- c. Insect manipulation of plant defences / plant physiology
- d. Impact of plant-insect interactions at higher trophic levels
- e. Role of microorganisms in insect-plant interactions
- f. Insect-plant interactions in a changing world
- g. How to apply our knowledge to protect plants from insect pests
- h. Risk assessment and mitigation concerning plant pests in Europe

2. Insects as vectors of plant diseases

- a. General introduction on the main categories of pathogen-vector interactions
- b. Receptors in insect vectors and other molecular/cellular interactions between insects and phytopathogens
- c. Enabling transmission
- d. Vector Manipulation by Plant Pathogens
- e. Epidemiology, surveillance, control, decision support

3. Insects and pollination

- a. Diversity of pollinating insects
- b. Plant-pollinator interactions
- c. Causes and consequences of pollinator decline

Assessment: The first evaluation will take into account: (1) the work performed by students during tutorials (oral presentation of a scientific article and active participation) and will represent 40 % of the final mark; (2) a final written examination, which will represent 60 % of the final mark.

Second chance assessment: In case of failure at the first evaluation, a second oral evaluation will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
5	48h	140h	33h	15h	

Course Name Integrated Pest management

Semester: 1 Module: 1.5

University: University of Tours and University of Orléans

Coordinator(s): Marlène Goubault and Steeve Thany

Position of Coordinators: Marlène Goubault (Professor University of Tours); Steeve Thany (Professor University of Orléans)

Goals and outline of the course:

Students will acquire fundamental knowledge that is mandatory to understand the mode of action of pesticides, the issues linked to their use on the environment and the limit of their sustainability. Specific information about the different alternative strategies to conventional pesticide treatments will be presented. For all these approaches, the advantages and associated risks will be developed. This global overview will help to discuss the methodologies that are the most effective to build an Integrated and Sustainable Pest Management Strategy.

Learning outcomes:

By the end of the course the students will be able to:

1. implement their expertise in pesticides and biopesticides engineering, with a precise comprehension of the advantages & disadvantages of pesticides, of their mode of actions and the risks associated with their use.
2. implement their expertise in biocontrol to identify and critically compare the different types of biological control strategies, with a global understanding of the key biological mechanisms underlying their success or failure.
3. critically evaluate and select the most suitable pest management strategy according to the local ecological and socio-economic context.
4. as transversal skills, the student will be able to i) develop a critical thinking about the problematic of pest management, ii) analyse scientific documents, iii) produce a scientific experimental report.

Syllabus:

1. Insects control by pesticides

1.1. Problematic of insect pests & pesticides

1.2. Synthetic insecticides

1.2.1. Neurotoxic Insecticides

1.2.2. Insect growth perturbators

1.2.3. Evolution of resistance mechanisms

1.3. Biopesticides

1.4. Innovation challenges & Intelligent design

2. Alternative methods of pest regulation

2.1. Biological control using natural enemies

2.1.1. Definition, development, and associated risks

2.1.2. Biological control by introduction

2.1.3. Biological control by augmentation

2.1.4. Biological control by conservation

2.1.5. Application & case study

2.2. Chemical mediators and insect control

2.2.1. Strategical use of chemical and service plants: development and risks associated

2.2.2. Application & case study

3. Implementation of new production systems: current challenges

3.1. Temporal synchrony & climatic change

3.2. Landscape & the importance of local context

3.3. Integrated strategies to overcome insecticide resistance

3.4. Agroecological transition & socio-economic context

Assessment: The assessment will consist of a final written exam (50% of the grade) and a report for practical courses (50% of the grade).

Second chance assessment: In case of failure, a second written session (100%) will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
5	48h	140h	28h	4h	16h

Course Name Global change, adaptation, and conservation

Semester: 1 **Module:** 1.6

University: University of Tours and University of Orléans

Coordinator(s): Stéphanie Bankhead and Franck Dedeine

Position of Coordinators: Stéphanie Bankhead (Associate Professor University of Orléans); Franck Dedeine (Associate Professor University of Tours)

Goals and outline of the course:

This module takes the form of a series of lectures given by a large number of scientists who are experts in their field. The aim is to enable the Erasmus mundus students to learn about the latest scientific advances in the field of conservation biology and population adaptation through a diversity of methodological approaches and taxa studied. The day devoted to the field trip will be linked to module 3, entitled 'Field project', in order to show the importance of putting into practice the theoretical knowledge acquired during the course.

Learning outcomes:

At the end of the course, students should have acquired the knowledge and skills to:

1. Identify the different factors that threaten insects in their natural habitat in the context of global change.
2. Understand the concepts and methods that are used to predict the migration and distribution of insects at different spatial and temporal scales.
3. Understand and analyse the molecular, organismal and populational mechanisms by which insects can adapt and survive in a changing world.
4. Have some general knowledge of the challenges of insect conservation and the basic applied science involved.
5. Develop an integrative vision of the insect biodiversity, including knowledge of insects at different organization levels (from molecules to ecological communities and evolutionary biology of species) and at different scales of space and time.
6. Reflect critically on the causes and consequences of insect population decline.

Syllabus:

0. Introduction

Concepts about global change and threats to insects; syllabus presentation

1. Insect biodiversity under threat

- a. Insect populations global decline
- b. Micro-pollutants sub-lethal effects
- c. Climate change effects: thermal ecology and thermotolerance
- d. Ecological and economic consequences of invasive species
- f. New epidemics brought by invasive insects
- g. Inbreeding depression and limited adaptive potentials
- h. Consequences on insect (meta-)population dynamics

2. Insect responses to global change

- a. Ecological niche models and species distribution
- b. Landscape ecology and phytophagous insect migration
- c. Individual acclimatation: phenotypic plasticity and ecophysiology
- d. Population genetic adaptation: process and constraints
- e. Paradox loss: genetic diversity and insect invasion success
- f. Roles of microbial partners in insect adaptation
- g. Roles of epigenetics in insect adaptation
- h. Genomics of adaptive evolution and speciation

3. Insect conservation

- a. Conservation ecology and genetics of natural insect populations
- b. Conservation of heritage insect species
- c. Management of habitats

Assessment: The assessment will consist of a final written exam, which will account for 100% of the grade.

Second chance assessment: In case of failure at this first evaluation, a second chance oral examination will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
5	48h	140h	30h	6h	12h

Course Name French Language and Culture in Loire Valley

Semester: 1 Module: 1.7

University: University of Tours

Coordinator(s): Marie-Pierre Baylocq-Sassoubre and Anne-Sophie Frémont-Gâtineau

Position of Coordinators: Marie-Pierre Baylocq-Sassoubre (Pedagogical engineer) and Anne-Sophie Frémont-Gâtineau (Certified Professor)

Goals and outline of the course:

Many different activities will be performed, including outside the classroom, focusing on the 4 skills: speaking, listening, writing and reading. The proposed activities favour the intercultural exchanges and place the student in a real communication situation. Discussions in class, excursions and serious games will enable students to acquire cultural skills.

Learning outcomes:

Objective 1: By the end of the course the students will be able to introduce themselves, orientate themselves, speak about their family, friends, country, hobbies, tastes, everyday life and travels, in French.

Objective 2: Students will gain knowledge of Tours and Loire Valley history, monuments, traditions and landscapes.

Syllabus:

1. Introducing oneself - Asking/giving personal information

- Informal and formal ways of addressing someone
- Present tense of usual verbs
- Gender and number
- Nationality adjectives
- Using what and which in French
- Figures and numbers
- Week days/months/seasons

2. Talking about family

- The family and family situations
- Speaking about life events
- Painting a portrait of someone
- Present tense of other verbs
- Possessive adjectives

3. Talking about hobbies and activities - Proposing an outing - Accepting/refusing a proposal

- Vocabulary concerning hobbies and free time
- Present tense of all 1st group verbs
- How to formulate a question
- Prepositions of place

4. Everyday activities

- Relating a whole day
- Expression of time
- Pronominal verbs

5. History and culture of Loire Valley and Tours city - Transport and how to travel

- Discovering French heritage through Loire Valley and Tours emblematic sites and monuments, focusing on historical and cultural venues
- Means of transportation
- Asking/indicating directions
- Using the interrogative words such as: where ? how ?
- The imperative mode of the verbs
- Present tense of some irregular verbs

Assessment: Final assessment (DELF style exam):

- 1 listening test on a covered subject
- 1 reading test on another covered subject
- 1 short writing test to talk about the student's everyday life (for example)
- 1 speaking test, during the class itself, with simple questions about the student's personal life, hobbies, identity, friends, family,) related to the program.

Second chance assessment: A second chance examination will be proposed in the form of a writing test.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	24	84	12h	12h	

SEMESTER 2 – KU Leuven

Course Name: Insect Biology 2

Semester: 2 **Module:** 2.1

University: KU Leuven

Coordinator(s): Jozef Vanden Broeck and Vanessa Franssens

Position of Coordinators: Jozef Vanden Broeck (Full Professor) and Vanessa Franssens (Doctor)

Goals and outline of the course:

The student gains profound knowledge in fundamental and applied aspects of the physiology of insects, the largest class of animals on our planet. The student will demonstrate insight into patterns and processes that occur in these animals. He/she will understand the functional role and evolution of physiological mechanisms that allow insects to adapt to changes in their environment. Knowledge of these mechanisms has also led to applications with significant economic or societal benefits.

In this course, the student will analyse and integrate information regarding molecular, cellular, organismal and environmental mechanisms controlling functional processes in insects. These processes will be situated in their ontogenetic and phylogenetic context. In addition, the student will develop practical skills and acquire insight in different research approaches that are followed in fundamental and applied insect physiology.

Learning outcomes:

By the end of the course, students will be able to clearly communicate – in written form as well as orally - the findings of recent scientific research reports on physiological topics to the other students of the course and can critically analyse, interpret and discuss these findings in group. Students are also capable of situating and discussing the importance of scientific findings and applications in the broader context of the human society.

In addition, the students will cooperate with fellow-students and acquire the necessary attitudes, as well as the sense of responsibility, to participate in a team and jointly work out a task plan. They possess a sufficiently critical attitude allowing them to autonomously obtain knowledge, to stay informed of recent international developments, and defend a well-founded point-of-view with a sense of originality and creativity.

Syllabus:

The course is divided in two activities: lectures and exercises.

The following topics in insect physiology are covered in the lectures:

- nutrition and feeding; digestion of food;
- control of metabolism; interplay between regulators of metabolism and developmental hormones;
- excretion; salt and water balance regulation;
- sensory perception and neurophysiology;
- neuroendocrine and endocrine regulation;
- locomotion and biomechanics;
- respiration; integument and moulting;
- reproduction and courtship behaviour;
- circulatory system, haemocytes and immunity;
- ecophysiology of diapause and polyphenisms; epigenetics;
- biotechnological applications;
- insecticides and their modes of action; insecticide resistance mechanisms.

The exercises will consist of a practical course sessions (4x 3 hours):

- microdissection of specific insect organs;
- biological and biochemical assays;
- behavioural and neurophysiological observations;
- analysis of hormone-dependent expression in insect cells carrying a reporter construct;

Assessment:

The CU will be assessed partially via continuous assessment (exercises) and partially via examination with open and closed questions (lectures). The evaluation for the exercise's activity consists of a report. 85% of the total score will be based on examination about the content of the course (college activity); evaluation within the exam period, while the other 15% of the total score is based on the exercise activity.

A student passes when the weighted average of the component scores is at least 10/20. The exercises are mandatory. If a student does not participate, he/she cannot pass for the course (NA).

Second chance assessment:

The examination can be retaken in the second examination period, with the same modalities as in the first examination period but there is no second evaluation opportunity for the mandatory exercise parts.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
5	38	130	26	0	12

Course name: Fundamental Skills 2 – Fundamental skills applied to bioprocess engineering
Semester: 2 Module: 2.2

University: KU Leuven

Coordinator(s): Jeroen De Smet and Dries Vandeweyer

Position of Coordinators: Jeroen De Smet (Associate Professor) and Dries Vandeweyer (Assistant Professor)

Goals and outline of the course:

This course consists of two learning activities: Bioprocess engineering and Unit operations in the food industry. Goals and outlines are separated per learning activity.

Bioprocess engineering

During this course you will learn to apply diverse state-of-the-art (molecular) techniques to engineer and monitor (industrial) bioprocesses. Focus is on the taxonomic and functional characterization of microbial communities and their individual members through the use of state-of-the-art techniques, illustrated with examples and exercises. The second part of the course focuses on the genetic modification of bacteria, yeasts, plants and animals, illustrated with practical examples.

Unit operations in the food industry

By the end of this course, students know the basic principles of unit operations applied in the context of food industry. They can describe and compare unit operations and relate them to specific raw materials, intermediate and end products. The students can explain the working mechanism of relevant equipment, in relation to chemical, microbiological and biochemical prerequisites of a specific production process. They can apply the principles of unit operations on known or unknown production processes.

Learning outcomes:

By the end of the course, the student:

1. has a thorough knowledge of various (molecular) tools that are used in biotechnology and the advantages and disadvantages of these techniques
2. is familiar with innovative technologies in molecular biology
3. is able to use the acquired knowledge to function as a beginning engineer in applied research or in the biotechnological sector
4. is able to think out a strategy to perform cloning and manage and design a biotechnological process
5. can describe the basic principles of unit operations
6. can discuss and compare different unit operations related to specific raw materials, intermediate and end products
7. can describe the mode of operation of equipment used, in relation to the chemical, microbiological and biochemical prerequisites of a specific production process
8. can apply the principles of unit operations on known (beer production) or new production processes
9. can describe and explain the production process of beer

Syllabus:

This course exists of two learning activities: Bioprocess engineering and Unit operations in the food industry. Two syllabi will be provided, separated per learning activity.

Bioprocess engineering

- Microbial communities: importance, establishment and environmental factors
- Detection, identification, quantification and characterization of microbial strains
- Taxonomic and functional characterization of microbial communities
- Novel cultivation approaches
- Synthetic microbial communities
- Genetic engineering of microorganisms and higher organisms
- New trends in biotechnology
- Biosafety and ethical aspects of biotechnology

Unit operations in the food industry

Part 1: Unit operations

- Preparation of raw materials
 - Cleaning
 - Sorting and ranking
 - Peeling
 - Blanching
- Changing particle size
 - Size reduction
 - Extrusion
- Mixing and forming
- Separating and concentrating
- Temperature change
 - Heat transfer
 - Evaporation and distillation
 - Baking and roasting
 - (Deep-)frying
 - Irradiation
- Applications

Part 2: Case study: beer production

Assessment:

The CU will be assessed via a written examination with open questions. The focus of the exam is on understanding the course material insightfully and articulating it scientifically correctly, rather than memorization.

Second chance assessment:

The written examination can be retaken in the second examination period, with the same modalities as in the first examination period.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
6	52	156	52	0	0

Course name: Immersive project 2 - Project Work Insect Production
Semester: 2 Module: 2.3

University: KU Leuven

Coordinator(s): Mik Van Der Borgh

Position of Coordinators: Mik Van Der Borgh (Associate Professor)

Goals and outline of the course:

Students carry out themselves the different typical steps in the rearing and processing of insects. The students rear insects and investigate various aspects related to this process. They then harvest and process the reared insects and carry out chemical and microbial quality analyses. The students will also isolate valuable compounds such as proteins, fats and chitin from the insects and prepare and evaluate insect-based products. Insects will have access to the "Insect Pilot Plant".

Learning outcomes:

Upon completion of this project work, students will have mastered several practical aspects peculiar to the industrial insect industry production and processing chain.

Syllabus:

Lab tutorials are provided via Toledo (the KU Leuven digital learning environment).

Assessment:

The laboratory work requires thorough preparation. After finishing the practical work, students are required to compose a report.

To evaluate student performance, we will employ both continuous assessment (80%, which includes lab reports, and group work) and a written exam to evaluate the practical knowledge of the student (20% of the total point). Continuous evaluation implies compulsory attendance for the lab work. Any absence must be justified with an attestation to the lecturer(s) responsible.

Second chance assessment:

If you do not pass, there will be no practical re-examination, but a written examination will count for 20% of the grade, with the grade obtained in the first examination (80%) being retained.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	48	84		3	45

Course name: Experimental Design

Semester: 2 Module: 2.4

University: KU Leuven

Coordinator(s): Peter Goos

Position of Coordinators: Peter Goos (Professor); Arno Strouwen (Professor)

Goals and outline of the course:

This course discusses the design of factorial experiments. Initially, the focus is on completely randomised experimental designs. Next, the focus shifts to experimental designs involving a restricted randomisation. First, the concept of blocking is discussed. Next, split-plot and strip-plot designs are studied.

The emphasis in the course is on the optimal design of experiments. In optimal design of experiments, the experimental design is tailored to the problem at hand (unlike classical experimental design, where inflexible, standard designs are chosen from catalogues). The course builds on concepts from regression and analysis of variance, such as fixed and random effects, power calculations, variance inflation factors, multicollinearity, confidence intervals, prediction and lack-of-fit tests.

Every topic in the course is introduced and illustrated by means of a case study from research and industry. The case studies are realistic in the sense that they involve quantitative and qualitative experimental factors, experimenters have to deal with limited budgets and difficulties to randomise, and forbidden combinations of factor levels. In each of the case studies, the goal is to enhance to performance of a process or a product. The areas of application are the food industry, the pharmaceutical sector, and the metal and chemical industries, among others.

Learning outcomes:

This course deals with modern methods for setting up highly informative experiments. More specifically, it provides an in-depth treatment of the optimal experimental design approach, which is extremely flexible and can handle all kinds of practical constraints that may occur in the planning phase of an experiment. During the course, the students learn how to use the JMP software, which is state of the art for the optimal design of experiments. The focus is on factorial experiments, i.e., experiments studying multiple treatment factors.

Syllabus:

The textbook used is "Optimal design of experiments: A case study approach", co-authored by Peter Goos and Bradley Jones (see references). The software used is JMP.

Assessment:

The exam in June counts for 15 of the 20 points for the course. The assignment counts for 5 of the 20 points in June. A hard copy of the book "Optimal Design of Experiments: A Case Study Approach" can be brought to the exam (photocopies and prints of e-versions of the book are not allowed).

Second chance assessment:

The exam in August/September counts for 20 points. The score for the assignment is not carried over to August/September. A hard copy of the book "Optimal Design of Experiments: A Case Study Approach" can be brought to the exam (photocopies and prints of e-versions of the book are not allowed).

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	28h	84h	28h		

Course Name: Insects in Industry
Semester: 2 Module: 2.5

University: KU Leuven

Coordinator(s): Mik Van Der Borgh

Position of Coordinators: Mik Van Der Borgh (Associate Professor)

This course consists of two learning activities: 'Insects for food, feed and biotechnical application' and 'Industrial insect production and processing in practice'. Goals and outlines are separated per learning activity.

Insects for food, feed and biotechnical applications

Goals and outline of the course:

This course delves into the various aspects of the emerging insect value chain in Europe. Firstly, it provides an overview of this new sector, before exploring each aspect in a scientific manner. The course covers biological, chemical, microbial, and technological perspectives, as well as legislation and consumer behaviour. The lecturers involved in this course each have extensive expertise in a specific field in which they teach.

Learning outcomes:

Students are expected to accurately articulate their acquired knowledge, while also drawing connections among the different concepts addressed in the lessons.

Syllabus:

Presentations are provided by the lecturers via Toledo (the KU Leuven digital learning environment).

Industrial insect production and processing in practice

Goals and outline of the course:

Students will engage with the practices and background of the various stages in the emerging industrial insect value chain. The program covers insect rearing and the processing of insect-based products. Industry experts will elucidate the context in which they operate and the applicable technologies. A visit to insect sector companies will supplement these explanations and offer a practical outlook.

Learning outcomes:

Students are expected to understand and explain the new insect sector's specific practical aspects.

Syllabus:

Presentations are provided by the lecturers via Toledo (the KU Leuven digital learning environment). Students have to take notes during the company visits.

Assessment: Both learning activities are evaluated with a written exam.

Second chance assessment: The written exam can be retaken in the second examination chance, following the same procedures as the first.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
6	59	168	42	2	15

Course Name Innovation and Entrepreneurship

Semester: 2 Module: 2.6

University: KU Leuven

Coordinator(s): Guy Meynants, Tim Benijts

Position of Coordinators: Guy Meynants (Professor), Tim Benijts (Senior Lecturer)

Goals and outline of the course:

A number of topics are explained around entrepreneurship, innovation and the role of the engineer in a company, using concrete cases or in general terms, around the following topics:

- Enterprises and their context for the engineer
- Disruptive innovation and continuous improvement
- Patents and protection of innovation
- Production chain and production development
- Business planning
- Strategy of an enterprise and start-up
- Marketing
- Staff

Learning outcomes:

- Students gain important experience in following basic skills:
 - Possess basic scientific-disciplinary knowledge and insight into the field of industrial engineering science.
 - Analyse and solve problems
 - Acting ethically
 - Reflecting critically
- The student has an understanding of basic concepts of entrepreneurship and innovation.
- The student will be able to think critically, rationally and logically coherently about the functioning of companies at different stages (start-up and growth of start-ups and operation within medium and large companies).
- The student understands the innovation process, the different forms of innovation and the protection of innovation.
- The student has an understanding of the production process and quality control.

Syllabus:

Presentations containing the content of the 8 topics of this course will be provided via Toledo (the KU Leuven digital learning environment).

Assessment: Assessment via closed-book exam with open-ended and multiple-choice questions. The multiple-choice questions are subject to gamma correction.

Second chance assessment: In case of failure at the first evaluation, a second examination will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	28	84	26	2	0

Course name: Dutch Language and Cultures
Semester: 2 Module: 2.7

University: KU Leuven

Coordinator(s): Lieve De Wachter

Position of Coordinators: Lieve De Wachter (Professor); Kevin Seurs (Research Associate)

Goals and outline of the course:

The syllabus contains the 800 most frequent words and common constructions in Dutch. Both theory and practice (in the form of exercises) are provided. Students who work through the textbook and workbook will be able to understand and communicate on an A2 level in Dutch after completing the course. Thanks to the texts, the videos, listening exercises, ... they will also get acquainted with the Belgian way of life and culture.

Theory and practice are mixed during the course. Students will get acquainted with vocabulary, but will also develop their reading, listening, speaking and writing skills thanks to the multimethods approach that is adopted. Apart from the cultural information in the textbooks and during classes, students also follow two lectures on Belgian cultural issues, organized by KU Leuven in the 'About Belgium' programme.

Learning outcomes:

The main aim of this course is to help students acquire basic communicative skills in Dutch (level A1 of the Common European Framework). The course deals with the basic grammar notions and language functions and aims at the mastering of approximately 800 highly frequent words of Dutch. A lot of attention goes to culture with various lectures about Belgium. The course provides extensive practice in listening, reading, speaking and writing.

Syllabus:

R. Devos en H. Fraeters, Vanzelfsprekend, Leuven (Acco), 2008. The multimedia course materials 'Vanzelfsprekend' offer video, audio CDs, texts and exercises, very frequently used language functions and approximately 800 highly frequent Dutch words. The material also includes a lot of cultural information on Belgium and Flanders.

Assessment:

Exam outside of the normal examination period. There will be a test (writing, speaking, listening and reading) at the end of the course as well as a number of assignments during the course.

Second chance assessment: In case of failure at the first evaluation, a second examination similar to the first assessment will be proposed.

ECTS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	40h	84h		40h	

SEMESTER 3 – NOVA University of Lisbon

Course Name Insect Biology 3 - Insects as vectors or human disease agents Semester: 3 Module: 3.1					
University: NOVA University of Lisbon Coordinator(s): Paulo Almeida Position of Coordinators: Full Professor					
Goals and outline of the course: This curricular unit addresses the conceptual basis for students to grasp the understanding of Medical Entomology, focusing on arthropod groups as vectors of diseases, analysing the types and mechanisms of pathogen transmission, and the role of Arthropods as agents of disease. Special focus will be given to the most important vector species of the main vector borne diseases and their bioecology. The concepts of Vector Efficiency, Vector Competence, and Vectorial Capacity are central to understanding the epidemiology of vector borne diseases, and an essential basis for the vigilance and control of vectors, addressed in other curricular units. The problematics of biodiversity and population variation, focusing on the introduction of exotic species in the context of climate change, enables the student to discuss vector screening and control programs, in the context of globalization and One Health, directed at re/emergent vector-borne diseases.					
Learning outcomes: Upon completion of this unit students should be able to: 1- Define Medical Entomology in the context of Global Health. 2- Define arthropod vector and arthropod as a pathogenic agent or disease agent, describe and distinguish types and mechanisms of transmission of pathogens. 3- Describe the medical importance, and in what role, geographic distribution, and life cycles of arthropod groups: Scorpionida; Araneae; Acari; Triatominae; Cimicidae; Phthiraptera; Siphonaptera; Simuliidae; Ceratopogonidae; Phlebotominae; Culicidae; Tabanidae; Glossinidae; Muscomorpha. 4- To know the most important vector species of the main vectorborne diseases, namely their bioecology. 5- Identify medically important arthropods, either as vectors or disease agents, using dichotomous keys. 6- Define the concepts of Vectorial Efficiency, Vector Competence, and Vectorial Capacity. 7- Analyse the introduction of exotic species in the context of climate change and vector-borne re/emergent diseases in the One Health context.					
Syllabus: 1- Medical Entomology in the context of Global Health. 2- Definition and concept of arthropod Vector. Types and mechanisms of pathogen transmission. Arthropods as agents of disease. 3- Phylum Arthropoda: taxonomy and identification; 4- Main arthropod groups of medical relevance: scorpions, spiders, mites, ticks, lice, bedbugs, triatomine bugs, fleas, black flies, sand flies, culicoides, mosquitoes, horseflies, tsetse flies and synanthropic flies. Systematics, geographic distribution, life cycle, bioecology. 5- Most important vector species of the main vector-borne diseases, and their bioecology. 6- Identification of medically important arthropods using dichotomous identification keys. 7- Entomological parameters with epidemiological importance: Vector Efficiency, Competence, and Vectorial Capacity. 8- Impact of climate change on vector bioecology, and introduction of exotic species, in the context of (re)emerging diseases and One Health.					
Assessment: The assessment/evaluation will have four components: i) theoretical exam with multiple choice and other types of questions, short answer and longer answer questions; ii) practical laboratory exam; iii) seminar, in which the students will present a scientific article, with critical analysis and discussion; iv) continuous assessment/evaluation, concerning point tests and questions in the online Moodle platform, as well as questions and identification of specimens in laboratory practical classes. Each evaluation element will be graded with a score of 0-20 points, in which the students need a 50% approval in each. The final mark is constituted by: (grade of the theoretical exam x 0.4) + (grade of practical exam x 0.3) + (grade of the Seminar x 0.2) + (grade of continuous evaluation x 0.1).					
Second chance assessment: This assessment should be performed before the students leave the country, as it comprises a practical component. For the theoretical exam, online tests will be carried out, similar to the one above, using safe browser system. Oral online exams will also be considered.					

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
7	66	196	Lect-8; TeoPrat-4; Eval-5; Seminar-4	11	24

Course Name Fundamental skills 3 - Medical Entomology Techniques

Semester: 3 Module: 3.2

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): Teresa Novo

Position of Coordinators: Auxiliary Professor

Goals and outline of the course:

Students will be trained to define entomological assessment objectives, plan and execute fieldwork, process and preserve captured specimens, taxonomically identify and analyse them, and organise and digitise results. They will also be able to critically discuss findings, methodologies, and propose necessary adaptations.

Learning outcomes:

At the end of the course, students should have acquired knowledge and skills that allow them to:

1. Define the objectives of an entomological assessment and the respective fieldwork aimed at capturing the target species;
2. Plan and prepare fieldwork;
3. Execute fieldwork according to the defined objectives;
4. Process the captured material for sorting, labelling and long-term preservation/assembly or future laboratory processing;
5. Taxonomically identify and analyse the material according to the objectives;
6. Organize, digitize and analyse the results obtained;
7. Critically discuss the results obtained, the methodologies used and propose adaptations to them.

Syllabus:

1. Assessment of insect populations of medical/veterinary interest: objectives and planning of the respective fieldwork;
2. Entomological collection methods according to the target taxonomic group and life stage. Advantages and disadvantages of each method and its selection;
3. Methods of preservation of captured specimens for transport to the laboratory, according to the objectives of the study;
4. Planning of the fieldwork and preparation of appropriate material for the capture and preservation of specimens for transport to the laboratory;
5. Execution of the fieldwork;
6. Processing of the captured material for preservation and labelling;
7. Taxonomic identification of captured specimens;
8. Laboratory processing of the material according to the study objectives;
9. Collection of field and laboratory data, database elaboration and its statistical treatment;
10. Analysis and critical discussion of the results obtained, the methodologies used and proposals for possible corrections and improvements.

Assessment:

1. Continuous evaluation based on the presence and active participation in classes and fieldwork and tasks proposed throughout the course - 50%.
 2. Seminar in which students present a scientific article relevant to the topic - 10%
 3. Evaluation of written report with about 2500 words (excluding graphs and bibliography) - 40%.
- The evaluation of the UC will have three components: i) evaluation of the practical work carried out and tasks presented during the classes; ii) seminar, in which students will present a scientific article in the area; iii) presentation of a report of up to 2500 words on the work carried out in the practical and field classes. Each evaluation element will be graded with a score of 0-20 points. The final grade to the UC will be given by: (participation grade x 0.5) + (seminar grade x 0.1) + (report grade x 0.4).

Second chance assessment:

1. Continuous evaluation based on the presence and active participation in classes and fieldwork and tasks proposed throughout the course - 50%. – evaluation obtained during classes/fieldwork will be maintained.
2. Seminar in which students present a scientific article relevant to the topic - 10%
3. Evaluation of written report with about 2500 words (excluding graphs and bibliography) - 40%.

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	76	112	8 +4 seminar	12	Lab-40 FieldWork-12

Course Name Experimental project (field and/or laboratory)

Semester: 3 **Module:** 3.3

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): Carla Sousa

Position of Coordinators: Associated Professor

Goals and outline of the course:

In this curricular unit (CU), the objective is for students to attend and participate in the laboratory activities, from a research standpoint, under the work frame of the laboratories of Medical Entomology. Students are expected to rotate through different laboratories to engage with various laboratory procedures, methodologies, and fieldwork. A personalized internship will be designed for each student, considering the knowledge, skills, and competencies intended to be acquired by the student. Students will have access to the In Vivo Arthropod Security Facility.

Learning outcomes:

As individual projects with execution plans outlined according to the internship objectives, each student's tutor is responsible for ensuring that the learning objectives are achieved based on the experimental project's programmatic content.

Syllabus:

These laboratory internships will last for 10 working days, with a daily schedule of three (3) hours, supplemented by four tutorial guidance sessions lasting 2 hours each. At the end of the curricular unit, a seminar lasting 3+3 hours will take place, allowing each student to orally present their project. The working schedule will vary according to laboratorial protocols and research needs. Integrated into a research team, the students should familiarize themselves with the research methodologies to be developed. Consequently, the internship's programmatic content will depend on the laboratories where students will intern and the subjects that interest the student the most. To this end, the internship plan, concerning its objectives, content, and methodologies, will be collaboratively developed by the student and the tutor.

Assessment:

Approval in the curricular will be obtained if total attendance of the scheduled internship is observed, and the final grade is equal to or higher than 10 points, on a scale of 0-20 points. The final grade will be calculated considering the grades obtained in 1) the continuous evaluation by the internship tutor; 2) the written report at the end of the internship; 3) the oral presentation of the internship, according to the following formula: Final CU grade = (tutors' grade x 0.4) + (written report grade x 0.3) + (internship presentation grade x 0.3).

Second chance assessment: Identical to the first evaluation season.

EC TS	Total number of hours (face-to- face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	44	112	Seminar-6	8	30

Course Name Vector-pathogen interactions

Semester: 3 Module: 3.4

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): Henrique Silveira

Position of Coordinators: Full Professor

Goals and outline of the course:

The dynamics of vector-borne diseases are influenced by a variety of factors. Transmission depends on intrinsic factors such as vector immunity, feeding behaviour, and the microbiome, as well as extrinsic and environmental factors. Additionally, many of these factors can be manipulated by the pathogens themselves. Significant progress has been made in understanding specific interactions, such as the transmission of malaria parasites or arboviruses by mosquitoes. However, fundamental questions with broad, generalizable implications remain challenging. Addressing these questions requires data from various vector-pathogens, and the ability to integrate this complex biological information into new knowledge and applications, which depends, above all on highly trained professionals.

Learning outcomes:

At the end of the course, students should have acquired the knowledge and skills to:

1. Understand the importance of the digestive, reproductive and immunological systems of the vectors and the development of pathogens;
2. To know the relation of the microbiota with the pathogens and insect vectors and how to use them in the control and prevention of the transmission of pathogens;
3. To know how to perform the diagnosis of pathogens in field insects and correlate with the developmental cycles of the different pathogens in their vectors;
4. Analyse the factors that affect vector competence. To identify the main factors related to the interaction between the different pathogens and their vectors and to recognize potential factors that can be investigated in order to control and prevent the transmission of pathogens by their vectors;
5. Reflect critically on published studies in the area of pathogen-vector interactions and formulate new scientific hypotheses.

Syllabus:

1. Physiology: Digestive system; Digestion and interaction with pathogens; Reproductive system
2. Immunity: Signalling pathways; Cellular and humoral responses; Immunity from Mosquito to *Plasmodium*, Triatomines to *Trypanosoma*, Mosquito to Viruses and Ticks
3. Microbiome of insects: Importance of microbiota for insects; Interaction among insect vector, pathogen and microbiota; Intestinal microbiota and use in paratransgenic insects
4. Diagnosis of pathogens in insect vectors. Protozoa and viruses
5. Vector competence and its determinants: mosquito and virus; triatomine and trypanosome; *Anopheles* and *Plasmodium*; phlebotomines and Leishmania; Ticks and pathogens
6. Applications for control: Transmission blocking vaccines and drugs; genetic transformation

Assessment:

The evaluation of the students will consist of three different processes: exercises applied in each stage of the UC; presentation of a project prepared by the student using one of the topics of the programmatic content; critical analysis of an article provided by teachers and its presentation in a seminar. Each evaluation element will be graded with a score of 0-20 values. The final classification of the UC will consist of the average of the notes of the exercises, the seminar of presentation of the project and the critical evaluation of an article.

Second chance assessment:

Students who do not obtain a classification higher than 10, take a final exam which will cover the entire subject (practical and theoretical).

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	84	29	9 + 6 seminar	8	6

Course Name Surveillance and vector control

Semester: 3 Module: 3.5

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): João Pinto

Position of Coordinators: Associate Professor

Goals and outline of the course:

The course focus on the most innovative and effective strategies currently used or in development for the surveillance and control of disease vectors.

Learning outcomes:

At the end of the course, students should have acquired the knowledge and skills to:

1. Describe the basic organizational and operational components of vector surveillance and control programs.
2. Apply currently available tools for control and monitoring of insect vector populations.
3. Study the presence of insecticide resistance and analyse mechanisms of resistance in natural insect vector populations, including their molecular, ecological and behavioural components.
4. Propose best practices for insecticide resistance management in the context of vector control programs.
5. Reflect on novel monitoring and control strategies under development.

Syllabus:

1. Vector-borne disease control programs: organization and integration in the healthcare system.
2. Vector control: concept, methods and application.
 - . Chemical control: insecticides for public health, formulations and application.
 - . Biological control: predators, microorganisms.
 - . Physical control: larval source reduction, house screening.
 - . Evaluating the efficacy of control methods.
 - . Integrated vector management.
2. Monitoring insecticide resistance in insect vectors.
 - . Concepts of susceptibility, tolerance and resistance.
 - . Methods for detecting resistance in natural vector populations.
 - . Mechanisms and molecular basis of insecticide resistance.
 - . Insecticide resistance management.
2. Innovative solutions for vector monitoring and control.
 - . GIS-based risk analysis of vector-borne diseases.
 - . Intelligent mosquito traps for sentinel monitoring.
 - . Genetically engineered mosquitoes.
 - . Ecological control: mass trapping, autodissemination and push-pull strategies.

Assessment:

The evaluation of the CU will have two components: i) a theoretical online exam with 40 multiple choice questions and four medium development questions; ii) a seminar, in which the students will present a scientific article on a topic of the UC. Each evaluation element will be graded with a score of 0-20 values. The final classification of UC will be given by: (grade of the theoretical exam x 0.5) + (seminar grade x 0.5).

Second chance assessment:

Theoretical online exam with 40 multiple choice questions and four medium development questions.

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
5	48	140	Lec-12 TeoPra-14 Seminar-4 Evaluation -2	4	12

Course Name Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment

Semester: 3 Module: 3.6

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): Carla A. Sousa

Position of Coordinators: Associated Professor

Goals and outline of the course:

The aim of the course is to empower students to develop activities under the work frame of vector-borne diseases epidemiology, an increasing challenge due to the current environmental (climate but not only) changes. With the student as central element of individual knowledge search, teachers will promote and guide the learning process implementing different learning resources (e.g. flipped learning classes, gaming strategies). Practical classes developed in collaborative and problem-based learning with discussion of subjects and concepts will train students on different activities needed for those willing to develop their professional or academic careers associated to the epidemiology of vector-borne diseases.

Learning outcomes:

At the end of the course unit students should:

1. Identify the main vector-borne diseases and know their ecoepidemiology in a changing environment. Malaria, arboviruses, leishmaniasis, tick-borne diseases, filariases, African (Sleeping Disease) and American (Chagas Disease) human trypanosomes: distribution, pathogens, transmission, hosts and life cycles.
2. Know historical aspects of vector-borne diseases.
3. Differentiate anthroponotic and zoonotic diseases, biotic, abiotic factors and the influence of environmental changes.
4. Understand concepts of endemic, epidemic, pandemic, outbreak, transmission, incidence and prevalence.
5. Know the clinical, laboratory, treatment and prevention of vector-borne diseases.
6. Understand the causes of neglected and (re) emerging diseases
7. Have a critical view of current world policies for these diseases and contextualize them in their reality.

Syllabus:

1. Epidemiological Concepts: endemic, epidemic, pandemic, outbreak, transmission, incidence, prevalence, zoonotic, anthroponotic, neglected and (re) emerging diseases, transmitted by arthropod vectors.
2. Epidemiological estimators and models of transmission
3. Historical Aspects of vector-borne diseases.
4. Importance of diseases transmitted by arthropod vectors in Global Health and as causes of Neglected Diseases.
5. Ecoepidemiology of anthroponoses and zoonoses: biotic, abiotic factors, influence of climate and environmental changes.
6. Ecoepidemiology, clinical and prevention of vector-borne diseases: arboviruses (Yellow Fever, dengue, Zika, chikungunya and West Nile), Malaria, Leishmaniasis, Chagas disease, Sleeping sickness, filariases, Human diseases caused by ticks - their distribution, pathogens, transmission, reservoirs, life cycles - vectors / humans, symptoms, clinical diagnosis, laboratory, treatment and prevention measures.

Assessment:

In this curricular unit it will be used a combination of methods to comprehensively evaluate students. It was considered the context of the course, learning objectives of the curricular unit, and the cultural diversity of students for selecting the following student's assessment methods. Thus, Evaluation will have three components.

- Theoretical exam with multiple choice and other types of questions, short answer and longer answer questions; this type of evaluation provides a systematic way to assess students' knowledge and understanding and allows standardized and objective grading.
- Practical laboratory quizzes that will assess application of knowledge and problem-solving skills.
- Continuous assessment/evaluation, concerning point tests and questions in the online Moodle platform; this will reflect the engagement and active involvement of the student in the learning process and provides insights into students' understanding of the material

Each evaluation element will be graded with a score of 0-20 points, in which the students need a 50% approval in each. The final mark is constituted by: (grade of the theoretical exam x 0.6) + (grade of practical quizzes x 0.2) + (grade of continuous evaluation x 0.2).

Second chance assessment: As above.

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
4	38	112	14	6	18

Course Name Portuguese language and culture

Semester: 3 Module: 3.7

University: NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): João Pinto

Position of Coordinators: Associated Professor

Goals and outline of the course:

For students to reach the proposed learning objectives, activities implemented in the CU will focus on the development of 4 skills: speaking, listening, writing and reading. The proposed activities will favor intercultural exchanges and place the student in a real communication situation. Discussions in class, excursions and seminars will enable students to acquire linguistic and cultural skills in an interactive manner. The documentation and bibliography given to students will allow autonomous study and group work, aiming at obtaining the level A1 of the Common European Framework of Reference.

Learning outcomes:

Objective 1: By the end of the course the students will be able to use the Portuguese language to introduce and orientate themselves, as well as sustaining basic conversations about their family, friends, country, hobbies and everyday life.

Objective 2: Students will gain knowledge of essential aspects of the history and culture of Portugal, monuments and traditions.

Syllabus:

1. Introducing oneself

- How to address someone
- Figures and numbers
- Weekdays/months/seasons/years
- Name, gender and age
- Date and place of birth

2. Family

- Family and family situations
- Speaking about life events
- Describing someone

3. Hobbies and activities

- Vocabulary concerning hobbies and free time
- How to formulate a question and an invitation
- Accepting/refusing a proposal

4. Everyday activities

- Forms of communication (verbal, written, visual)
- Asking directions and means of transportation
- Asking for a meal or drink
- Expression of time

5. History and culture of Portugal

- Discovering Portuguese heritage: foundation, middle age, discoveries, constitutional monarchy, republic, contemporary history.
- Monuments, museums and calendar of cultural events.
- Gastronomy, music and folklore.
- The overseas diaspora and the cultural melt-pot: Arabic, African, Asian and South American influence.
- Getting around in Lisbon: map, public transportation and sites of interest.

Assessment:

Assessment will be made by means of an exam with listening, reading/speaking and writing components on a given topic.

Second chance assessment: As describe above.

EC TS	Total number of hours (face-to-face)	Total number of hours (face-to-face + personal work)	Number of hours of lectures	Number of hours of tutorials	Number of hours of practical work
3	28	84	TeoPra-12 Seminar-6	4	FieldWork-6

SEMESTER 4 – Master thesis project at full or associated partner institutions

Course name: 6-month Master Thesis project

University: University of Tours, University of Orléans, KU Leuven, NOVA University of Lisbon

Coordinator(s): The selection committee will be involved in distribution of master thesis projects. Supervision of each student during the Master thesis project will be ensured by the co-promoter (from the institution/company proposing the project) and by a nominated promoter (staff from the ISSF consortium) relevant to the master thesis subject.

Position of Coordinators: Professors and associated professors from all four HEIs.

Goals and outline of the course:

The master thesis will last 6 months and can be performed worldwide in the public and private sectors in any full or associate partner institution. A joint list of Master thesis projects emanating from the member HEIs and associated partners will be approved and presented to the students before distribution of the projects. Supervision of each student during the Master thesis project will be ensured by the co-promoter (from the institution/company proposing the project) and by a nominated promoter (staff from the ISSF consortium) relevant to the master thesis subject. Evaluation of master thesis written reports and oral defences will be performed jointly with representatives of all HEIs present at the coordinator's campus (UT).

The master thesis will be written and defended in English.

Learning outcomes:

Graduates will be able to / will have the:

- Learn specialised knowledge within the insect science field including insight into relevant research, entrepreneurial and development work.
- Learn specialised knowledge of methods within the main field of study.
- Ability to contribute to research, entrepreneurial and development work.
- Ability to identify, formulate and manage complex problems in a critical, independent and creative manner.
- Ability to plan and use adequate methods to implement advanced tasks within given frameworks,
- Ability to create, analyse and critically evaluate different technical solutions.
- Ability to integrate knowledge in a critical and systematic manner.
- Ability to in writing clearly describe and discuss his or her conclusions in English, including the knowledge and arguments that form the basis of the conclusions.
- Ability to orally clearly describe and discuss his or her conclusions in English, including the knowledge and arguments that form the basis of the conclusions.
- Within the framework of the specific degree project, ability to identify which problems need to be addressed to observe sustainable development.
- Awareness of ethical aspects related to research and development work.
- Ability to work independently and to be able to collaborate with pairs.

ECTS – 30

Duration 6 months

Assessment of Master Thesis project:

The following evaluation matrix has been designed.

PROCESS

Name student:

TOTAL

outstanding	very good	good	satisfactory	sufficient	insufficient	weak	very weak
-------------	-----------	------	--------------	------------	--------------	------	-----------

Approach and planning (research attitude, scientific approach, planning, work accurately, ...)							
Initiative and autonomy (independent study attitude, self-reliance, solving problems, transition from independent synthesis toward a final result, ...)							
Communication (interim reporting, internal team communication, ...)							
Team spirit (social relations, consultation, responsibility, attention to context, handling of discussions and criticism,)							
Commitment and motivation (attitude, work ethic, perseverance, ...)							

Process - work ethics

Mark

Assignment analysis (focused analysis and limitation of the subject matter, adequate research questions, ...)							
Information acquisition and processing (research efficiency, scientific approach to the process and interpretation, evaluating quality of sources, ...)							
Attention for broader context (sustainability, social, ethical, economic aspects, security, ...)							
Quality of the working methods (planning, design decisions and research methods, optimising and adjusting design/test methods, ...)							
End result quality (achievement of the objectives, is the job well-done, ...)							
Critical analysis (correct interpretation of the work and results, reflection on methods used, justification of choices and assumptions, ...)							
Personal contribution (creativity, personal share in the contribution to the experiments and/or research, ...)							

Process - methodology & results

Mark

The final marks for work ethics and methodology & results are not necessarily the weighted average of the assessment of the above indicators

Remarks evaluator

THESIS

Name student:

TOTAL

outstanding	very good	good	satisfactory	sufficient	insufficient	weak	very weak
-------------	-----------	------	--------------	------------	--------------	------	-----------

Structure and design (logical structure and layout, clear and specific titles, employment and quality of figures and tables, ...)							
Language use (clear and correct sentence structure, spelling, ...)							
Scientific rigor (correct citation, accurate representation of results, active in personal writing style, correct references to figures and tables, ...)							

Thesis - form

Mark

Assignment analysis (assignment's context, targeted analysis and definition, correct and clear formulation of objectives and research, ...)							
Information processing (quantity and quality of sources employed, appropriate documentation of results, ...)							
Attention to the broader context (situation with respect to the literature and/or previous work, when relevant due attention to aspects such as ethics, economics, sustainability, security, ...)							
Quality of the work method (clear and accurate approach and method descriptions, effectiveness of the methods used, ...)							
End result quality (are the objectives achieved, clear and correct wording of the conclusion and requirements for further research, ...)							
Critical analysis (assessment of the quality of one's own work and results, reflection on methods used, justification of choices and assumptions, comparison with the literature and other results, ...)							
Personal contribution (creativity, own stake, experimental work/research, ...)							

Thesis - content & product

Mark

The final marks for form and content & product are not necessarily the weighted average of the assessment of the above indicators

Remarks evaluator

PRESENTATION & DEFENCE

Name student:

TOTAL

outstanding	very good	good	satisfactory	sufficient	insufficient	weak	very weak
-------------	-----------	------	--------------	------------	--------------	------	-----------

Structure and design (logical structure and build-up, use and quality of figures and illustrations, ample space for presentation of own work, ...)								
Language (employment of correct terminology, clarity and purpose, the use of standard English, speech rate proficiency and articulation, ...)								
Attitude & Timing (public interaction, confidence and maturity, politeness during questions and answers, respecting time limitations, ...)								

Presentation & defence - form

Mark

Clear and correct formulation of the problem and research questions, of the approach and working methods employed, and of the conclusions								
Insight and mastery of the subject matter (quality of the proposed work, accuracy and factual nature of the answers given during the defence, ...)								
Maturity and resilience at the defence (control of his/her level of nervousness, reacting appropriately and constructively to questions, ...)								
Critical analysis (accurate quality assessment of their own work and results, reflection on their chosen methods and models, ...)								

Presentation & defence - content & product

Mark

The final marks for form and content & product are not necessarily the weighted average of the assessment of the above indicators

Remarks evaluator

20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	
Greatest distinction			Great distinction		Distinction		Satisfactory				Insufficient		Very insufficient (not compensable)			
At least some indicators are of outstanding quality and the others are very good.			Most indicators are of outstanding quality or very good and the others are good.		Most indicators are good, very good or of outstanding quality and the others are at least sufficient.		Some indicators are good, very good or of outstanding quality and the others are at least sufficient.		Most indicators are at least sufficient, the gaps in the others are not fundamental.		Most indicators are at least sufficient, the gaps in the others are fundamental but can be compensated when the total result suffices.		Most indicators are insufficient, weak or very weak, there are fundamental gaps in various areas that cannot be compensated.		Most indicators are evaluated as very weak. The few positive elements are coincidental.	

The marks in the above table are a guideline for the evaluators.

The total results for work ethic/form and for methodology & results/content & product are not necessarily the (weighted) average of the evaluation of the different indicators.



ANNEXE 2. Jointness of the ISSF Curriculum

Module	Semester 1 UT-UORL	Semester 2 KUL	Semester 3 UNL
Module 1 Insect Biology	1.1 Insect Biology 1 Introduction to Sustainable Development Goals Overview of entire ISSF master program Insect life cycles Taxonomy and anatomy Required for all the master program 2.1 Insect Biology 2 2.5 Insects in Industry 3.1 Insect Biology 3 3.2 Fundamental skills 3	2.1 Insect Biology 2 Fundamental and applied knowledge on insect physiology: all aspects of insect physiology (except immunity) Follow-up of 1.1 Insect Biology 1 Required for 3.1 Insect Biology 3	3.1 Insect Biology 3 Focus on biology of arthropod vectors of animal and human diseases Follow-up of 1.1 Insect Biology 1 2.1 Insect Biology 2
Module 2 Fundamental skills	1.2 Fundamental skills 1 Fundamental skills applied to insects in: -Molecular biology and proteomics -Genetics and genomics -Population genetics -Behavioral and sensorial ecology Required for 2.2 Fundamental skills 2 2.3 Project work on insect production 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	2.2 Fundamental skills 2 Bioprocess engineering State of the art molecular techniques Unit operation in the food industry Follow-up of 1.2 Fundamental skills 1	3.2 Fundamental skills 3 Medical entomology techniques in -Field work -Taxonomic identifications -Statistical analysis Follow-up of 1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project
Module 3 Immersive project	1.3 Field Project Experimental design & data collection Statistical analyses Literature search and writing skills Required for All master course 2.4 Experimental Design 3.2 Fundamental skills 2 3.3 Experimental field or lab project	2.3 Project Work in Insect Production Rearing and processing of insects Biochemical and microbiological analyses Follow-up of 1.2 Fundamental skills 1 Required for 3.5 Surveillance and vector control	3.3 Experimental field or laboratory project Personalized internship in medical entomology in a field and/or laboratory setting Follow-up of 1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project
Module 4 Specialty	1.4 Insects and multitrophic interactions Insects as pests of plants Insects as vectors of plant diseases Insects and pollination Required for 2.5 Insects in Industry 3.4 Vector-pathogen interactions	2.4 Experimental Design Design of factorial experiments Follow-up of 1.3 Field project Required for 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	3.4 Vector-pathogen interactions Insect immunity Insect-microbe interactions Vector competence Follow-up of 1.4 Insects and multitrophic interactions 2.1 Insect Ecology 2
Module 5 Specialty	1.5 Integrated Pest management Insects control by pesticides Alternative methods of pest regulation Current challenges for implementation Required for 2.5 Insects in Industry 3.5 Surveillance and vector control	2.5 Insects in Industry Insects for food, feed, biotechnical applications, biocontrol and pollination -Industrial insect production and processing in practice Follow-up of 1.4 Insects and multitrophic interactions 1.5 Integrated pest management Required for 3.5 Surveillance and vector control	3.5 Surveillance and vector control Vector-borne disease control programs Monitoring insecticide resistance Innovative solutions for vector monitoring and control Follow-up of 1.5 Integrated pest management 2.5 Insects in Industry
Module 6 Specialty	1.6 Global change, adaptation, and conservation Insect biodiversity under threat Insect responses to global change Insect conservation Required for 3.6 Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	2.6 Innovation and Entrepreneurship Entrepreneurship, innovation and the role of the engineer in a company Required for all the master program for entrepreneurship culture	3.6 Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment Epidemiological Concepts Global Health Ecoepidemiology Follow-up of 1.6 Global change, adaptation and conservation
Module 7 Language and culture	1.7 French Language and Culture in Loire Valley Required for all the master program for intercultural awareness	2.7 Dutch Language and Culture Required for all the master program for intercultural awareness	3.7 Portuguese language and culture Required for all the master program for intercultural awareness

ANNEXE 3. Learning outcomes of the ISSF Curriculum

Global learning outcomes

- Mobilize and produce specialized knowledge

After a first cycle degree in life sciences or related fields students will be able to mobilize specialized knowledge in insect sciences, some of which is at the forefront of knowledge, and which can serve as the basis for original thinking. Critical thinking skills will be developed to be able to conduct reflective and distanced analysis of issues pertaining to insect sciences. Students will be able to apply their knowledge and understanding, and problem-solving abilities in different environments within broad contexts related to insect sciences.

- Implement advanced and specialized uses of scientific tools

Students will be trained to use digital and statistical tools, together with specialized tools in the field of insect biology.

• Contribute to project work related to professional contexts

Students will have the ability, within a professional context, to integrate knowledge, conduct a project and manage complex, unpredictable professional or study contexts, while maintaining scientific integrity and rigour and respecting social, deontological and ethical issues related to the different domains of application in insect sciences. Students will learn to work in collaboration with pairs and also in an independent manner. Students will have the learning skills to allow them to be employable or to continue to study (at PhD level) in a largely autonomous manner.

• Implement specialized communication for knowledge transfer

Students will learn to critically select and analyse a variety of specialized resources to document a topic and synthesize that data for use. They will be able to communicate clearly, orally and in writing, on the scientific context to specialist and non-specialist audiences.

Specific Learning outcomes for each Module

Modules S1	Learning outcomes – Graduates will be able to:
M1.1 Insect Biology 1	- Understand the importance of insects for Sustainable Development Goals. - Understand the basics of life cycle analyses for sustainability evaluation in agricultural and agri-food productions. - Understand developmental strategies and recognize Holometabolous/Hemimetabolous stages. - Dissect and understand the anatomy of insect models. - Prepare and recognize tissues and cells by microscopic techniques. - Link anatomy and function of organs.
M1.2 Fundamental skills 1	- Learn fundamental skills to study insects at an individual level. - Learn fundamental skills to study insects at the population level. - Learn fundamental skills study insect behaviour and sensory ecology.
M1.3 Immersive project 1 – Field project	- Acquire the basics of designing an experiment and understanding the importance of knowing how to identify what is a scientific question, a hypothesis, and a prediction. - Learn the fundamental tools needed to optimize the search for scientific literature. - Collect samples and data following precise and repeatable protocols. - Analyse the data generated using appropriate statistical approaches. - Reflect critically on their results and present their findings orally in a clear manner. - Present their findings in a written report and use current tools to cite literature. - Apprehend the principles of the peer-review system, the scientific publication process and the rules of Open Science.
M1.4 Insects and multitrophic interactions	- Identify the different roles played by insects in their interactions with plants, as pests of plants, vectors of plant diseases or plant pollinators. - Analyse mechanisms involved in the interactions of insects with their host plants, considering the role played by microorganisms in these interactions, as well as cascading effects on higher trophic levels. - Interpret the impact of abiotic and biotic stressors on insect-plant interactions, also in the context of global change. - Reflect critically on how fundamental knowledge on insect-plant interactions can help to mitigate risks linked to insects as pests or vectors. - Reflect critically on the causes and consequences of pollinator decline. - Evaluate the risks and opportunities provided by knowledge on plant multitrophic interactions for the development of innovative strategies in sustainable agriculture and/or conservation biology.
M1.5 Integrated Pest management	- Implement expertise in pesticides and biopesticides engineering, with a precise comprehension of the advantages & disadvantages of pesticides, of their mode of actions and the risks associated with their use.

	- Implement expertise in biocontrol to identify and critically compare the different types of biological control strategies, with a global understanding of the key biological mechanisms underlying their success or failure. - Critically evaluate and select the most suitable pest management strategy according to the local ecological and socio-economic context. - Develop critical thinking about the problematic of pest management, analyse scientific documents, produce a scientific experimental report.
M1.6 Global change, adaptation, and conservation	- Identify the different factors that threaten insects in their natural habitat in the context of global change. - Understand the concepts and methods that are used to predict the migration and distribution of insects at different spatial and temporal scales. - Understand and analyse the molecular, organismal and populational mechanisms by which insects can adapt and survive in a changing world. - Learn about challenges of insect conservation and the basic applied science involved. - Develop an integrative vision of the insect biodiversity. - Reflect critically on the causes and consequences of insect population decline
M1.7 French Language and Culture in Loire Valley	- Acquire basic French language skills (A1 level). - Gain knowledge on French and Loire Valley culture.

Modules S2	Learning outcomes – Graduates will be able to:
M2.1 Insect Biology 2	- Acquire knowledge in fundamental and applied aspects of the physiology of insects. - Learn the functional role and evolution of physiological mechanisms that allow insects to adapt to changes in their environment. - Develop practical skills and acquire insight in different research approaches that are followed in fundamental and applied insect physiology.
M2.2 Fundamental Skills 2	- Acquire knowledge on molecular innovative tools that are used in biotechnology and the advantages and disadvantages of these techniques. - Acquire knowledge to function as a beginning engineer in applied research or in the biotechnological sector. - Implement a strategy to perform cloning and manage and design a biotechnological process. - Describe the basic principles of unit operations. - Discuss and compare different unit operations related to specific raw materials, intermediate and end products. - Describe the mode of operation of equipment used, in relation to the chemical, microbiological and biochemical prerequisites of a specific production process. - Apply the principles of unit operations on known (or new production processes).
M2.3 Immersive Project 2 - Project Work in Insect Production	- Master typical insect rearing, harvesting and stabilizing techniques. - Master chemical and microbial quality analyses on insects. - Be able to isolate fats, protein, chitin and other valuable compounds from insects.
M2.4 Experimental Design	- Implement an optimal experimental design approach with a focus on factorial experiments, i.e., experiments studying multiple treatment factors. - Learn the use of JMP software, which is state of the art for the optimal design of experiments.
M2.5 Insects in Industry	- Acquire knowledge on the use of insects in human food and animal feed from a broader societal perspective. - Acquire knowledge on legal and food safety aspects and issues, and interpret recent developments in these areas. - Able to describe the microbiological, chemical and physicochemical aspects of insect use, and explain any connections. - Able to describe and explain the necessary technological principles behind insect processing. - Able to describe, optimize and implement procedures for microbiological, chemical, physicochemical and sensory analyses where necessary.
M2.6 Innovation and Entrepreneurship	- Understands basic concepts of entrepreneurship and innovation. - Able to think critically, rationally and logically coherently about the role and responsibilities of entrepreneurs in a company. - Able to think in a critical, rational and logically coherent way about the functioning of companies in the different phases (start-up and growth of start-ups and the functioning within medium-sized and large companies). - Having insight into the innovation process, the different forms of innovation and the protection of innovation.

	- Understand the production process and quality control.
M2.7 Dutch Language and Cultures	- Acquire basic communicative skills in Dutch (level A1 of the Common European Framework). - Gain knowledge on Belgium culture with various lectures about Belgium.

Modules S3	Learning outcomes – Graduates will be able to :
M3.1 Insect Biology 3	- Define Medical Entomology in the context of Global Health. - Define arthropod vectors, describe and distinguish types and mechanisms of transmission of pathogens. - Describe the medical importance of vector arthropod groups.
M3.2 Fundamental skills 3	- Define the objectives of an entomological assessment and the respective fieldwork aimed at capturing the target species. - Plan and prepare fieldwork. - Execute fieldwork according to the defined objectives. - Process the captured material for sorting, labelling and long-term preservation or future laboratory processing. - Taxonomically identify and analyse the material according to the objectives. - Organize, digitize and analyse the results obtained. - Critically discuss the results obtained, the methodologies used and propose adaptations to them.
M3.3 Immersive Project 3 - Medical Entomology Techniques	- Define a scientific question based on arthropod vectors. - Design the protocol. - Implement the protocol in a specialized infrastructure. - Analyse results and reflect critically. - Present results in a clear and efficient way.
M3.4 Vector- pathogen interactions	- Understand the importance of the digestive, reproductive and immunological systems of the vectors and the development of pathogens. - Learn the relation of the microbiota with the pathogens and insect vectors and how to use them in the control and prevention of the transmission of pathogens. - Learn how to perform the diagnosis of pathogens in field insects and correlate with the developmental cycles of the different pathogens in their vectors. - Analyse the factors that affect vector competence and recognize factors that can be investigated in order to control and prevent the transmission of pathogens by their vectors. - Reflect critically on published studies in the area of pathogen-vector interactions and formulate new scientific hypotheses.
M3.5 Surveillance and vector control	- Describe the basic organizational and operational components of vector surveillance and control programs. - Apply currently available tools for control and monitoring of insect vector populations. - Study the presence of insecticide resistance and analyse mechanisms of resistance in natural insect vector populations. - Propose best practices for insecticide resistance management in the context of vector control programs. - Reflect on novel monitoring and control strategies under development.
M3.6 Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	- Identify the main vector-borne diseases and know their ecoepidemiology in a changing environment. - Know historical aspects of vector-borne diseases. - Differentiate anthroponotic and zoonotic diseases, biotic, abiotic factors and the influence of environmental changes. - Understand concepts of endemic, epidemic, pandemic, outbreak, transmission, incidence and prevalence. - Know the clinical, laboratory, treatment and prevention of vector-borne diseases. - Understand the causes of neglected and (re) emerging diseases. - Have a critical view of current world policies for these diseases and contextualize them in their reality.
M1.7 Portuguese language and culture	- Acquire basic communicative skills in Portuguese (level A1 of the Common European Framework). - Gain knowledge on Portuguese culture.

Module S4	Learning outcomes – Graduates will be able to:
Master Thesis	- Learn specialised knowledge within the insect science field including insight into relevant research, entrepreneurial and development work. - Learn specialised knowledge of methods within the main field of study. - Ability to contribute to research, entrepreneurial and development work. - Ability to identify, formulate and manage complex problems in a critical, independent and creative manner.

- Ability to plan and use adequate methods to implement advanced tasks within given frameworks.
- Ability to create, analyse and critically evaluate different technical solutions.
- Ability to integrate knowledge in a critical and systematic manner.
- Ability to in writing clearly describe and discuss his or her conclusions in English, including the knowledge and arguments that form the basis of the conclusions.
- Ability to orally clearly describe and discuss his or her conclusions in English, including the knowledge and arguments that form the basis of the conclusions.
- Within the framework of the specific degree project, ability to identify which problems need to be addressed to observe sustainable development.
- Awareness of ethical aspects related to research and development work.
- Ability to work independently and to be able to collaborate with pairs.

ANNEXE 4. Overview of all associated partners, their research domain, location and contribution to the master's program. G.L. = provide expertise via guest lectures, MT Int. = Provide master thesis internship opportunities; Com. = Participate in boards of ISSF; Schol. = Explore opportunities to deliver additional scholarships, Prom. = Promotion of the EMJM ISSF in network. The ISO 3166-1 alpha-2 code was used to encode countries.

Partner			Location		Contribution to the EMJM ISSF					Contact person	
Domain	Type	Name	Region	Country	G.L.	MT Int.	Management Com.	Schol.	Dissemination Prom.		
Ecology	Academic	Stellenbosch University	Africa	ZA	X				X	Mr John Terblanche	
		Tokyo University of Agriculture and	Asia	JP	X	X		X	X	Mr Madoka Nakai	
		UMR Santé de la Vigne et Qualité du Vin,		FR	X	X	X		X	Mr Quentin Chesnais and Mrs	
		Max Planck Institute for Chemical Ecology		DE	X	X			X	Mr Martin Kallenpoth	
		University of Pisa, Department of Agriculture,		IT	X	X	X	X	X	Mr Andrea Lucchi	
		University of Naples Federico II - UNINA			X	X		X	X	Mr Francesco Pennacchio	
	Research	University of Valencia	Europe	ES	X	X	X	X	X	Mr Salvador Herrero	
		Université de Neuchâtel		CH	X	X	X	X	X	Mr Sergio Rassman	
		DGIMI INRAE Montpellier			X		X		X	Mrs Nathalie Volkoff	
		PHIM (Plants Health Institute of Montpellier)		FR	X	X			X	Mr Stéphane Blanc	
		SIFCIR laboratory			X	X	X		X	Mrs Valérie RAYMOND	
DONANA Biological Station - Spanish National Research Council			ES	X	X	X		X	Mr Xim Cerda		
Research/Academic	Manaaki Whenua - Landcare Research	Oceania	NZ	X	X	X	X	X	Mrs Claudia Lange		
	INSA Lyon	Europe	FR	X	X	X		X	Mrs Federica Calevo		
Ecology, Health	Academic	Lyon University - Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive	Europe	FR	X	X	X	X	X	Mr Emmanuel Desouhant and Mr Fabrice Vavre	
		UMR MIVEGEC Institut de Recherche et			X	X	X	X	X	Mr Frédéric Simard	
		University of Georgia Athens - Department of Entomology	North-America	US	X	X	X	X	X	Mr Mike Strand and Mr Gaelen Burke	
	Government	FAO and International Atomic Energy Agency (IAEA)	Europe	AT		X			Mr Adly Abd-Alla		
	Industry	IRIDEON - Innovation Partners		ES	X				X	Mr João Encarnação	
	Research	CIRMF	Africa	GA	X	X	X	X	X	Mr Larson BOUNDENGA	
Ecology, Production	Academic	Fiocruz, Rio de Janeiro	South-America	BR	X	X	X	X	X	Mr Ademir Martins	
	Academic	CNRS Paris Saclay IDEEV	Europe	FR	X	X	X	X	X	Research director Laure Kaiser	
	Industry	Universidad Nacional de Colombia Research	South-America	CO	X	X	X	X	X	Mrs. Karol Barragan Fonseca	
Health	Research	BESTICO	Europe	FR		X	X		X	Mr Damien Morel	
	Research	International Centre of Insect Physiology and Ecology	Africa	KE	X	X	X			Mr Chrysantus Tanga	
	Academic	Faculty of Medicine - University Agostinho Neto	Africa	AO	X	X	X	X	X	Mrs Ema Fernandes and Mr Joaquim Van Dunen	
		University of Cape Verde			X	X	X	X	X	Mrs Isabel Inês Araújo	
		University Jean Piaget of Cape Verde		CV	X	X	X	X	X	Mrs Lara Ferrero Gómez	
		University of São Tomé and Príncipe		ST	X				X	Mr Albuquerque Maia	
		Aga Khan University	Asia	PK	X	X	X		X	Mr Erum Khan	
		University "La Sapienza"-Department of Public	Europe	IT	X	X	X	X	X	Mrs Alessandra della Torre	
		Faculdade de Ciencias da Universidade de		PT		X			X	Mrs Teresa Rebelo	
		School of Agriculture, University of Lisbon			X	X			X	Mrs Elsa Silva	
		School of Public Health, University of Sao			X	X	X	X	X	Mrs Maria Anice Mureb Sallum	
		Institute of Biomedical Sciences, University of São Paulo	South-America	BR	X	X	X	X	X	Mr Marcelo Urbano Ferreira	
		Instituto de Biotecnologia - Sao Paulo State University			X	X	X	X	X	Mr Paulo Eduardo Martins Ribolla	
		Universidad Nacional Toribio Rodriguez de Mendoza		PE	X	X	X		X	Mr Eddyson Montalvo Sabino	
	Government	Vector Genetics Laboratory, University of California Davis	North-America	US	X				X	Mr. Greg Lanzaro	
	Government	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique	Africa	BF	X	X	X	X	X	Mrs Maiga Hamidou and Mr Roch Dabire	
		INSP-Instituto Nacional de Saúde Pública		CV	X	X	X	X	X	Mrs Maria da Luz Mendonça	
		INS-Instituto Nacional de Saúde		MZ	X	X	X	X	X	Mr Ayubo Kampango	
		Centro Nacional de Endemias		ST	X	X	X	X	X	Mrs Maria Jesus Trovoadá	
		INASA- Instituto Nacional de Saúde Pública		GW	X	X	X	X	X	Mr Bacar Embaló	
		Industry	RentoKil - Spain	Europe	SP	X				X	Mr. Rúben Bueno Mári
Research	Ifakara Health Institute	Africa	TZ	X	X	X	X	X	Mr Emmanuel Kaindoa		
	Institute of Molecular Biology and	Europe	GR	X	X	X	X	X	Mr John Vontas		
Production	Academic	Makerere University	Africa	UG	X	X	X	X	X	Mrs Dorothy Nakimbugwe	
		Thomas More University of Applied sciences	Europe	BE	X	X			X	Mrs Lotte Frooninckx	
		Czech University of Life Sciences Prague		CZ	X	X	X		X	Mrs Lenka Kouřimská	
		University of Copenhagen		DK	X	X			X	Mr Antoine Lecocq	
		University of Patras		GR	X	X	X	X	X	Mr Christos Rumbos	
		University di Torino		IT	X	X	X	X	X	Mrs Laura Gasco	
		University of Insubria			X	X	X	X	X	Mrs Gianluca Tettamanti	
		University of Porto		PT	X	X	X	X	X	Mr Luís Miguel Cunha	
		University of Reading		UK	X		X	X	X	Mrs Afroditi Chatzifragkou	
		Université du Laval	North-America	CA	X	X	X	X	X	Mr Grant Vandenberg	
		CEIF and Texas A&M		US	X	X	X	X	X	Mr Jeff Tomberlin	
	Industry	Entobel	Asia	VN	X	X	X		X	Mr Jeroen De Wachter	
		Flyblast		BE	X	X	X		X	Mr Johan Jacobs	
		Ynsect				X	X		X	Mr Antoine Hubert	
		Innovafeed	Europe	FR		X	X	X	X	Mrs Audrey Schuller	
		Evonik		DE	X	X	X	X	X	Mr Elmar Rother	
		Protix		NL	X	X	X		X	Mr Eric Schmitt	
		Research	Inagro		BE	X	X	X		X	Mr David Deruyter
			ILVO			X		X		X	Mrs Veerle Verlinden
			ATB Potsdam			X	X	X	X	X	Mr Oliver Schlüter
			DIL	DE		X	X	X			Mr Sergiy Smetana



Présentation du Erasmus Mundus Joint Master « Insects as Solutions for a Sustainable Future »

Le master **Erasmus Mundus Joint Master « Insects as Solutions for a Sustainable Future »** (EMJM-ISSF) est un programme de deux ans, à 120 crédits ECTS, délivré conjointement par quatre établissements d'enseignement supérieur européens : l'**Université de Tours** (UT) et l'**Université d'Orléans** (UORL) en France, **KU Leuven** (KUL) en Belgique et l'**Universidade Nova de Lisboa** (UNL) au Portugal. Ce programme est également soutenu par un réseau de plus de 60 partenaires associés issus de l'industrie et du monde universitaire dans 34 pays.

ISSF formera une nouvelle génération d'experts en sciences des insectes, en leur apportant des compétences polyvalentes et interdisciplinaires leur permettant de s'épanouir sur divers marchés du travail mondiaux. En effet, les insectes jouent un rôle central dans la durabilité environnementale, l'agriculture, la technologie et la santé publique, en offrant des solutions innovantes aux défis mondiaux.

Le parcours de mobilité des étudiants (Figure 1) garantira une formation complète dans trois domaines clés des sciences entomologiques : les insectes dans les écosystèmes et les agrosystèmes (semestre 1, UT et UORL), les insectes dans l'industrie et l'innovation (S2, KUL) et les insectes en santé publique (S3, UNL). Les étudiants acquerront ainsi de solides connaissances théoriques et pratiques en entomologie. Au cours du dernier semestre, les étudiants effectuent un stage de recherche de 6 mois dans le milieu universitaire, associatif ou industriel. Les diplômés de l'ISSF recevront un diplôme conjoint des 4 universités. A noter que durant le premier semestre, les cours se dérouleront essentiellement à l'Université de Tours et 15 jours de travaux pratiques sont prévus à l'Université d'Orléans.

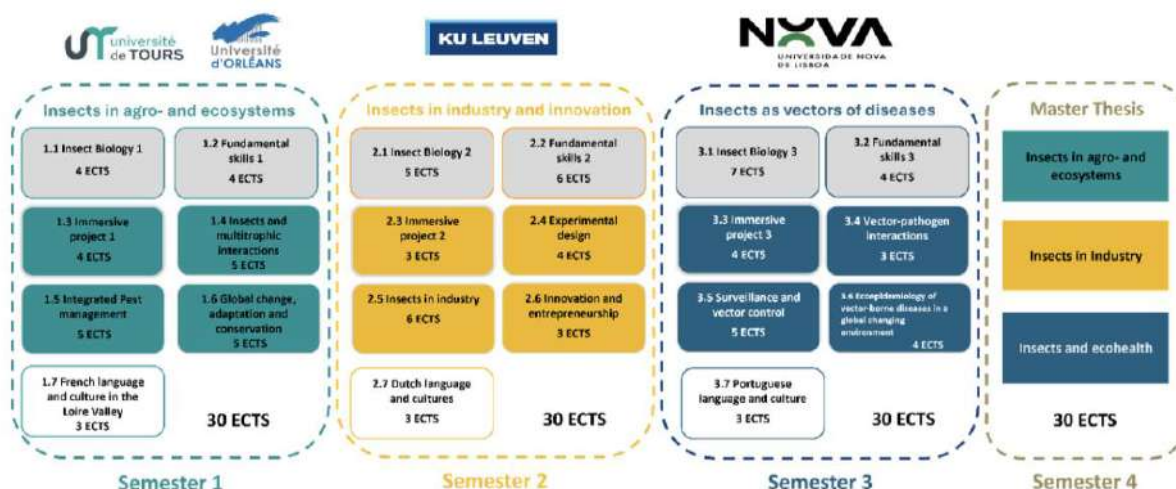


Figure 1 : Parcours de mobilité de EMJM-ISSF et Modules proposés à chaque semestre.

A chaque semestre (S1, S2 et S3) 7 modules sont proposés (voir Figure 1 et Tableau 1) :

Le module 1 correspond à des connaissances générales sur la biologie des insectes (taxonomie, morphologie et physiologie), les modules *Biologie des insectes 1, 2 et 3* ayant été conçus de manière à ce que chaque module s'appuie sur les connaissances acquises dans le module précédent. Plus précisément, le module *Biologie des insectes 1* commencera par une présentation globale de l'ISSF avec une introduction aux Objectifs de Développement Durable et à la manière dont les insectes peuvent apporter des solutions, par des collègues des quatre universités. Le module *Biologie des insectes 1* servira également de cours d'introduction à la taxonomie, à l'anatomie et aux cycles de vie des insectes. Le module *Biologie des insectes 2* sera axé sur la physiologie des insectes (à l'exception de l'immunité des insectes, qui sera abordée dans le module S3). Le module *Biologie des insectes 3* sera consacré spécifiquement à la biologie des arthropodes vecteurs de maladies animales et humaines.

Le module 2 correspond à des compétences fondamentales qui fourniront aux étudiants les outils et les compétences pertinents. Le module *Compétences fondamentales 1* fournira les connaissances et les compétences essentielles en biologie moléculaire, biochimie, génomique, génétique des populations, écologie comportementale et sensorielle, qui sont requises pour plusieurs modules des semestres 1, 2 et 3, y compris le module *Compétences fondamentales 2* sur les bioprocédés et le module *Compétences fondamentales 3* sur les techniques d'entomologie médicale.

Le module 3 correspond à un travail de projet immersif, dans le cadre duquel les étudiants développent leurs propres projets grâce à des infrastructures à la pointe de la technologie disponibles dans chaque établissement d'enseignement supérieur. Le premier projet immersif en S1, correspondant à un cours sur le terrain, est en partie consacré à la conception expérimentale et aux méthodes statistiques de base, qui seront approfondies dans un cours plus avancé sur la conception expérimentale pendant le S2. Les étudiants développeront également un projet de recherche à l'aide de plateformes uniques (l'Observatoire des insectes en canopée forestière) afin d'étudier la biodiversité des insectes dans les forêts tempérées au niveau de la canopée. Le deuxième projet immersif se déroulera dans l'usine pilote de production d'insectes (Insect Pilot Plant), permettant aux étudiants d'être confrontés aux questions liées à l'élevage de masse des insectes et aux applications biotechnologiques. Le troisième projet immersif du S3 permettra aux étudiants de suivre une formation personnalisée en laboratoire ou sur le terrain dans le domaine des insectes vecteurs de maladies animales ou humaines, tout en ayant accès à une installation hautement sécurisée pour la manipulation des insectes vecteurs (In Vivo Arthropod Security Facility). Les étudiants seront ainsi formés aux normes attendues pour la conception et le développement d'expérimentations sur le terrain, d'expériences en laboratoire et d'applications industrielles de recherche et développement.

Les modules 4 à 6 correspondent à des modules approfondis jugés nécessaires pour la spécialité en question. En ce qui concerne le S1, ces modules aborderont (1) les interactions multitrophiques entre les insectes, en particulier les interactions insectes-microbes-plantes, dans différents environnements ; (2) la lutte intégrée contre les ravageurs, y compris la lutte biologique ; (3) l'impact du changement climatique sur la biodiversité des insectes et la manière dont des mesures de conservation peuvent être mises en place. Pour le S2, ces modules correspondent (1) au renforcement des compétences en statistiques ; (2) à l'acquisition de connaissances et d'une vision pratique de la chaîne de valeur industrielle émergente des insectes ; (3) à la formation des étudiants à différents thèmes liés à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Au cours du module S3, les modules porteront sur (1) la diversité des facteurs qui influencent la dynamique des maladies à transmission vectorielle ; (2) la surveillance et la lutte contre les vecteurs ; (3) l'épidémiologie des maladies à transmission vectorielle, notamment dans le contexte du changement climatique.

Le module 7 correspond à l'acquisition de compétences linguistiques de base et à la découverte des cultures de chaque pays, ce qui permet de promouvoir le multilinguisme, la sensibilisation interculturelle et de faciliter l'intégration des étudiants. Au S1, ce module sera assuré par le CUEFEE à l'Université de Tours.

Le stage de master (S4) Les 4 universités partenaires seront impliquées dans la coordination du semestre 4. Une liste commune de projets de stages de master émanant des établissements d'enseignement supérieur membres et des partenaires associés sera approuvée et présentée aux étudiants. Les étudiants pourront postuler spontanément auprès d'autres structures universitaires/privées qui ne sont pas (encore) partenaires du programme (sous réserve de validation). La supervision de chaque étudiant pendant le projet de mémoire de master sera assurée par le maître de stage (de l'institution/entreprise proposante) et par un tuteur

compétent désigné (personnel enseignant de l'ISSF). L'évaluation des rapports écrits et des soutenances orales des mémoires de master sera effectuée conjointement avec les représentants de tous les établissements d'enseignement supérieur présents sur le campus du coordinateur (UT). Grâce à la rédaction et à la soutenance de leur mémoire de master, les étudiants atteindront les objectifs académiques et professionnels suivants : esprit critique, compétences professionnelles, aptitudes à la recherche et compréhension du secteur.

Semester 1 : University of Tours and University of Orléans						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lecture (L) Tutorial (T) Practical (P)	ECTS	Jointness with modules in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M1.1	Insect Biology 1	112 h	48 h	24 L 24 P	4	All the master program 2.1 Insect Biology 2 2.5 Insects in Industry 3.1 Insect Biology 3 3.2 Fundamental skills 3	UORL KUL UNL
M1.2	Fundamental skills 1	112 h	48 h	38 L 10 T	4	2.2 Fundamental skills 2 2.3 Project work on Insect production 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	UORL
M1.3	Immersive project 1 – Field project	112 h	48 h	18 L 30 P	4	All the master program for experimental design 2.4 Experimental Design 3.2 Fundamental skills 2 3.3 Experimental field or lab project	UORL
M1.4	Insects and multitrophic interactions	140 h	48 h	33 L 15 T	5	2.5 Insects in Industry 3.4 Vector-pathogen interactions	UORL
M1.5	Integrated Pest management	140 h	48 h	28 L 4 T 16P	5	2.5 Insects in Industry 3.5 Surveillance and vector control	UORL UT
M1.6	Global change, adaptation, and conservation	140 h	48 h	30 L 6 T 12 P	5	3.6 Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	UORL
M1.7	French Language and Culture in Loire Valley	84 h	24 h	12 L 12 T	3	all the master programme for intercultural awareness	
		840 h	312 h	183L 47T 82P	30		
Semester 2 : KU Leuven						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lectures (L) Tutorial (T) Practicals (P)	ECTS	Jointness with courses in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M2.1	Insect Biology 2	130 h	38 h	26 L 12 P	5	1.1 Insect Biology 1 3.1 Insect Biology 3	
M2.2	Fundamental Skills 2	156 h	52 h	52 L	6	1.2 Fundamental skills 1	
M2.3	Immersive Project 2 - Project Work in Insect Production	84 h	48 h	3 T 45 P	3	1.2 Fundamental skills 1 3.5 Surveillance and vector control	
M2.4	Experimental Design	84 h	28 h	28 L	4	1.3 Field project 3.2 Fundamental skills 3 3.3 Experimental field or lab project	
M2.5	Insects in Industry	168 h	59 h	42 L 2 T 15 P	6	1.4 Insects and multitrophic interactions 1.5 Integrated pest management 3.5 Surveillance and vector control	UT
M2.6	Innovation and Entrepreneurship	84 h	28 h	26 L 2 T	3	all the master programme for entrepreneurship culture	
M2.7	Dutch Language and Cultures	84 h	40 h	40 T	3	all the master programme for intercultural awareness	
		790 h	293 h	174L 47T 72P	30		
Semester 3 : NOVA University of Lisbon						Jointness	
Module	Course name	Hours	Face-to-face hours	Lectures (L) Tutorial (T) Practicals (P)	ECTS	Jointness with courses in preceding/following semesters	Staff teaching mobility
M3.1	Insect Biology 3	196 h	66 h	31 L 11 T 24 P	7	1.1 Insect Biology 1 2.1 Insect Biology 2	
M3.2	Fundamental skills 3	112 h	76 h	12 L 12 T 52 P	4	1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project	
M3.3	Immersive Project 3 -- Medical Entomology Techniques	112 h	44 h	6 L 8 T 30 P	4	1.2 Fundamental skills 1 1.3 Field project	
M3.4	Vector-pathogen interactions	84 h	29 h	15 L 8 T 6 P	3	1.4 Insects and multitrophic interactions 2.1 Insect Biology 2	
M3.5	Surveillance and vector control	140 h	48 h	32 L 4 T 12 P	5	1.5 Integrated pest management 2.5 Insects in industry	UT- UORL
M3.6	Ecoepidemiology of vector-borne diseases in a global changing environment	112 h	38 h	14 L 6 T 18 P	4	1.6 Global change, adaptation and conservation	
M1.7	Portuguese language and culture	84 h	28 h	18 L 4 T 6 P	3	all the master programme for intercultural awareness	
		840h	329h	128L 53T 148P	30		
Semester 4 : University of Tours, University of Orléans, KU Leuven, NOVA University of Lisbon							
Module	Course name	Duration	ECTS		Jointness		Staff teaching mobility
Master Thesis	Master thesis	6 months	30		Common list of master thesis projects and evaluation		UT UORL KUL UNL

Tableau 1 : Vue d'ensemble des 4 semestres du EMJM-ISSF

Vue d'ensemble des promotions

ISSF est lauréat de fonds européens permettant de financer 4 promotions avec 20 étudiants par promotion. La première promotion sera accueillie en septembre 2026 (Figure 2). Le financement européen permet de financer 60 bourses pour les étudiants sur l'ensemble des 4 promotions. Nous prévoyons également d'accueillir 20 étudiants non boursiers.

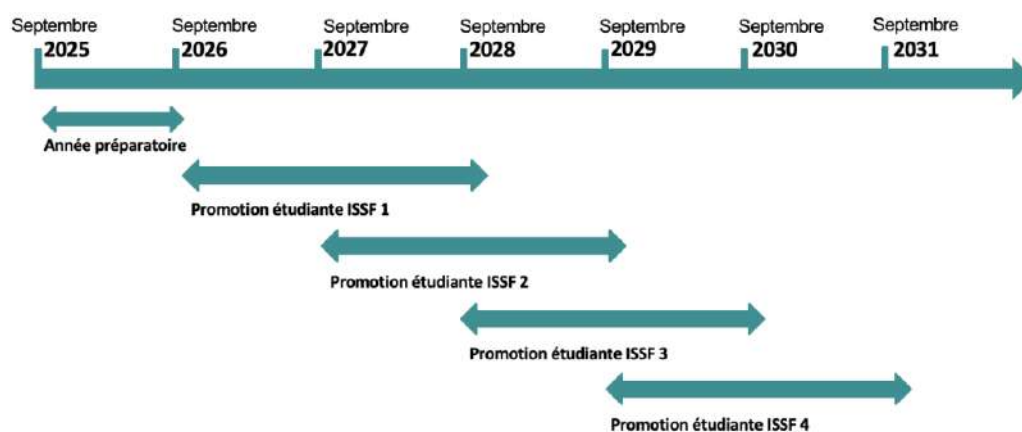


Figure 2 : Représentation dans le temps des 4 promotions ISSF

Des informations plus détaillées sont disponibles dans les annexes :

- Annexe 1. Aperçu du programme d'études de l'ISSF
- Annexe 2. Caractère conjoint du programme d'études de l'ISSF
- Annexe 3. Compétences issues du programme d'études de l'ISSF
- Annexe 4. Tableau et informations sur tous les partenaires associés

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

INSPÉ Centre Val de Loire de l'académie Orléans-Tours

1. Université intégrant la composante INSPÉ : Université d'ORLÉANS

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

M. Éric BLOND - 06 03 21 59 30

2. Université(s) ou établissement(s) d'enseignement supérieur partenaire(s) : Université de TOURS

Nom et coordonnées téléphoniques du président de l'université

M. Philippe ROINGEARD

3. Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseil(s) Formation et Vie universitaire de l'établissement intérateur et des établissements partenaires)

Conseil de l'institut : 19 novembre 2025

CFVU – université d'Orléans : 8 décembre 2025

CFVU – université de Tours : 4 décembre 2025

Éléments à transmettre :

→ pour le 31 octobre 2025 : le dossier d'accréditation et l'annexe 1

→ pour le 30 mars 2026 : les annexes 2

Les modalités de dépôt vous seront communiquées ultérieurement

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Sommaire

- I. Renseignements administratifs**
- II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ**
- III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation
Professorat des écoles »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- IV. Présentation de la nouvelle offre de formation des masters mention « Enseignement et éducation
Professorat du second degré »**
 - A) Cartographie de l'offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master
- V. Présentation de la nouvelle offre de formation du master mention « Enseignement et éducation
Conseiller principal d'éducation »**
 - A) Offre de formation
 - B) Répartition prévisionnelle des intervenants
 - C) Modalités prévisionnelles d'organisation des stages
 - D) Accompagnement envisagé par l'université et le rectorat
 - E) Prise en compte des thématiques transversales
 - F) Adossement à la recherche
 - G) Mémoire de master

ANNEXES

Annexe 1 : Convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques

Annexes 2 : Maquettes formation par mention (à transmettre fin mars 2026)

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

I. Renseignements administratifs

Mandats	Nom - Prénom	Mail	Portable
Directeur / Directrice de l'INSPÉ CVL	MAGNERON Nathalie	Nathalie.magneron@univ-orleans.fr	0620231565
Président(e) du Conseil de l'institut	LEBEAUME Joel	lebeaumepro@gmail.com	
Président(e) du COSP de l'institut	RICHARD olivier	Olivier.richard@univ-orleans.fr	0686766377
Référent pour la mention « PE »	CHATEIGNIER CINDY	Cindy.chateignier@univ-orleans.fr	
Référent pour la mention « 2nd degré »	BOIS Evelyne	Evelyne.bois@univ-orleans.fr	
Référent pour la mention « CPE »	BOUJU-GOUJON Anne	anne.bouju-goujon@univ-orleans.fr	

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

II. Stratégie concernant le pilotage du projet de l'INSPÉ (1 page)

Rédiger un texte d'orientation stratégique, qui présente le partenariat et le processus d'élaboration de la carte des formations mis en place entre l'INSPÉ, les partenaires universitaires et les partenaires académiques.

N.B. La convention liant les partenaires et précisant leurs engagements réciproques dans le cadre des M2E sera versée en annexe 1.

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Centre-Val de Loire, composante de l'Université d'Orléans, est présent sur les six départements de la région. Il joue un rôle central dans la formation des futurs enseignants et CPE en collaboration étroite avec l'université de Tours et les partenaires académiques (rectorat, DSDEN).

La prise en compte de la dimension territoriale de la mise en œuvre des formations est un axe majeur de ce partenariat. La concertation entre les différents acteurs s'appuie sur des données clés de l'académie sur plusieurs années. Ainsi :

- **Le master M2E professorat des écoles est centré sur une coordination départementale.** Il est exclusivement porté par l'INSPÉ CVL, en lien étroit avec les DSDEN pour l'organisation des stages dans chaque département et la mise en place des équipes pluri-catégorielles qui sera pensée en termes de complémentarité et de professionnalisation des futurs enseignants. Un comité de suivi premier degré composé des différents acteurs permet d'ajuster les modalités de mise en œuvre et de prendre des décisions opérationnelles.
- **Le master M2E professorat du 2nd degré, porté par L'INSPÉ CVL, est organisé à l'échelle académique en coordination avec le rectorat et les UFR des universités.** Les lieux de stage sont prospectés au plus près des lieux de formation. Dans ce cadre-là, une partie des enseignements disciplinaires du bloc 1 seront pris en charge par les UFR et les dimensions pédagogiques et didactiques de ce bloc ainsi que ceux des autres blocs sont assurées par des enseignants à temps plein et à temps partagé, des enseignants-chercheurs en poste à l'université, principalement à l'INSPÉ, et des personnels dont l'affectation principale est en établissement (chef d'établissement, professeur formateur académique, IA-IPR, ...) selon les besoins d'expertise. La localisation des lieux de stage qui seront proposés en M2 sera au plus près des enseignements dispensés dans les parcours disciplinaires pour limiter les déplacements des fonctionnaires stagiaires (source de démission).

De même, dans une volonté affirmée de renforcer l'attractivité et la formation destinée aux enseignants des filières technologiques et professionnelles, l'INSPÉ CVL en partenariat avec le corps des inspecteurs, les formateurs académiques concernés, les composantes universitaires technologiques telles que les IUT et Polytech, par exemple, souhaite développer des pôles de référence. Ces pôles permettront de structurer une offre de formation adaptée aux spécificités de ces filières, en s'appuyant sur les expertises locales et les besoins identifiés. Afin de préserver les stagiaires de ces filières au sein de l'académie, l'INSPÉ CVL, si besoin et à la marge sur des volumes d'enseignement restreints, organisera des modalités de formation hybrides.

- **Le parcours M2E CPE :** Le Master M2E CPE est mis en œuvre par l'INSPÉ, en collaboration avec le rectorat notamment pour la définition des berceaux de stage, et avec les UFR pour la mobilisation d'expertises spécifiques.

Pour les parcours M2E professorat du 2nd degré et M2E CPE, Un comité de suivi 2D composé des différents acteurs et partenaires définit les modalités de stage et propose des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Ces partenariats se traduisent par une convention tripartite enrichie d'annexes précisant les contributions de chaque partenaire à la formation, ainsi que les flux financiers associés.

III. Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Professorat des Écoles »

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant l'offre de formation à compter de la rentrée 2026.

A) Offre de formation	
Mention « EE. Professorat des écoles » <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 500</i>	Sites(s) Les 6 centres de formation INSPÉCVL (un par département)
En 2025, notre académie, en termes de nombre de postes, représentait 4,25% donc sur 11600 postes ouverts au CRPE sans comptabiliser le concours 3 ^{ème} voie et concours interne cela fait 493 lauréats pour 2026 dans l'académie.	
<i>Master PE Lauréats du concours</i> <i>Parcours non lauréats : OUI</i>	Capacité d'accueil : globale : 500. La répartition sur les centres dépendra du besoin dans chaque département. Les non lauréats seront accueillis dans les centres où il y aura de la place, c'est-à-dire dans les centres où la capacité n'est pas atteinte. Le nombre de groupe sera conditionné par le nombre d'étudiants-lauréats. Avec la capacité d'accueil de 500 et le nombre de stagiaires et donc de berceaux actuels dans l'académie, la répartition suivante peut être envisagée. • 3 groupes Orléans lauréats • 2 groupes Tours lauréats • 2 ou 3 groupes Chartres lauréats • 1groupe Bourges complété par les non lauréats • 1 groupe Châteauroux complété par les non lauréats • 2 groupes Blois complétés par les non lauréats • 1 groupe Châteauroux ou Bourges en fonction du nombre de candidats non lauréats.

Préciser (10 lignes maximum) l'adaptation prévue pour les lauréats du concours titulaires d'une licence LPE :

Pour les étudiants titulaires de la licence LPE, une adaptation spécifique du programme est prévue. En effet, le bloc 1 de formation sera allégé afin de tenir compte des acquis déjà validés au cours de leur parcours

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

antérieur. Par ailleurs, dans le cadre des travaux pratiques (TP), ces lauréats seront regroupés au sein d'un même groupe. Ce regroupement a pour objectif de favoriser une dynamique pédagogique adaptée à leur profil, en leur proposant des activités ciblées qui prolongent et approfondissent les thématiques abordées en licence. Il s'agira notamment de renforcer leur montée en compétences sur des aspects du métier qu'ils ont déjà commencé à explorer, en lien avec des situations professionnelles concrètes. Cette organisation vise à soutenir leur professionnalisation tout en consolidant leur expertise.

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en % par site Nom des sites concernés <i>Reproduire le tableau par site si la répartition prévisionnelle diffère</i> Remarque : les enseignants étant amenés à se déplacer sur plusieurs centres en fonction de leurs expertises et des besoins dans chaque centre de formation, le choix a donc été fait de compléter ce tableau d'un point de vue global.						
Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE, PREC)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence	15%	60%	25% avec les temps partagés	80%		20%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	20%	40%	40% avec les temps partagés	70%		30%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	50%	40% avec les temps partagés	60%		40%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30%	40%	30% avec les temps partagés	70%		30%

Cette répartition est amenée à évoluer pendant les 2 années de transition (2026 à 2028) pour augmenter la part des enseignements assurée par des professionnels dont l'affectation principale est un établissement scolaire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.

N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

Les propositions faites dans ce tableau sont issues du travail de réflexion du comité de suivi 1D composé notamment des DASEN adjoints, du directeur de l'EAFC, des responsables de centre de formation INSPÉ.

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau par site quand les modalités prévisionnelles diffèrent.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines	M1 S1
Observation et	☐ Massé ☐ Filé X Mixte
Pratique accompagnée	- Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 16 (1 jour par semaine = 16 jours soit l'équivalent de 4 semaines)
	M1 S2
	☐ Massé ☐ Filé X Mixte
	- Nombre de semaines stage massé : 2 - Nombre de semaines stage filé : 16 (1 jour par semaine = 16 jours soit l'équivalent de 4 semaines)
18 semaines en responsabilité	M2 S1+S2
(ou mi-temps filé)	X Mi-temps Filé : 2 jours par semaine sur 36 semaines
	☐ Autres (préciser)

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

Moment	M1	M2
Avant	- Modules de préparation : Grille d'observation, construction de situations d'enseignement-apprentissage - Travail de préparation formateur INSPÉ- MAT	- Atelier de préparation (gestion de classe, différenciation, outils numériques, construction de situations d'enseignement-apprentissage-) - Echanges avec le tuteur
Pendant	- 2 visites formatives (1 INSPÉ – 1 rectorat) - Ateliers d'échanges de pratiques et séances d'analyse de pratique co-animés INSPÉ – PEMF - Remplissage d'un carnet de bord	- 3 visites DSDEN +2 visites INSPÉ avec rédaction de bulletins de visite - Tutorat mixte DSDEN/INSPÉ- - Ateliers d'échanges de pratiques et séances d'analyse de pratique co-animés INSPÉ – PEMF –
Après	- Analyse de Pratiques Professionnelles co-animées INSPÉ-PEMF	- APP - Rapport de stage réflexif

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

	Production d'un Écrit réflexif sur séance observée	
--	--	--

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

La prise en compte des thématiques transversales repose sur une logique de formation progressive. En licence professorat des écoles, les étudiants ont consolidé leurs connaissances disciplinaires et ont commencé à apprendre à concevoir et mettre en œuvre des apprentissages dans les différents domaines disciplinaires. En licence disciplinaire, les étudiants ont développé une expertise disciplinaire principalement sur un domaine. Dans les deux cas, en master, ils approfondissent leurs compétences pédagogiques, didactiques à travers notamment des séquences pluridisciplinaires et des projets pédagogiques. Cette montée en complexité permet d'aborder les enjeux sociétaux de manière globale et contextualisée, en lien avec les réalités du terrain. Ainsi, les thématiques transversales sont intégrées dans les blocs de formation : par exemple, l'égalité filles/garçons, l'inclusion et la transition écologique sont présentes dans le bloc 2, tandis que le numérique et l'IA sont développés dans le bloc 4. Ces thématiques font l'objet d'enseignements spécifiques et d'enseignements intégrés dans les enseignements disciplinaires. Des projets locaux en collaboration avec les partenaires de l'école, des cycles de conférences, l'initiation recherche, des analyses de pratiques et de situations professionnelles, ... permettront également d'aborder ces thématiques transversales. De même, la mutualisation d'enseignements avec les deux autres mentions, favorisera une culture commune sur ces thématiques et permettra de penser la construction du parcours éducatif des élèves. C'est dans ce cadre que 4 axes seront mis en avant dans les maquettes de formation :

- **Citoyenneté et valeurs : former des citoyens éclairés**

Les thématiques telles que l'égalité filles/garçons, les valeurs de la République, l'éducation à la citoyenneté et à la défense et sécurité seront centrales pour développer le sens critique et l'engagement des élèves. Elles seront abordées dans les blocs 1 à 3, en lien avec le bloc disciplinaire et l'EMC dans la mesure où le futur enseignant sera invité à s'interroger sur la façon de faire vivre les valeurs républicaines dans son enseignement.

- **Inclusion, culture et bien-être : une école pour tous**

Les thématiques liées à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, à la promotion de la santé, à la vie affective et relationnelle, et à l'éducation artistique et culturelle (EAC) seront exploitées pour construire une école bienveillante et inclusive. Elles seront intégrées dans les blocs 1, 2 et 3, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs (PEP, CMPP, USEP, collectivités territoriales...). Ces thématiques seront abordées également dans le but de développer les compétences psychosociales (CPS) des élèves et de favoriser leur bien-être.

- **Monde contemporain et outils : préparer les élèves aux défis actuels**

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Les thématiques du numérique et de l'intelligence artificielle, de la transition écologique et du développement soutenable (TEDS), et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) seront intégrées dans les parcours via des certifications telles que PIX, certification EMI.

L'usage de l'IA en classe sera abordé de manière éthique et pédagogique dans tous les domaines de l'école.

- **Mutualisation, engagement et travail collectif : vers une culture professionnelle partagée**

La mutualisation des thématiques transversales entre les différentes mentions est une opportunité pour favoriser les échanges, la compréhension des métiers et la construction d'une culture professionnelle commune. Des modules communs seront donc proposés à l'ensemble des étudiants, tout comme des projets collectifs autour de thématiques éducatives.

L'engagement étudiant sera également valorisé par la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de l'INSPÉ, en lien avec les thématiques transversales. Ces temps d'échange et de travail collaboratif contribueront au développement du travail en équipe, à une meilleure appréhension de la diversité des parcours scolaires dans leur continuité (école-collège-lycée), et permettront aux étudiants de créer un réseau professionnel solide.

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. Professorat des écoles ».

Nombre	Section CNU	Laboratoire de rattachement
1	22	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
2	25	Institut Denis Poisson, Université d'Orléans
6	70	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
3	18	ÉRCAÉ, Université d'Orléans REMELICE, Université d'Orléans OMF, Université Paris 4
7	16	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
2	7	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
1	9	POLEN, Université d'Orléans
1	67	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
1	19	ÉRCAÉ, Université d'Orléans
1	17	CRHI, Université de Nice
1	28	ÉRCAÉ, Université d'Orléans

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

1	60	
1	11	REMELICE, Université d'Orléans

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format et son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire de Master constitue à la fois un outil de professionnalisation et une formation à et par la recherche. Il s'inscrit dans une double finalité : permettre à l'étudiant de développer une posture réflexive sur ses pratiques professionnelles et de s'initier à une démarche scientifique rigoureuse en lien avec les questions éducatives et pédagogiques. Le mémoire ne représente pas une charge supplémentaire, mais une occasion d'apprendre à analyser, questionner et transformer les pratiques observées en stage ou dans l'exercice du métier, pour devenir un praticien capable de mobiliser des savoirs scientifiques au service de l'action éducative. Son format est structuré sur les deux années du master :

- En Master 1, l'étudiant identifie un questionnement professionnel lié à l'éducation (enseignement d'une notion, apprentissage d'une compétence ou de connaissances, gestion de l'hétérogénéité, inclusion, numérique éducatif, etc.) qu'il problématise. Il initie sa réflexion sur l'opérationnalisation en s'appuyant sur les fondements méthodologiques de la recherche en éducation. Ces enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et s'appuient sur des références scientifiques actuelles, des conférences et des interventions croisées entre formateurs et chercheurs.
- En Master 2, il met en œuvre la méthodologie conçue, collecte les données et procède à l'analyse et à la discussion des résultats, en lien avec des situations d'apprentissage concrètes issues de son stage ou de son expérience professionnelle. La soutenance finale valorise les apports du travail pour la future pratique enseignante et la construction de compétences réflexives.

Le mémoire contribue à l'articulation entre théorie et pratique. Il prend appui sur le terrain de stage de M2 comme espace d'expérimentation, mais s'adosse également à une démarche scientifique encadrée par des chercheurs en éducation, garantissant la rigueur méthodologique et la validité scientifique du travail. Cette articulation favorise le développement d'une pensée critique et analytique, la maîtrise des outils méthodologiques, et la capacité à comprendre et interroger les situations éducatives sous l'éclairage des recherches contemporaines.

Par cette organisation, le mémoire du master est un levier d'autoformation, un vecteur de professionnalisation et un espace de construction de connaissances. Il contribue à la formation d'enseignants et de professionnels capables de penser leur pratique, d'en mesurer les effets et d'envisager des améliorations fondées sur les résultats de la recherche et les réalités du terrain.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

**IV Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation
Professorat du 2nd degré »**

**A) Cartographie prévisionnelle de l'offre de formation
CAPES – CAPEPS – CAPET - CAPLP**

Remarques :

- L'ensemble des parcours est ouvert aux non-lauréats
- **BLOC 1** : pour les CAPES, Les renforcements disciplinaires du point de vue de la maîtrise des savoirs sont majoritairement assurés par les UFR en articulation avec les enseignements de didactique et pédagogie de la discipline pris en charge par l'INSPÉ en collaboration avec des formateurs académiques. Dans ce cadre-là, les enseignements auront lieu à la fois dans les UFR et sur les deux centres de formation INSPÉ d'Orléans et Tours-Fondettes. Pour les CAPLP des tronc communs seront construits avec les CAPES avec des options pour prendre en compte les spécificités des différents programmes d'enseignement et des publics. Pour les CAPET, le bloc 1 sera assuré par les formateurs académiques en lien avec les composantes technologiques.
- **BLOCS 2, 3 et 4** : les enseignements seront assurés par l'INSPÉ en collaboration avec l'EAFC avec une visée de construire une culture commune pour l'ensemble des enseignants. Dans une volonté de penser le parcours des élèves, certains enseignements seront également communs avec la mention professorat des écoles, et CPE.

PARCOURS		Université (s) qui dispensent la formation UT : université de Tours - UO : université d'Orléans				
PARCOURS	Capacité d'accueil	BLOC 1		BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4
		Maîtrise des savoirs	Enseignement des savoirs			
Parcours lettres modernes (lauréats et non lauréats)	2 x 30	UT - UFR UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours lettres classiques (lauréats et non lauréats) - <i>Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours lettres modernes</i>	15	UT- UFR	UO – INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours anglais (lauréats et non lauréats)	2 x 30	UT - UFR UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours espagnol (lauréats et non lauréats)	30	UT - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours Histoire Géo (lauréats et non lauréats)	2 x 30	UT - UFR UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours éducation musicale (lauréats et non lauréats)	30	UT - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours mathématiques (lauréats et non lauréats)	2 x 30	UT - UFR UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Parcours physique-chimie (lauréats et non lauréats)	30	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours SVT (lauréats et non lauréats)	30	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours EPS (lauréats et non lauréats)	30	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours PLP lettres-histoire (lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours lettres modernes ou histoire géo en fonction de la discipline d'origine de l'étudiant	15	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours PLP lettres-Anglais (lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours lettres modernes ou anglais en fonction de la discipline d'origine de l'étudiant	15	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours PLP maths-physique-chimie (lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours mathématiques ou physique-chimie en fonction de la discipline d'origine de l'étudiant	15	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours biotechnologie (PLP et CAPET) (lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours SVT	15	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours STMS (PLP et CAPET) (lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours SVT	15	UO - UFR	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ
Parcours S2I-(lauréats et non lauréats) – Fort tronc commun bloc 1 avec le parcours PC en fonction des profils	15	UO – UFR/IUT	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ	UO - INSPÉ

Pour le bloc 1, un bilan des lieux de formation sera fait tous les ans de façon à pouvoir assurer un ajustement si besoin pour éviter des parcours avec des faibles effectifs.

La répartition prévisionnelle des intervenants en % présentée dans les tableaux suivants s'appuie sur les ressources humaines actuelles intervenant dans le cadre du master MEEF 2D et des parcours adaptés relatifs à la formation des stagiaires à 50 % et à 100% assurée par l'INSPÉ et l'EAFC. Un ajustement sera opéré en fonction des maquettes et des expertises des uns et des autres. De plus, cette répartition est amenée à évoluer pendant les 2 années de transition (2026 à 2028) pour augmenter la part des enseignements assurée par des professionnels dont l'affectation principale est un établissement scolaire.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

1. Parcours CAPES-CAPEPS

Bloc	Profil Enseignant (en %)			« Composante d'origine » (en %)			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPÉ	UFR de la (des) discipline(s)	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	45%	35%	20% avec les temps partagés	40%	50%		10%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20%	40%	40% avec les temps partagés	70%			30%
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	30%	60% avec les temps partagés	70%			30%
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30%	40%	30% avec les temps partagés	80			20%

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %

2. Parcours CAPET-CAPLP

Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »			
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Formateurs issus du terrain	INSPÉ	Autre composante universitaire	Académie	Monde de l'entrepri- -se
Bloc 1 : Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	10%	20%	70%	30%		60%	10%
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	20%	40%	40% avec les temps partagés	60%		40%	
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	10%	30%	60% avec les temps partagés	70%		30%	
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	40	30 avec les temps partagés	60%		30%	10%

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

C) Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

Reproduire le tableau si les modalités prévisionnelles diffèrent selon les parcours.

Place des stages	<i>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</i>
12 semaines Observation et Pratique accompagnée	M1 S1 <i>X Massé ☐ Filé ☐ Mixte</i> - Nombre de semaines stage massé : 4 - Nombre de semaines stage filé : M1 S2 <i>x Massé ☐ Filé ☐ Mixte</i> - Nombre de semaines stage massé : 5 semaines dans un lieu d'exercice et 3 semaines dans un autre contexte professionnel (entreprise, école primaire, établissement à l'étranger,.....) - Nombre de semaines stage filé :
18 semaines en responsabilité (ou mi-temps filé)	M2 S1+S2 <i>x Mi-temps Filé</i> ☐ <i>Autres (préciser)</i>

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

Moment	M1	M2
Avant	- Modules de préparation : Grille d'observation, construction de situations d'enseignement-apprentissage dans le cadre des blocs 1, 2 et 3	- Séminaire de rentrée de 2 jours - Atelier de préparation (gestion de classe, différenciation, outils numériques, construction de situations d'enseignement-apprentissage- - Echanges avec les tuteurs (tuteur INSPÉ et tuteur terrain)
Pendant	- 1 visite formative INSPÉ au cours de l'année - Remplissage d'un carnet de bord (rapport d'étonnement,)	- 2 visites INSPÉ avec rédaction de bulletins de visite - Tutorat mixte - Ateliers d'échanges de pratiques et séances d'analyse de pratique co-animés INSPÉ– FA si possible
Après	- Ateliers d'échanges de pratiques et séances d'analyse de pratique co-animés INSPÉ– formateur académique si possible - Production d'un Écrit réflexif sur des situations enseignement-apprentissage et /ou sur le contexte d'exercice	- APP - Rapport de stage réflexif

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

La prise en compte des thématiques transversales dans la formation des enseignants de collège et lycée repose sur une progression cohérente et contextualisée. En licence disciplinaire, les étudiants développent une expertise approfondie dans une discipline (mathématiques, lettres, SVT, etc.). En master M2E professorat du second degré, cette expertise est mobilisée pour construire des compétences pédagogiques et didactiques, notamment à travers la conception d'enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires, des projets pédagogiques et des analyses de pratiques.

Cette montée en complexité permet d'aborder les enjeux sociétaux de manière globale, en lien avec les réalités du terrain éducatif du second degré. Les thématiques transversales sont intégrées dans les différents blocs de formation du master : par exemple, l'égalité filles/garçons, l'inclusion et la transition écologique sont abordées dans le bloc 2, tandis que le numérique et l'intelligence artificielle sont développés dans le bloc 4. Ces thématiques font l'objet à la fois d'enseignements spécifiques et d'une intégration dans les enseignements disciplinaires du bloc 1.

Des projets collaboratifs, des cycles de conférences, construits notamment avec les établissements scolaires, les acteurs locaux et les partenaires de l'école permettent d'ancrer ces thématiques dans des situations professionnelles concrètes. L'initiation à la recherche peut également contribuer à travailler ces thématiques transversales. La mutualisation avec les autres mentions du master favorise une culture commune et une vision partagée du parcours éducatif des élèves, de l'école au lycée.

Quatre axes structurent cette approche :

- **Citoyenneté et valeurs : former des citoyens éclairés**

Les futurs enseignants du second degré sont amenés à intégrer dans leur enseignement les valeurs de la République, l'égalité filles/garçons, l'éducation à la citoyenneté, et les enjeux de défense et de sécurité globales. Ces thématiques permettent aux enseignants de questionner leur posture professionnelle et de favoriser l'engagement critique des élèves.

- **L'universalité des savoirs au service de la réussite de tous les élèves du second degré**

Cette thématique est centrale pour permettre aux futurs enseignants de penser et construire la réussite de tous les élèves du second degré. Il s'agit de mener une réflexion sur l'accessibilité et l'adaptabilité des savoirs. En s'appuyant sur des approches pédagogiques inclusives et différenciées, ils pourront répondre à la diversité des besoins et permettre à chaque élève de progresser.

- **Monde contemporain et outils : préparer les élèves aux défis actuels**

Les enseignants du second degré doivent comprendre pour les intégrer dans leurs pratiques, les enjeux sociétaux actuels tels que la place de l'intelligence artificielle, les problématiques de transition écologique et de développement durable. Dans ce cadre-là, ces thématiques feront l'objet d'enseignements spécifiques interdisciplinaires.

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

- **Mutualisation, engagement et travail collectif : vers une culture professionnelle partagée**

La formation encourage la coopération entre mentions (second degré, premier degré, encadrement éducatif) pour construire une culture professionnelle commune. Des modules mutualisés, des projets collectifs et des actions concrètes au sein de l'INSPÉ permettront aux étudiants de développer des compétences en travail d'équipe, de mieux comprendre la continuité des parcours scolaires (école-collège-lycée), et de créer un réseau professionnel solide.

F) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire de Master est conçu comme un outil d'autoformation et un levier de professionnalisation. Il ne constitue pas une charge supplémentaire, mais une opportunité pour l'étudiant de devenir un enseignant réflexif, innovant et outillé. Il vise à :

- Répondre à des problématiques professionnelles concrètes (enseignement d'une notion, gestion de l'hétérogénéité, prise en compte du numérique éducatif, développement de l'esprit critique ...).
- Développer une posture réflexive, en analysant notamment des pratiques observées et vécues en stage et/ou en questionnant différents acteurs.
- Articuler théorie et pratique, en reliant les expériences de terrain à des cadres théoriques issus des sciences de l'éducation, de la psychologie, des didactiques, ...
- Favoriser l'évolution professionnelle vers un rôle de praticien-chercheur, capable de questionner et transformer ses pratiques.

Il est structuré en deux grandes étapes réparties sur les deux années du master :

- En Master 1 : Élaboration du cadre théorique et de la question de recherche, ébauche de la méthodologie.
- En Master 2 : Mise en œuvre de la méthodologie, mise à l'épreuve des hypothèses, analyse des résultats et discussion.

Par cette organisation, Le mémoire suit une démarche scientifique rigoureuse : formulation d'une problématique, choix et mise en œuvre de méthodes d'enquête et d'expérimentation adaptées, analyse des résultats en lien avec les cadres théoriques, discussion critique des résultats et de leur portée pour les pratiques pédagogiques.

Le mémoire permet une analyse approfondie des pratiques professionnelles, une mise en perspective des situations vécues ou observées en établissement, un renforcement des compétences professionnelles, au même titre que le stage et une préparation à l'exercice du métier, en développant des compétences utiles à long terme (rédaction, communication, analyse, esprit critique...).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

V Présentation de la nouvelle offre de formation du master Mention « Enseignement et éducation Conseiller principal d'éducation »

A) Offre de formation	
<i>Master mention « EE. CPE »</i> <i>Capacité d'accueil maximale envisagée (non-lauréats compris) : 40</i>	Université(s) qui dispense(nt) la formation
<i>Master CPE Lauréats du concours : OUI</i> <i>Parcours non lauréats : OUI</i>	Université d'Orléans – composante INSPE CVL

B) Répartition prévisionnelle des intervenants en %						
Bloc	Profil Enseignant			« Composante d'origine »		
	EC	ESAS (PRAG, PRCE)	Personnels issus du terrain	INSPE	Autre composante universitaire	Académie
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	20%	50 %	30%	MCF PRAG CPE PRAG enseignant PRCE enseignant		FA CPE CPE en poste Personnels de direction Professeur-documentaliste Infirmier.e
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.	20 %	60 %	30 %	MCF PRAG CPE PRAG enseignant PRCE enseignant	Sociologie et Sciences de l'Education Université de Tours	FA CPE CPE en poste DAVL Personnels de direction Référént décrochage
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	15 %	40%	45 %	MCF PRAG CPE PRAG enseignant PRCE enseignant		FA CPE CPE en poste DAVL Psy EN A.S. Formateur Egalité diversité du rectorat
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	15 %	60 %	25 %	MCF PRAG CPE PRAG enseignant PRCE enseignant		FA CPE Personnels de direction

Cette répartition est amenée à évoluer pendant les 2 années de transition (2026 à 2028) pour augmenter la part des enseignements assurée par des professionnels dont l'affectation principale est un établissement scolaire.

Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

D) Accompagnement envisagé par les universités et le rectorat avant, pendant et après le stage

Les stages sont préparés et exploités en continu (préparation en amont, exploitation et suivi entre les périodes de stages et en fin de chaque période) pendant la formation, en lien avec les tuteurs de stage. Ces derniers participent à la formation en début d'année et ponctuellement pour construire collectivement les modalités d'accompagnement et de suivi, et les objectifs des stages.

Le stage 2 effectué dans un autre contexte professionnel que le stage 1 (2 semaines + 1 semaine) pour découvrir plusieurs contextes d'exercice en M1 serait réalisé individuellement. Chaque lieu de stage dispose d'un tuteur validé par le Rectorat.

2. En Master 2 (5 lignes maximum)

Page 19 sur 21

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

suivies et travaillées en formation, en lien avec les tuteurs établissement et les chefs d'établissement. Les lieux de stage et les tuteurs sont proposés par le Rectorat. Deux visites communes -tuteur INSPÉ et tuteur établissement- sont envisagées pendant l'année de M2 du M2E.

Les apprentissages réalisés en stage sont mobilisés et valorisés lors des évaluations du Master

E) Prise en compte de thématiques transversales (1 page)

Indiquer comment les thématiques transversales à forts enjeux contribuent aux parcours éducatifs des élèves (égalité filles garçons, valeurs de la république, élèves à besoins particuliers, numérique et IA, transition écologique et développement soutenable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense et à la sécurité globales).

Le développement de compétences pour des pratiques professionnelles de CPE qui participent pleinement aux 4 Parcours éducatifs à faire vivre en établissement, en collaboration avec les enseignants, mais également plus largement dans le volet éducatif d'un établissement scolaire et au sein du service de vie scolaire, est visé dans de nombreuses UE (unités d'enseignement) dès l'année de M1.

Il se déploie également au cœur de l'alternance et de l'analyse des retours de stage, notamment lorsqu'il s'agit de QSV (Questions Socialement Vives) abordées lors des temps d'analyse de pratiques professionnelles. Des apports de connaissances, des exemples d'actions réalisées en établissement scolaire, les projets à découvrir et à mettre en place lors des stages, la construction de séances d'apprentissage sur ces sujets concernent l'ensemble des thèmes : l'égalité filles garçons, les valeurs de la république, la transition écologique et développement soutenable, l'éducation artistique et culturelle, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias et à l'information, la promotion de la santé, l'éducation à la vie affective et relationnelle, l'éducation à la défense et à la sécurité globales.

Les élèves à besoins éducatifs particuliers et l'Ecole pour tous sont des thèmes transversaux au métier de CPE, abordés notamment dans les UE qui visent les pratiques éducatives et pédagogiques, le suivi des élèves et des classes, la responsabilité du service vie scolaire et le travail en équipe.

Les thèmes transversaux sont abordés pour former aux démarches de prévention mais également au traitement de situations individuelles qui engagent au quotidien ces sujets dans les établissements scolaires et la relation aux familles.

Le numérique et les IA sont envisagés à partir de 3 entrées : les outils numériques au sein du service vie scolaire, les usages pédagogiques des outils et des ressources numériques, les usages numériques des adolescents et l'accompagnement éducatif de ces usages.

Des temps de formation spécifiques concernent la posture professionnelle et l'incarnation des valeurs de la République.

Ces temps de formation bénéficient de l'apport de professionnels de terrain (CPE, enseignants spécialisés, référent égalité mixité...), de partenaires (CLEMI, DAVL, IPR Vie scolaire, IPR d'Histoire-Géographie, Mémorial de la Shoah, OCCE...) et des apports de la recherche. Les référents Egalité Diversité de l'INSPÉ CVL et des universités constituent également des ressources.

Ces thématiques font également parmi des sujets envisagés pour le mémoire de Master.

Enfin, un Parcours Culture est proposé de manière progressive pendant les 2 années de Master afin de permettre aux étudiants/stagiaires de découvrir des pratiques culturelles variées et des techniques d'animation et d'apprentissage variées pour aborder les thématiques transversales (théâtre Forum sur l'égalité filles/garçons, expositions sur les stéréotypes de genre et l'orientation ...). Ces expériences peuvent s'inscrire dans le cadre du PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel).

Dossier de demande d'accréditation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
Masters M2E
Mise en œuvre à compter de l'année universitaire 2026-2027

F) Adossement à la recherche (1/2 page)

Indiquer le(s) laboratoire(s) au(x)quel(s) sont rattachés les enseignants chercheurs ou doctorants qui interviennent dans la mention « EE. CPE ».

Un volume horaire conséquent (70 à 80 heures) d'initiation à la recherche sur des questions d'éducation dont les ancrages épistémologiques sont identifiés (Sciences de l'Education, psychologie, sociologie, histoire...) est prévu. De plus, pour l'ensemble des contenus de formation, des liens sont effectués avec des résultats de recherche afin de viser la connaissance de certaines recherches et la capacité à les articuler avec des pratiques professionnelles.

Une enseignante-chercheure coordonne l'initiation à la recherche, le suivi des mémoires et l'organisation des soutenances. Elle travaille régulièrement avec l'ensemble des tuteurs de recherche (MCF, CPE ou enseignant) pour l'harmonisation des attentes et des évaluations. Les enseignements d'initiation à la recherche sont liés aux activités de l'Equipe de Recherche Contexte et Acteurs de l'Education (ERCAE- EA 7493). Les enseignants-chercheurs intervenants du Master M2E sont membres de ce laboratoire.

G) Mémoire de master (1/2 page)

Préciser sa finalité, son format, son positionnement par rapport au stage ou à l'exercice du métier ainsi que son positionnement par rapport à la démarche, aux méthodes et aux résultats de la recherche.

Le mémoire (écrit de 40 à 60 pages et sa soutenance) est l'aboutissement de la mise en œuvre d'une démarche de recherche menée dans le cadre de l'initiation à la recherche. Il est un élément central et structurant de la formation qui rend compte du projet mené : maîtrise des recherches sur un thème précis pour construire un objet de recherche, élaboration d'un outil de recueil de données (questionnaires ou entretiens), recueil de données et leur analyse en lien avec les lectures et des pratiques professionnelles. Il permet le développement de capacités de réflexion et d'analyse à propos de pratiques professionnelles observées et mises en œuvre, et l'articulation entre des savoirs savants et des gestes professionnels. L'expérience des stages est mobilisée à chaque étape : choix du sujet, constats de départ, recueil de données, analyse réflexive, liens entre résultats de recherche et pratiques professionnelles, identification des enjeux... La mise en œuvre du projet de recherche est balisée dans le temps en différentes étapes (productions écrites et présentations orales régulières) jusqu'à la préparation de la soutenance. Il bénéficie d'un accompagnement par un tuteur recherche. L'organisation de séminaires dynamise la mise en œuvre du projet de recherche (notamment pour ceux qui sont peu familiers de cette démarche à leur arrivée en formation) et la collaboration. Le mémoire peut être réalisé en binôme dès le M1 du M2 E.

Le mémoire est un outil important de la professionnalisation (veille documentaire, capacité réflexive, liens entre résultats de recherche et pratiques professionnelles, sens et enjeux du métier exercé...).